

ia





Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/letongkin00peti>

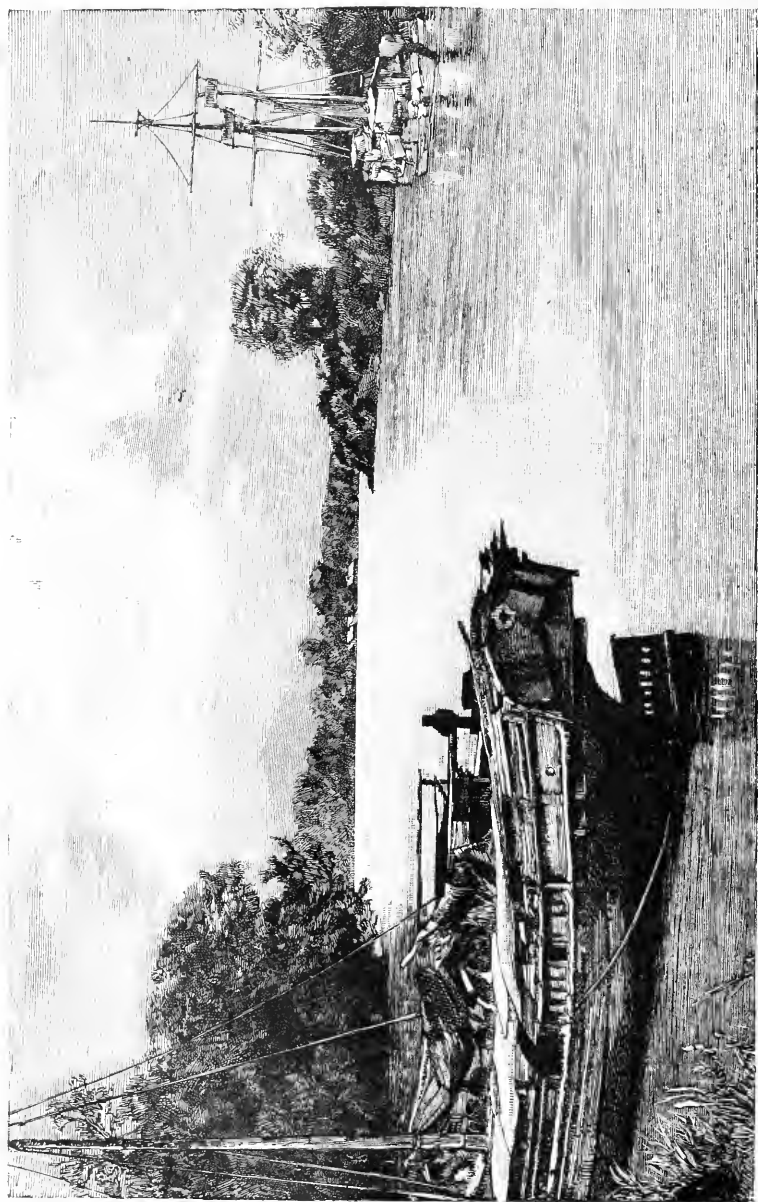


# LE TONG-KIN

TROISIÈME SÉRIE. — Format grand in-8° ]

—  
POITIERS. — IMPRIMERIE OUDIN ET *cie*.  
—





Le fleuve Rouge.

LE  
TONG-KIN

PAR

ÉDOUARD PETIT

PROFESSEUR AU LYCÉE JANSON DE SAILLY  
DOCTEUR ÈS LETTRES



PARIS  
LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
17, RUE BONAPARTE, 17

—  
1892



## AVANT-PROPOS

---

*Il ne s'agit ici ni d'un livre de polémique, ni d'un travail d'érudition. Nous avons raconté les faits sans porter un jugement anticipé sur des hommes qui sont nos contemporains, sur des événements qui sont trop près de nous pour que nous puissions les juger en toute impartialité, sans entrer dans des détails techniques que ne comportait pas un volume de vulgarisation. Nous avons voulu simplement faire connaître aux jeunes gens et aux enfants des écoles : d'une part les exploits de nos marins et de nos soldats dans l'Extrême-Orient ; de l'autre la géographie physique et politique des pays conquis, le caractère et les mœurs des habitants, sans rebuter de jeunes lecteurs par une stérile nomenclature de noms propres et d'épisodes inutiles.*

*Chaque fois qu'une bataille ou bien qu'un paysage avait été décrit par un témoin oculaire, nous avons emprunté au narrateur son récit. Nous faisons donc un aveu général de nos emprunts qui forment comme une collection de morceaux choisis relatifs au Tong-Kin et qui donneront une idée exacte de l'expédition et du pays, car rien ne vaut ce qui a été vu par quelqu'un qui sait voir. Nous nous sommes, du reste, fait un devoir d'indiquer nos sources, d'y renvoyer et de confesser nos obligations. Nous devons toutefois,*

*en dehors des citations, nos remerciements aux auteurs et aux éditeurs qui nous ont fourni la plupart des faits et des idées contenus dans le présent résumé, ainsi qu'aux officiers dont les conversations nous ont plus d'une fois rendu d'inappréciables services.*

*E. P.*

---



PREMIÈRE PARTIE

---

LA CONQUÊTE DU TONG-KIN



# LE TONG-KIN

---

## PREMIÈRE PARTIE

### LA CONQUÊTE DU TONG-KIN.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

Coup d'œil général sur l'Indo-Chine. — Coup d'œil général sur le Tong-Kin. — Importance de sa situation aux portes de la Chine. — Premières relations de la France avec le Tong-Kin.

L'Indo-Chine est une péninsule qui mérite admirablement son nom. Elle est placée entre l'Inde et la Chine; elle semble osciller entre les deux, et de toutes deux elle subit l'inévitable attraction. L'Indo-Chine occidentale est liée par la langue et par la race à la péninsule de l'Hindoustan; l'Indo-Chine orientale se meut dans l'orbite de la Chine. Au sud du tronc gigantesque qu'elle pousse entre la mer de Chine et l'océan Indien, les éléments malais triomphent des éléments ethnologiques qui viennent, soit de l'Inde, soit de la Chine. L'Indo-Chine est située au point où se croisent et se heurtent les courants orientaux.

Au point de vue commercial, elle occupe aussi une position privilégiée sur la carte. A l'ouest, s'étendent les possessions que l'Angleterre nous a arrachées au xviii<sup>e</sup> siècle; au sud, les colonies hollandaises de l'Océanie; à l'est, l'Empire du Milieu, foyer d'incalculables richesses.

Aussi, diverses puissances occupent-elles la péninsule, et

font-elles, surtout depuis quelques années, des efforts acharnés pour en accaparer la conquête. Indigènes et Européens s'y disputent la prépondérance.

Au nord-ouest, s'étend l'Empire Birman. Mais il a été morcelé, amoindri par l'Angleterre qui l'a chassé de la mer, et qui force sans cesse sa capitale à remonter la vallée de l'Irawady. A l'heure actuelle, les troupes anglaises sont en lutte avec les Birmans indépendants, les Daïcotis, et elles essaient, malgré la lenteur de leurs opérations, de conquérir la partie occidentale de la péninsule, pour contrebalancer l'influence de la France, qui agrandit ses possessions dans l'Indo-Chine orientale. Quelle sera l'issue de la lutte engagée par l'Angleterre contre la Birmanie ? On ne peut la prévoir, car il faut compter avec la Chine qui ne laissera pas, tôt ou tard, de résister aux envahissements progressifs de l'Angleterre. Mais, dès aujourd'hui, les Anglais sont parvenus à se tailler une belle place ; là, comme dans le monde entier, ils ont su choisir les plages les plus sûres pour y planter le drapeau britannique, et y fonder des comptoirs qui déjà sont des villes.

En 1826, la Compagnie des Indes, après avoir vaincu la Birmanie, a obtenu la cession de l'Aracan et du Ténasserim ; puis en 1849, à la suite d'une nouvelle lutte, elle s'est emparée du Pégou ; les côtes birmanes étaient conquises depuis le Brahmapoutre jusqu'à l'isthme de Kraw ; toutes les bouches de l'Irawady et du Salouen appartenaient aux maîtres de l'Inde ; des villes comme Rangoum, qui a près de 100,000 âmes, devenaient la proie de l'Angleterre.

Au sud du Ténasserim, la presque île Indo-Chinoise va s'aminçant et s'effilant à la rencontre des îles de la Sonde. Bien des principautés indépendantes, bien des sultanies malaises ou bien indigènes, se sont fondées à l'extrémité de la péninsule, mais toujours à côté d'elles, près des suzerains de Péraak, de Salangore, de Djahore, les Anglais ont établi des factoreries, ont bâti des cités. Ils bordent de leurs possessions le détroit de Malacca ; ils tiennent la clef du passage qui, de l'océan Indien et du golfe du Bengale, conduit au golfe de Siam et à la mer de Chine. Ils attachent même une telle importance à ces colonies qu'ils les ont groupées sous une dénomination fort significative, vraie marque de leur utilité : gouvernement des détroits : *Streets government*.

Du nord au sud se succèdent l'île de Poulou-Pinang, fraîche et salubre ; sur la côte, la province de Wellesley, où la ville de Georgetown, qui date de peu d'années, contient déjà 60,000

habitants. Puis c'est Malacca, dont les églises en ruines servent d'entrepôts et où se pressent 25,000 Anglais, Malais, Chinois et métis Portugais.

Enfin, dans un îlot situé à l'extrémité de la presqu'île, est creusé le port franc de Singapour, à l'endroit même où se croisent les routes de l'Inde et de la Cochinchine, de la Chine, de Batavia et des Philippines.

Si l'on double le cap Romania et que, en suivant la côte, on se dirige vers le nord, on aborde au royaume de Siam, le seul que les Européens n'aient pas encore inquiété ! Tout au fond du golfe de Siam, le Meinam, fleuve considérable mais moins puissant que l'Irawady et que le Mékong, ses voisins d'Occident et d'Orient, débouche dans la mer. Non loin de l'embouchure, à un coude du fleuve, apparaît Bang-Kok, la capitale du royaume, « la Venise bouddhique de l'Extrême-Orient », fière de ses 60,000 habitants.

L'intérieur du royaume est occupé par le Laos ; c'est le pays traversé par le Mékong et le Haut-Meïnam, contrée sauvage qui se déploie sur une immense étendue, et qui n'est séparée que par des limites indécises de la Birmanie orientale et du Tong-Kin occidental. Là s'élèvent d'inextricables forêts, là errent les tigres et les éléphants ; là, ni les Birmans, ni les Siamois, ni les conquérants étrangers, ne songent à faire prévaloir leurs droits de suprématie.

Si l'on continue à longer le golfe de Siam et à suivre la côte se dirigeant vers l'est, l'on arrive dans les contrées où la France occupe sans conteste la première place, où s'étend la France orientale. C'est le Cambodge, dont le roi accepte notre suzeraineté ; c'est, à l'embouchure de l'immense Mékong, la Cochinchine, dont l'expédition de 1861 nous faisait octroyer trois provinces : Saïgon, Bien-Hoâ et Mytho, conquête complétée, en 1867 après de courts engagements, par l'adjonction de Vin-Long, Chaudoc et de Hatien. La Cochinchine est une colonie pleine d'avenir. Elle tient une belle situation maritime, en face des grandes îles de la Malaisie, sur le chemin de la Chine et du Japon, à distance égale de Hong-Kong et de Singapour. Ce sont 130,000 âmes réunies à la France ; ce sont de vastes rivières, des champs de maïs, de tabac, de poivre, de cannes à sucre, de café, de cacao, d'indigo, de soie, de sésame et d'arachides ; ce sont d'immenses forêts, ce sont des richesses nouvelles qui accroissent, au delà des terres et des mers orientales, le territoire de la patrie ; c'est enfin la seule possession

qui subviennne à ses dépenses ; la seule même qui rapporte à la métropole quelques millions, quatorze environ.

Au sortir de la Cochinchine, colonie de la France, on suit la côte de l'Annam, pays protégé par la France sur la mer de Chine. L'Empire d'Annam, si on lui ôte la Cochinchine au sud, et au nord-est le Tong-Kin qu'il s'est vanté de posséder et qu'il a essayé de disputer aux troupes françaises, n'est



Le littoral de l'Annam.

guère qu'une bande étroite de littoral entre la mer de Chine, que ses typhons rendent si redoutable, et les montagnes qui s'élèvent à l'est du Laos et du Mékong. La largeur de l'Annam ne mesure pas plus de 80 à 90 kilomètres.

Les côtes sont pleines d'asiles sûrs, jadis foyers ardents de piraterie. Les ports les plus connus sont ceux de Phouyen, de Quin-Hon, de Khoua-Cam-Ranh. Des cours d'eau nombreux sortent des montagnes et aboutissent aux petits golfes du littoral. Le principal est le Trnong-Tien, qui finit près de la capitale : Hué, ville de 30,000 habitants. Deux régions naturelles forment toute l'Annam : les plateaux adossés aux montagnes de l'ouest qui sont limitrophes du Laos et que le docteur Harmand a traversés en 1877 ; au bas, une riche et humide plaine d'alluvions.

Les produits du pays sont : le palmier, le coton, l'indigo, le tabac, le thé. Le climat est sain ; à l'époque des grandes eaux, les terres sont inondées aussi loin que s'étend le regard.

Au nord de l'Annam, en poursuivant sa route, l'on arrive enfin au Tong-Kin, blotti au fond de son golfe et qui forme la dernière contrée de l'Indo-Chine orientale. L'aspect que présente le pays est fort original. Que l'on se figure un amphithéâtre,



Annamite.

demi-circulaire, quelque chose comme le Colisée, ou bien comme les Arènes de Nîmes. Tout au bas, se déroulant au loin, se déploie la mer, le golfe du Tong-Kin ; puis ce sont les mille canaux du delta, les arroyos, les bras d'eau, les rizières ; puis, en se dirigeant vers l'ouest, des gradins qui s'élèvent avec régularité du centre à la circonférence, des marches géantes qui forment les collines, puis les montagnes du nord et de l'ouest orientées vers le Laos ou bien vers la Chine.

Le long de l'escalier gigantesque dont les échelons conduisent de l'Occident à l'Orient coulent d'innombrables rivières qui traversent la plaine dans tous les sens, et qui la fertilisent. Pour ajouter à ces moyens naturels d'irrigation, les Tonkinois ont construit un vaste réseau de canaux qui mettent en communication les différents cours d'eau. Rivières, arroyos et canaux, qu'ils descendent des montagnes de Siam, ou bien qu'ils viennent de la Chine, s'acheminent vers un fleuve central, le fleuve Rouge, le Song-Koï, lui versent leur petit contingent et avec lui s'élancent vers la mer.

Le Song-Koï prend sa source dans le Yun-Nan, riche province de la Chine méridionale, baigne plusieurs villes importantes, entres autres Hanoï, la capitale du Tong-Kin, et se subdivise en un grand nombre de bras, qui, réunis à ceux d'une autre rivière plus septentrional, le Thaï-Bing, forment un vaste delta, dont la fertilité rappelle celle du Bas-Nil. Ses principaux affluents sont : d'un côté, la Rivière-Claire qui va prendre sa source en Chine, et la Rivière-Noire, qui traverse une contrée voisine de la Birmanie et du Yun-Nan.

Les grandes villes sont groupées dans le delta. Hanoï est construite sur la rive droite du fleuve Rouge ; elle compte 150,000 habitants. Nan-Dinh, au sud-est d'Hanoï, sur un arroyo, à 900 mètres du fleuve Rouge, a 50,000 âmes. Haï-Phong, Than-Hoa, Ninh-Binh, avec 4,000 habitants chacune, sont voisines les unes des autres, non loin de la côte. Haï-Phong est le premier port du pays. Au nord d'Hanoï, Son-Tay commande le cours supérieur du fleuve. A l'est, dans une contrée montagneuse, Lang-Son, voisine de la Porte de Chine, ferme l'entrée du pays aux sujets du Céleste-Empire.

Le Tong-King emprunte une importance capitale à sa situation sur la carte. Que l'on regarde un instant la position qu'occupe la vallée du fleuve Rouge, et l'on comprendra aussitôt pourquoi une nation européenne n'a pas hésité à dépenser de l'or et à répandre du sang pour la conquérir. Le Tong-Kin n'est-il pas le voisin direct de la Chine, de ce pays immense et mystérieux qui s'est toujours montré réfractaire à toute civilisation ; qui n'a consenti à entrer en relation avec les pays d'Occident qu'après y avoir été contraint par ses défaites ? Or, les provinces situées au sud-ouest du Céleste-Empire, les provinces qui confinent au Tong-Kin le Yun-Nan, le Kouang-Si, le Koueï-Tcheou et le Se-Tchouen sont des régions riches entre toutes, des foyers de prodigieuse activité, des centres, où l'agriculture, le commerce, l'industrie offrent d'inépuisables ressources prêtes à enrichir négociants et colons. D'après les calculs les plus modérés, leur population peut-être évaluée à cinquante millions d'âmes, qui ont jusqu'au moment présent échappé à l'action de l'influence étrangère, faute de voies de communication courtes, commodes et sûres. Quel avenir commercial n'est pas réservé au peuple qui, le premier, fera affluer vers lui les produits de ces régions où les métaux abondent, où la soie, où le thé s'obtiennent à bon compte, qui le premier échangera les objets manufacturés de sa patrie, contre des matériaux encore frustes et grossiers, mais aptes à recevoir



mille applications ! Au bout de quelques années, grâce à l'heureuse nation qui prendrait le contact avec ces pays magiques, de végétation splendide, de nature grandiose, de population nombreuse, une révolution économique s'opérerait, dont tout le vieux monde pourrait bientôt se ressentir.

Aussi, n'est-il pas étonnant que la France ait depuis longtemps porté ses regards vers ce coin de terre qui peut devenir pour elle un gigantesque marché d'échanges, un débouché pour ses usines, un vaste entrepôt où les provinces chinoises rechercheront les cotonnades, la mercerie, l'horlogerie, la quincaillerie, et où les trafiquants nationaux prendront les métaux et les bois du Yun-Nan, les thé du Pou-Culh et de la vallée du Wakiang, le musc, la poudre d'or, les soies du Kouei-Tchéou et du Se-Tchouen. Pour s'installer dans cet important pays de transit, elle a fait quelques tentatives dans le passé et dans le présent, qu'il n'est pas inutile de rappeler. L'histoire, même succincte, des rapports qu'a entretenus la France avec le Tong-Kin, ne laisse pas de présenter quelque intérêt. Toutefois, il est impossible de les exposer même brièvement, sans savoir comment l'influence française s'est insensiblement établie dans la presqu'île Indo-Chinoise, au sud et à l'est.

C'est avec le royaume de Siam que la France entra tout d'abord en rapport en 1686. A la suite d'un traité, nos troupes tinrent garnison à Bangkok, mais elles ne tardèrent pas à se rembarquer après un soulèvement général qui coûta la vie au souverain.

Un siècle plus tard, l'Empereur de Cochinchine Gia-Long demandait aide et protection à la France contre ses sujets révoltés, par l'intermédiaire de M. Pigneau de Behaine, évêque d'Adran. Un traité fut signé en novembre 1787, accordant des troupes et des munitions à Gia-Long ; en échange, l'Empereur cédait à Louis XVI, son protecteur, la baie de Tourane et l'île de Poulo-Condor. Pour que la promesse faite par la France fût tenue, il fallut que pendant la période révolutionnaire des volontaires partissent pour l'Annam ; dès leur arrivée, ils formèrent l'armée de Gia-Long à l'européenne et soumirent les rebelles. L'Empereur protégea les Français et les missionnaires, mais il n'exécuta pas le traité de Versailles.

C'est en vain que Louis XVIII, en 1818, envoya un navire sous les ordres du comte de Kergariou pour rappeler au souverain ses engagements. Gia-Long, considérant, de son côté, que la France n'avait tenu qu'à demi ses promesses, éconduisit l'envoyé français.

Après la mort de Gia-Long, en 1820, sous ses successeurs Ming-Mang, Thien-Tri et Tu-Duc, la cour de Hué se montra fort hostile aux Européens, et même aux anciens compagnons d'armes qui avaient sauvé Gia-Long d'une inévitable déchéance. Les missionnaires souffraient d'atroces persécutions. De temps en temps, nos bâtiments se montraient dans la baie de Tourane, la plus connue de la côte annamite, et tentaient de renouer des relations politiques avec les indigènes, et de protéger par la vue du pavillon tricolore les catholiques persécutés ; ils rencontraient toujours une résistance obstinée. De la diplomatie, l'on en vint bientôt à la lutte ouverte.

En 1847, l'amiral Lapierre ouvrit le feu devant Tourane et tua 2,000 Annamites ; en 1857, l'amiral Rigault de Genouilly, commandant la division navale dans les mers de Chine, fut chargé d'opérer militairement contre les Annamites et d'obtenir par la force réparation de récents massacres. Le 2 septembre 1858, la baie de Tourane tombait au pouvoir des marins français. Puis l'escadre, après une station de quelques mois sur la côte annamite, cinglait au sud. Le 17 février 1859, Saïgon était occupée. En 1859 et en 1860, au moment où l'on luttait contre la Chine, l'on ne s'inquiétait guère de la place qui venait d'être si heureusement prise. Aussi les Annamites cernèrent-ils la garnison de Saïgon, et les soldats auraient fini par céder, malgré leur héroïque résistance, si le traité de Pékin, signé en octobre 1860 avec la Chine vaincue, n'eût permis à la flotte de retourner vers la Cochinchine. L'amiral Charner, en février 1861, dégagea Saïgon ; la Cochinchine allait peu à peu devenir française ; l'Annam était vaincu.

La question de la Cochinchine était résolue, ou plutôt allait insensiblement se résoudre par des accroissements successifs. C'est alors que la question du Tong-Kin se posa comme son corollaire obligé. La France explorera sa nouvelle conquête ; elle essaiera d'attirer vers elle le courant commercial de l'Indo-Chine tout entière et de la Chine méridionale ; puis, quand elle se sera convaincue que les provinces annamites du Sud ne peuvent entièrement lui assurer les avantages désirés, elle se tournera vers les provinces annamites du Nord, vers la vallée du fleuve Rouge, vers ce Tong-Kin, où ses soldats et ses marins se couvriront de gloire, et planteront son drapeau sur les citadelles du delta et des montagnes.

---



Francis Garnier.



## CHAPITRE II.

La recherche des routes vers le Yun-Nan. — L'expédition du Mékong. — Reconnaissance poussée par Francis Garnier vers le fleuve Rouge — Il voit Dupuis à Han-Kéou et lui conseille de diriger ses recherches vers le Tong-Kin.

Dès l'heure où la France occupa la Cochinchine, elle se posa comme l'Angleterre, qui occupait la Birmanie, un problème dont elle chercha la solution obstinément : « Comment arriver au sud-ouest de la Chine, par une voie courte et rapide ? »

Bien des cours d'eau, ces chemins qui marchent et qui font marcher, avaient été suivis antérieurement, dans l'espoir de les utiliser comme voies de communication et de transit.

L'on avait compté sur le Yang-Tse-Kiang, le fleuve Bleu, la grande artère chinoise. Mais le long cours d'eau, après s'être étendu librement sur un parcours de 4,800 kilomètres environ jusqu'à Swei-Fou, cesse d'y être navigable. De là, jusqu'à la mer, à Shang-Haï, on compte deux mois et demi de descente, et il ne faut pas moins de cinq mois pour remonter le fleuve. De plus, la navigation du fleuve Bleu est barrée par des rapides, entravée par des règlements administratifs et fiscaux, par des guerres civiles incessantes. Français et Anglais ont donc renoncé au Yan-Tsé-Kiang.

Les Anglais se sont efforcés de trouver un passage propre à relier les riches provinces méridionales de la Chine à leurs colonies, et à faire dériver vers leurs possessions le courant commercial de ces opulentes contrées. Ils songèrent à utiliser les fleuves qui aboutissent aux golfes de Martaban et du Bengale. le Salouën, l'Irawady, le Brahmapoutre, dont les deltas sont soumis à la domination britannique. Ingénieurs et voyageurs, le général Arthur Cotton, le colonel Phayre, le capitaine Watson, l'ingénieur Fedden, les capitaines Willams et Luard, tous conclurent, après maints projets et voyages, que l'établisse-

ment de semblables routes serait aussi difficile que coûteux, et par conséquent inaccessible à un commerce lucratif.

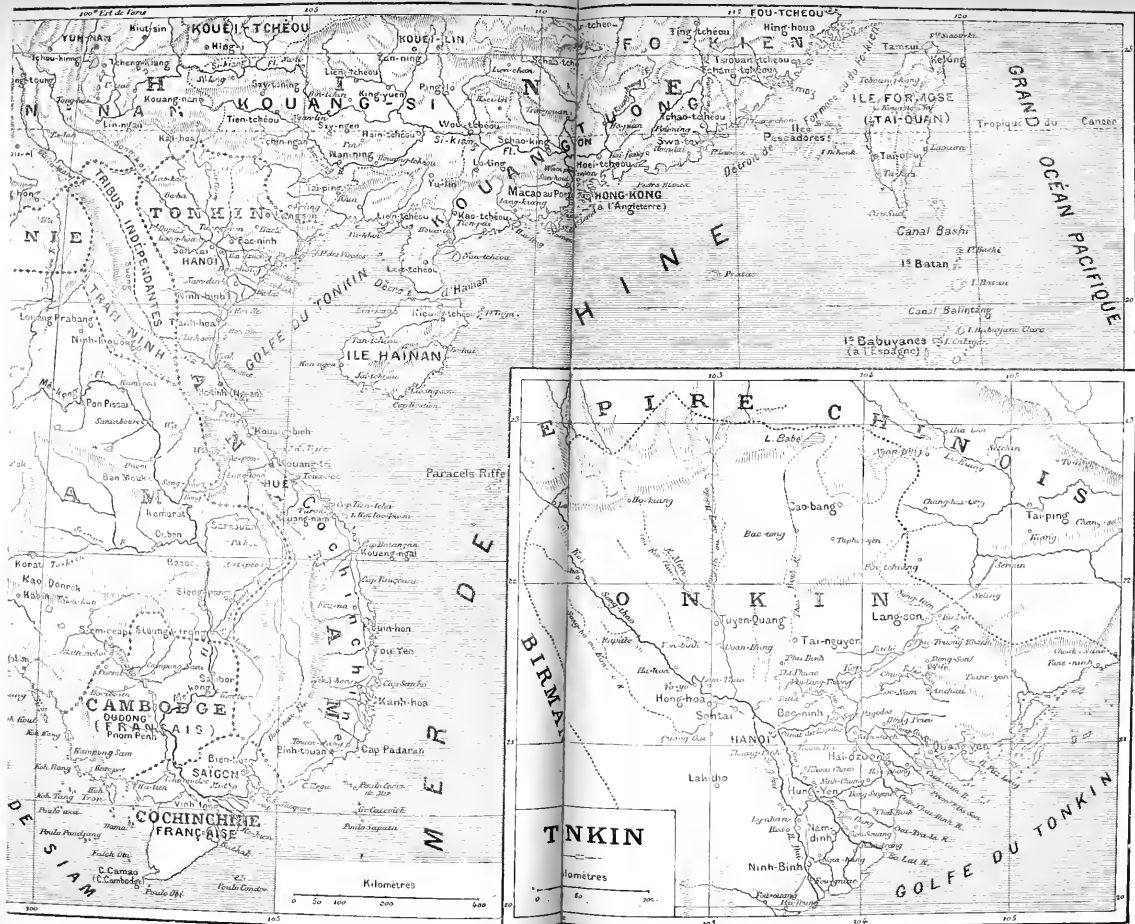
La vallée de l'Irawady surtout fut l'objet de tentatives réitérées et ne cesse de l'être encore. Les Anglais, occupant les bouches du grand fleuve, espèrent que Bhamô, cité de la Birmanie indépendante, située aux confins mêmes du Yun-Nan, deviendra un centre d'approvisionnement important. Les négociants de Rangoum, capitale de la colonie anglaise, auraient ainsi l'avantage d'échanger directement leurs produits manufacturés avec les produits du Yun-Nan et du Se-Tchouen, au lieu de les expédier par la voie longue et périlleuse des détroits qui contournent les îles de l'archipel indien. Mais, ni le major Sladen (1868), ni le colonel Horace Brown (1874) ne réussirent. Il leur fallut constater, dans la région montagneuse qui s'étend comme une barrière entre Momein et Ta-Li, que les transports s'y effectuent avec des difficultés extrêmes, par des routes de ravins, au milieu de gorges profondes, à dos de mulet. Le seul Margary découvrit la route de Bhamô sur l'Irawady à Momein dans le Yun-Nan, la moins impossible des routes qu'aient parcourues les Anglais; mais, de retour de voyage, il fut assassiné en territoire chinois. Quant à la construction par les Anglais d'un chemin de fer de Bhamô à Momein, puis de Momein à Ta-Li, capitale du Yun-Nan, d'où l'on peut gagner le Yang-Tse-Kiang, on doit la considérer comme irréalisable, car les obstacles créés par la nature sont insurmontables.

Du reste, le dernier explorateur anglais qui ait parcouru ces contrées, Colquhoun, la condamne. Il crut avoir enfin découvert la route la plus directe et la plus commode pour pénétrer dans la Chine méridionale. Il conseille aux Anglais la construction d'un chemin de fer qui partirait de Moulmein sur le golfe de Martaban, gagnerait Raheng sur le Meïnam, Xieng-Maï, Xieng-Sen sur le Mékong, Xieng-Tung, Xieng-Hung, et enfin Semaï, ville chinoise située vers la frontière méridionale du Yun-Nan (1).

Mais Colquhoun n'a pas encore convaincu ses compatriotes, qu'il sait gens pratiques, et qui reculent devant les difficultés présentées par son projet: difficultés politiques, car il faudrait traverser des territoires de la Birmanie et du Siam indépendants, habités par les sauvages tribus des Shanes; — difficultés matérielles, car la région est montagneuse, coupée par des

(1) Voir *La Chine méridionale*, par Archibald Colquhoun, tome II, chap. XVIII. (Lecène et Oudin, éditeurs.)







vallées encaissées. Il est vrai que les difficultés politiques pourront bientôt disparaître, si l'Angleterre qui lutte en Birmanie parvient à s'en rendre définitivement maîtresse.

Si la Grande-Bretagne annexait la Haute-Birmanie, l'Inde anglaise ne serait plus séparée de la frontière chinoise que par quelques colonies clair-semées, et les navires de commerce, chargés de marchandises, pourraient remonter l'Irawady jusqu'à Bhamô. C'est comme route s'enfonçant dans la Chine que la Haute-Birmanie est d'une grande valeur pour l'Angleterre, aussi lutte-t-elle pour que la voie lui reste acquise et ouverte à tout prix.

Mais pendant que nos voisins essaient d'établir un vrai chemin commercial à travers les montagnes d'où s'échappent en tous sens les hauts affluents des fleuves indo-chinois, qu'a fait la France ? Ne lui fallait-il pas, à elle qui commandait la Cochinchine, s'ouvrir des débouchés sur les provinces riches et civilisées de la Chine orientale ? N'avait-elle pas, elle aussi, à réaliser de vastes projets commerciaux et politiques, et à jeter les fondements d'un Empire franco-indien ?

Francis Garnier, officier de la marine française, inspecteur des affaires indigènes à Cholen, conçut le premier, en 1864, l'idée de tenter sur le Mékong l'essai que tentaient alors les Anglais sur le Salouen, le Ménam et l'Irawady. Dans ses lettres, dans des brochures qui étonnent l'admiration, et par la largeur des conceptions, et par ce don de seconde vue qui n'appartient qu'aux talents supérieurs, il ne cessa de demander que le Mékong fût remonté, fût exploré jusqu'aux montagnes du Tibet. Le fleuve ne devait-il pas, en effet, s'il était navigable dans tout son cours, former une magnifique voie fluviale s'étendant entre la Cochinchine et la Chine méridionale ? Francis Garnier écrivait : « A une très faible distance de nos frontières actuelles cessent tous les renseignements, règne l'obscurité la plus grande. Il n'y a rien de chimérique à supposer que le jour où l'on aura pénétré ce chaos et créé des relations politiques avec ces riches régions, la route si commode et si sûre qui crée le Cambodge entraînera vers notre établissement tous les produits qui dévient aujourd'hui vers la Chine. »

Les suggestions du jeune officier furent bien accueillies à Paris ; une expédition fut décidée. Il n'était pas assez ancien de grade pour en être le chef, quoiqu'il en eût été l'initiateur. L'expédition fut mise sous les ordres du capitaine de frégate Doudard de Lagrée, et Francis Garnier en fut le second (1865). Déterminer géographiquement le cours du fleuve par une recon-

naissance rapide poussée le plus loin possible ; chemin faisant, étudier les mœurs des pays traversés, et rechercher par quels moyens efficaces on pourrait unir commercialement la vallée supérieure du Mékong au Cambodge et à la Cochinchine ; tels étaient les objets que devaient poursuivre les explorateurs.

L'expédition partit au début de juin ; il est inutile de la suivre à travers l'immensité de l'Indo-Chine ; il suffit d'indiquer les résultats qu'elle obtint. Dès le mois d'août elle fut arrêtée par les cataractes de Khon, barrage naturel où la différence du niveau est de quinze mètres et où le fleuve se répand en mille bras au milieu d'une plaine immense. Le problème de la navigabilité au seuil même du Laos était résolu dans un sens négatif. Il fallait renoncer, dès le début, à admettre que le Mékong pût servir à porter des bateaux et à servir d'artère commerciale. Il fallut laisser là les embarcations et se porter au nord des rapides pour en reprendre d'autres. La campagne s'ouvrait par un indéniable mécompte.

Si la Commission avait séjourné plus longtemps dans la région des chutes, peut-être aurait-elle moins facilement conclu à un échec complet de ce projet. Car dans la suite les plans de Garnier ont été repris non sans succès. D'audacieux officiers de marine croient à la navigabilité du Mékong. M. de Fesigny, lieutenant de vaisseau, a franchi les rapides dans une canonnière, et il tentera de les explorer bientôt à la saison des basses eaux. Il fera sauter des rochers et des arbres. Il compte placer des balises et il espère que la navigation n'aura plus d'autres dangers que ceux qui sont dus à des courants violents et aux objets qu'ils charrient. Dans deux années d'ici, si rien ne vient entraver les travaux de M. de Fesigny, le Mékong pourra être remonté jusqu'à Stung-Treng (Siam).

Quoi qu'il en soit, la Commission d'exploration ne put traverser les cataractes, et s'enfonça dans le Laos siamois. Quand elle parvint dans le Yun-Nan méridional, elle fit, le 20 novembre, une découverte subite, dont les conséquences devaient être du plus haut intérêt pour la France. En effet, en poussant des reconnaissances pour étudier les productions du Yun-Nan, elle arriva sur les bords du Hoti-Kiang, branche principale du haut Song-Koi, le fleuve du Tong-Kin. Que de pensées durent alors germer dans le cerveau des explorateurs ! Le Mékong, à leur sens, ne pouvait rendre aucun service, mais peut-être le Song-Koi était-il navigable ? Ne serait-il pas possible d'amener, grâce à ses eaux, les richesses du Yun-Nan à la mer en empruntant la direction de l'est, puisqu'il était interdit par la nature de les

écouler vers le midi ? Doudard de Lagrée s'embarqua sur des pirogues, descendit jusqu'au premier rapide, comme pour prendre possession de la voie nouvelle, et fit arborer le drapeau tricolore qu'on salua par un feu de mousqueterie.

Mais alors Francis Garnier, qui déjà était tourmenté par l'idée qu'il devait tant préconiser dans la suite, qui songeait à se rendre un compte exact du cours suivi par le Song-Koi, Francis Garnier sollicita et obtint l'autorisation de se séparer de ses compagnons pour descendre le fleuve. Il convient de l'accompagner dans sa reconnaissance, car elle est le point de départ géographique, elle sera la cause qui amènera la conquête du Tong-Kin par la France.

Garnier s'embarqua dans un léger canot et se laissa aller au courant de la rivière, de conserve avec quelques barques de marchands. Il fut souvent contraint, par des rapides, de quitter l'embarcation. Un seul batelier y restait, les autres, rangés sur la rive, retenaient avec une corde la barque vide, puis, au moment opportun, ouvraient les mains, et le léger esquif franchissait comme une flèche le passage dangereux ; l'homme qui la dirigeait abordait en aval pour reprendre son chargement et son équipage.

Francis Garnier apprit des riverains que ces transbordements n'étaient nécessaires qu'à la saison sèche, mais qu'à la saison des hautes eaux le fleuve emplissait complètement son lit. Il fit l'ascension de l'une des hauteurs qui surplombent le fleuve. « Après trois heures et demie d'une ascension très fatigante, écrit-il dans son voyage d'exploration au Mékong, par des sentiers en zigzag dont les cailloux fuyaient sous les pieds pour aller, après mille chutes, rebondir dans les eaux du fleuve, j'arrivai au sommet de la falaise ; je pus embrasser de là tout un vaste panorama. Au sud, une haute chaîne calcaire s'élevait comme une barrière entre le Tong-Kin et la Chine et découpait l'horizon de ses sommets aigus qui atteignaient au moins 4,000 mètres de hauteur. Près de moi le Ho-ti-Kiang traçait son énorme sillon ; ses eaux jaunâtres apparaissaient et disparaissaient tour à tour, à une profondeur de près de 1,000 mètres, courant avec impétuosité vers le sud-est. A l'est, une petite vallée, moins abrupte et moins profonde, montrait ses rizières étagées et ses nombreux villages suspendus au-dessus des eaux limpides d'un affluent. Dans le nord, s'étendait un vaste plateau dont les longues ondulations, tantôt stériles et hérissées de rochers calcaires et de brèches rasées, qui les font ressembler à des vagues de marbre, tantôt recouvertes d'une

couche profonde de terre rouge, sur laquelle ondulent des champs de maïs et de seigles, se propageaient irrégulières dans la direction du nord-est. »

Francis Garnier parvint, en continuant son aventureuse excursion, à la ville de Lin-Ngan, où il fut en butte à l'insolence et aux mauvais traitements des indigènes, et où il ne dut son salut qu'à son revolver « qui tirait sans qu'on le chargeât », et à la prompt intervention de Doudard de Lagrée. Toutefois, par sa périlleuse entreprise, Garnier avait atteint le but que poursuivait le gouvernement français. Que cherchait-on? Une voie, une route commerciale, la plus courte de toutes, entre les possessions de la France et le riche marché de la Chine méridionale. Garnier, avec cette intuition profonde que donnent le talent et la réflexion, avait entrevu, pressenti, signalé le Song-Koï. Le Mékong échappait aux investigations, il échappait au commerce : Garnier le retrouvait dans le Song-Koï. Aussi Garnier pourra-t-il, quelques années après, écrire avec assurance :

« La reconnaissance de la vallée du Cambodge a prouvé qu'il est impossible d'espérer que ce grand fleuve puisse jamais servir de route à un commerce important... Au contraire, le fleuve du Tong-Kin, qui prend naissance au cœur du Yun-Nan, entre les vallées du fleuve Bleu et du Cambodge, est, suivant toute probabilité, beaucoup plus navigable que ce dernier, d'un cours beaucoup plus direct, et il présente, en outre, un immense avantage : l'unité de domination sur ses rives (1). »

Dès l'instant qu'il eut fait sa magnifique découverte, Garnier n'eut de cesse que la France sût en profiter. Il signalera sans répit et sans trêve la vallée du Song-Koï à l'attention et au patriotisme de ses amis et de ses chefs.

Il eut, du reste, bientôt l'occasion de révéler son secret à un homme qui ne devait pas le laisser perdre. Quand, après avoir poussé une reconnaissance jusqu'à la ville de Tali, et après avoir perdu son chef regretté, Doudard de Lagrée, il prit le commandement de l'expédition et la ramena vers la mer par le Yan-tse-Kiang, à travers l'Empire chinois, il rencontra, au mois de juin 1868, dans la ville de Han-Kéou, un compatriote, le négociant Dupuis, qui allait devenir l'exécuteur de ses plans, qui allait donner un corps à ses idées, et fournir bientôt les preuves de ses hypothèses géographiques.

C'est en effet dans la ville de Han-Kéou que Garnier encou-

(1) Bulletin de la Société de géographie, février 1872 p. 155.

---

ragea le vaillant Dupuis à tenter le passage du Yun-Nan à la mer par la voie du Song-Koï. Du reste, l'officier avait trouvé un digne rival de gloire dans le commerçant qu'il poussait à une grandiose entreprise ; il confiait son œuvre à un homme qui était capable de la comprendre, de l'aimer et de la poursuivre jusqu'au bout. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Les voyages de Dupuis dans la vallée du Song-Koï ne sont que l'application des théories conçues par Garnier. S'ils ont amené la conquête du Tong-Kin, s'ils ont doté la France d'une petite France unie à la métropole par les intérêts et aussi par la reconnaissance, c'est autant à Francis Garnier que notre patrie doit sa nouvelle possession qu'à Dupuis.

---



## CHAPITRE III.

### Dupuis et le fleuve Rouge.

Dupuis est originaire d'un petit village situé près de Roanne : Saint-Just-la-Pendue. Il eut de bonne heure la passion des aventures. En 1860, il partit pour l'Extrême-Orient, où la guerre de Chine était décidée. Il s'établit à Han-Kéou sur le Yang-tse-Kiang, y fit deux fois fortune, s'y ruina deux fois, reconquit son avoir et se créa d'importantes relations avec les mandarins des provinces méridionales. C'est là qu'en 1868, il reçut la visite de Francis Garnier, qui lui désigna le Song-Koï comme la future artère commerciale destinée à faire communiquer le Yun-Nan avec la mer.

Dupuis n'hésita pas à suivre le conseil que lui donnait le hardi marin. Il voulut descendre le Song-Koï et parcourir le pays depuis le Yun-Nan jusqu'au Tong-Kin, pour constater si décidément le fleuve était navigable. L'entreprise ne laissait pourtant pas de présenter de sérieuses difficultés. Le pays était presque inconnu ; de plus, des guerres ensanglantaient le Yun-Nan et le Tong-Kin, contrées qu'il fallait traverser.

Dans le Yun-Nan, la guerre civile se compliquait d'une guerre religieuse entre Boudhistes et Mahométans ; dans le Tong-Kin, les indigènes tonkinois qui s'intitulaient partisans de la dynastie nationale des Lé, étaient en lutte contre leurs oppresseurs, les Annamites, maîtres du pays depuis 1802. De plus, des pirates chinois organisés en bandes, les Pavillons-Jaunes et les Pavillons-Noirs, faisaient le dégât dans toute la région et pillaient indistinctement tyrans et révoltés.

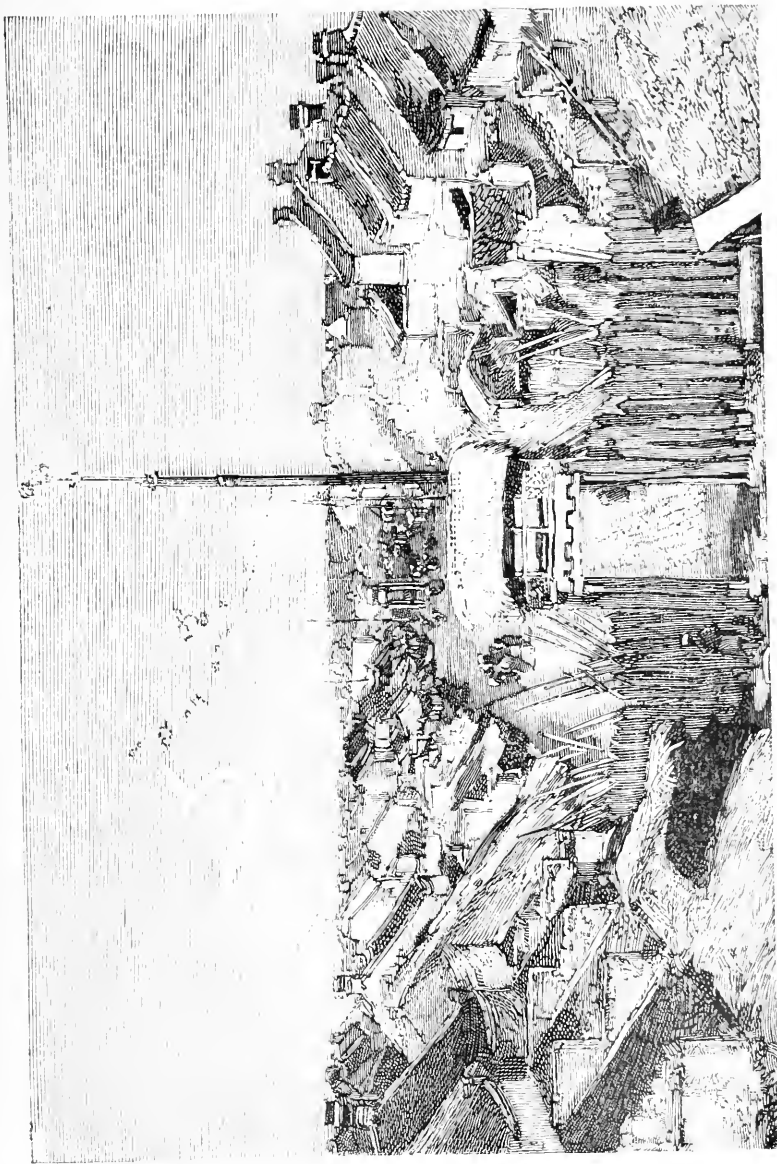
En 1868, Dupuis fit un premier voyage depuis Han-Kéou jusqu'à Tali, la capitale du Yun-Nan. Les musulmans, qui avaient triomphé des Chinois, l'empêchèrent d'aller plus avant. Son titre de mandarin à boutons rouges, correspondant au grade de général de brigade, lui était utile auprès des fonctionnaires,

mais lui nuisait auprès des rebelles. Dupuis profita néanmoins de son séjour dans le Yun-Nan pour se mettre en relations avec les mandarins et pour les intéresser à son projet. Dès qu'il put sortir de Tali, où il fut bloqué avec les insurgés pendant un mois, il regagna Han-Kéou, d'où il expédia aux mandarins des canons et des munitions. Malgré ce secours, l'insurrection ne fut étouffée qu'en 1872, après la prise de Tali et après de sanglants massacres.

Au mois de septembre 1870, Dupuis, impatient de mettre à exécution son plan d'exploration, quitta de nouveau Han-Kéou et revint dans le Yun-Nan. Il partait, suivi de son escorte, de son secrétaire Ouarg et de son domestique Yu. Après bien des fatigues et des peines, le 23 avril 1874, il arriva devant un gouffre béant, au fond duquel, à 1,800 mètres de profondeur, coulait, entre deux parois abruptes et sauvages, une eau rouge et houleuse. Dupuis se trouvait devant le fleuve Rouge, devant le Song-Koï. Peu après, il arrivait à la ville de Manghao sur le fleuve. Abandonné par son escorte, et n'ayant pour compagnon que son fidèle Yu, Dupuis s'embarqua et descendit le fleuve au milieu du pays occupé par les Pavillons-Noirs. Il s'arrêta même à Lao-Kaï, leur quartier général, où il fut, du reste, bien accueilli. Il parvint ainsi jusqu'à la frontière annamite, à Kouen-Ce. Il avait atteint son but; il avait reconnu que le fleuve était navigable depuis Kang-hao, à huit journées de marche de la capitale du Yun-Nan; il avait depuis Lao-Kaï parcouru 160 kilomètres en pays tout à fait inconnu. Aux avant-postes annamites, Dupuis arrêta son expédition, car il comprenait qu'on ne le laisserait pas passer. Il remonta le cours du fleuve, sans rencontrer de nouveaux obstacles. Mais il avait complété ses informations et il s'était assuré auprès des riverains que le Song-Koï ne cessait pas d'être navigable depuis Mang-hao jusqu'au golfe du Tong-Kin, dans la saison des hautes eaux. Il constata en outre que, pendant les basses eaux, il suffirait de quelques légers travaux pour débarrasser son lit des rochers qui l'obstruent en certains endroits, surtout entre Manghao et Lao-Kaï. La rapidité du courant pouvait, à son avis, être surmontée par des barrages à chaînes de fer. Entre Lao-Kaï et Kouen-Ce on pouvait franchir facilement les chutes dès que les eaux montent. De Kouen-Ce à la mer, la navigation est toujours aisée.

Peu après, Dupuis rentrait dans la capitale de Yun-Nan, où il fut reçu avec enthousiasme; il était devenu Dupuis le grand homme: Dô-ta-jen. Les autorités chinoises, heureuses de son





Vue d'Hanoi.



succès, lui promirent de l'aider dans ses prochaines entreprises. Aux yeux des mandarins, la nouvelle route offrait l'utilité de pouvoir introduire facilement les armes européennes dont ils avaient besoin pour achever l'écrasement des rebelles musulmans, et aussi d'écouler les produits métallurgiques accumulés depuis de longues années dans le Yun-Nan. Les mandarins chargèrent donc Dupuis d'acheter en Europe le matériel de guerre nécessaire pour une expédition et de le faire parvenir par la voie du Tong-Kin, la plus courte de toutes. Dupuis était accrédité comme agent officiel de la Chine auprès du gouvernement annamite. En échange de ce service, il devait recevoir une grande quantité de métaux et des concessions de mines dans la province. Muni des traités et des pouvoirs qu'on venait de lui accorder, l'intrépide voyageur revint à sa résidence d'Han-Kéou; il y arriva le 16 décembre 1871, après un voyage de quinze mois, et après avoir parcouru 8,600 kilomètres.

Dupuis aurait désiré établir sans tarder un service de bateaux à vapeur depuis Hong-Kong d'un côté et Saïgon de l'autre jusqu'au Yun-Nan, en traversant le Tong-Kin. Les Anglais lui offraient des navires et l'argent nécessaires; Dupuis, par patriotisme, refusa leurs offres et voulut que la nouvelle route commerciale appartint à la France. Il se rendit à Paris au commencement de l'année 1872 et fit part de sa découverte et de sa mission au ministre de la marine, le vice-amiral Pothuau. La France était encore occupée par les armées allemandes; le gouvernement ne pouvait qu'encourager l'explorateur de ses sympathies et de ses vœux; l'amiral promit toutefois de le faire accompagner par un navire de l'Etat, de Saïgon à Hué.

Dupuis, après avoir pris sa cargaison d'armes et de munitions, partit pour la Cochinchine. Chemin faisant, il comprit que la pire des recommandations pour lui serait de se présenter sous pavillon français à l'Empereur d'Annam, et il se rendit à Hong-Kong. Il y acheta une flottille de bateaux à vapeur, recruta un personnel de 25 Européens, parmi lesquels on remarquait le second du commandant, M. Millot, négociant à Sang-Haï; un ingénieur, M. Ducos de la Haille; un conducteur, M. d'Ercourt; et environ 125 Asiatiques armés de fusils et de revolvers. Il appareilla pour le Tong-Kin.

Le 18 novembre 1872, il se rencontrait avec le capitaine Senez, commandant de l'avisos le *Bourayne*, dans la baie d'Haï-Phong. à l'embouchure du Cua-Cam, près des rivières qui se jettent dans le golfe. M. Senez venait de donner la chasse aux pirates qui

infestent ces parages, avait coulé des jonques, et remonté le Song-Koï jusqu'à Hanoï. L'officier accueillit avec une sympathique bienveillance le négociant, et tous deux négocièrent avec les autorités annamites la question de l'ouverture du fleuve Rouge au commerce et le passage de la flottille Dupuis par le Tong-Kin. Les mandarins demandèrent un délai de dix-huit jours, le temps d'en référer à l'Empereur Tu-Duc et d'en recevoir une réponse. Le 20 novembre, M. Senez avait achevé sa mission et cinglait vers Saïgon. Dupuis attendit le délai qui ne devait pas être dépassé, car il avait averti les mandarins qu'il n'accorderait pas une minute de plus.

Il profita de cette halte forcée pour étudier les bouches du Song-Koï, le delta du fleuve Rouge. Il cherchait la voie la plus courte pour remonter le courant jusqu'à Hanoï. Il se heurtait à des difficultés inouïes. Les mandarins avaient défendu aux habitants de répondre à ses questions ; il lui fallait donc voyager dans les bras du fleuve au hasard et reculer souvent devant des bancs de sables. Dupuis étudiait aussi les indigènes, tâchant de connaître leur état d'esprit ; il était aussi utile de saisir leur caractère que d'apprendre la topographie du pays.

Les riverains du Song-Koï appartiennent à deux partis politiques d'opinions bien différentes. Les Tonkinois, dont le pays a été annexé à l'Annam en 1802, après une lutte de quinze années, cherchent à reconquérir leur indépendance. Les Annamites n'ont pu, durant soixante-quinze ans d'occupation, gagner leurs sympathies et se fondre avec eux. Dans la crainte d'un soulèvement, ils tiennent les vaincus dans une servitude abjecte, réservent aux leurs le monopole de tous les emplois publics et de toutes les fonctions lucratives, exploitent, rançonnent, pillent à outrance pour s'enrichir plus vite ; et les Tonkinois souffrent en silence, animés d'une sourde colère contre ces tyrans odieux, et ils attendent du dehors les libérateurs qui arracheront le Tong-Kin au despotisme. Les Tonkinois manifestent avec ardeur leur sympathie au courageux Français ; ils sont tous prêts, sur un signe de lui, à expulser les Annamites du Tong-Kin, et à replacer le pays sous l'autorité d'un roi tonkinois descendant de l'ancienne dynastie des Lé, qui vivait caché dans les montagnes. Les Annamites, au contraire, lui font un accueil douteux.

Dupuis attend pendant les quinze jours prescrits. Comme la permission n'est pas encore arrivée et qu'il veut ouvrir la voie du Song-Koï à l'influence et au commerce de sa patrie, il signifie aux maîtres du Tong-Kin qu'il entend remonter le fleuve Rouge

---

avec sa flottille, et qu'au besoin, il saura se frayer un passage par la force. L'autorisation attendue n'arrive pas. Dupuis tient parole. Il suit le Song-Koï et arrive à Hanoï, la ville la plus importante du delta, le 22 décembre 1872.

Les mandarins annamites prennent peur. Ils mettent la citadelle en état de défense. Dupuis, grâce à l'appui du peuple, ne redoute pas leur hostilité. Il laisse un instant ses navires à l'ancre devant Hanoï, sous le commandement de son ami et de son lieutenant, M. Millot, se rend au Yun-Nan, y conclut des marchés avantageux, et ramène avec lui huit grosses barques remplies de minerai et escortées par 150 soldats chinois.

A son retour, Dupuis est en butte à la haine des fonctionnaires annamites. On empoisonne son eau, on essaie de mettre le feu à ses navires, au moyen de jarres d'huile supportées par des bambous entrelacés et surnageant sur l'eau, on attaque ses hommes, on fait garder le Song-Koï par des soldats pour entraver toute communication, on met sa tête à prix, on persécute ses amis. La nuit, ce sont des assauts imprévus; le jour, des surprises, des embuscades; si les marins de Dupuis ont l'imprudence de s'écarter, ils sont aussitôt assaillis, abimés de coups, trainés tout sanglants à la citadelle et livrés à d'effroyables tortures. Les Tonkinois soupçonnés d'entretenir des intelligences avec les Français et de leur fournir des vivres sont massacrés, et le grand maréchal Nguyen-Triphuong, gouverneur annamite du Tong-Kin, et ennemi féroce de la France, les menace, en cas de plaintes, « d'exterminer leur famille jusqu'à la racine ».

Poussé à bout, Dupuis fait prendre les armes à sa poignée d'amis et de compagnons, conquiert la ville d'Hanoï, enferme les Annamites dans la citadelle, et leur interdit d'en sortir.

C'est à ce moment qu'il apprend l'arrivée prochaine d'un officier français, investi d'une mission officielle pour terminer le différend qui s'était élevé entre lui et les fonctionnaires annamites. Le gouverneur de la Cochinchine, l'amiral Dupré, tenu au courant de la situation par M. Millot, que le courageux négociant lui avait dépêché, avait demandé un délai de trois mois pour prendre une décision. Il se décidait à envoyer à Hanoï un corps expéditionnaire sous le commandement de Francis Garnier.

Les deux grands hommes allaient accomplir ensemble leur œuvre héroïque.

---



## CHAPITRE IV

La première expédition du Tong-Kin. — Francis Garnier. — Prise de Hanoï. — Conquête du delta. — Mort de Garnier (1873).

Au moment où Francis Garnier fut appelé à jouer un rôle au Tong-Kin, à consacrer son courage et son génie au triomphe de la cause française dans le delta du fleuve Rouge, il revenait d'un voyage dans la Chine occidentale qu'il avait entrepris pour rechercher l'origine tibétaine des fleuves de l'Indo-Chine et du Céleste-Empire. De retour à Shang-Haï, il se trouvait, comme il le dit lui-même dans une lettre, « un peu dans la situation d'un commis-voyageur en géographie en disponibilité ». Il reçut une lettre du contre-amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine, qui l'appelait auprès de lui en toute hâte.

Garnier se rend à Saïgon. Il est reçu par son chef, mais, bien loin d'entrer dans les vues du gouverneur qui penche pour une expédition armée, il offre d'aller trancher par la diplomatie le différend survenu entre Dupuis et les mandataires de l'Annam. Garnier, que l'on représente toujours comme un aventurier porté aux résolutions extrêmes, épris des équipées guerrières et des batailles, répugne aux moyens violents. Il ne veut participer qu'à une intervention pacifique. Du reste, à la veille du départ, il expose dans une lettre adressée à M. Levasseur, membre de l'Institut, la politique d'apaisement et de conciliation qu'il compte suivre au Tong-Kin.

«..... Le Tong-Kin, écrit Garnier, est dans une situation déplorable..... Des bandes chinoises ont envahi le pays, dont les populations, accablées d'impôts et d'exactions, n'obéissent qu'à regret à une dynastie qu'elles considèrent comme illégitime. La première pensée de l'amiral avait été de profiter de cet état de choses pour s'emparer du pays par un hardi coup de main.

« Je n'ai pas eu de peine à lui démontrer les inconvénients,

les dangers même de cette tentative. Les troupes du Yun-Nan sont armées de fusils à tir rapide et comptent des instructeurs européens; un conflit avec elles serait à craindre. Diplomatiquement, nous serions dans notre tort, et un échec serait d'autant plus grave. Enfin, nous achèverions par une lutte la ruine de ce malheureux pays qui de longtemps ne pourrait nous offrir une compensation aux sacrifices que nous aurions faits.

« Notre politique doit donc consister à dénouer peu à peu tous les fils de cette situation trop tendue; agir auprès du gouvernement de Pékin pour obtenir le retrait des troupes chinoises déjà envoyées ou sur le point de l'être dans le Tong-Kin; garantir la libre circulation du fleuve, que le gouvernement annamite ne peut aujourd'hui s'obstiner à fermer; faire comprendre à la cour de Hué qu'elle perd le Tong-Kin si elle n'accepte pas cette clause..... enfin, pour donner satisfaction à ses plaintes contre M. Dupuis et enlever tout prétexte à une intervention officieuse ou officielle d'une autre puissance, envoyer à Hanoï un officier chargé de faire une enquête et de régulariser la situation de M. Dupuis..... »

« L'amiral a adopté cette manière de voir, et j'ai accepté la mission délicate d'aller au Tong-Kin chercher à apaiser les conflits élevés entre M. Dupuis et le vice-roi du Yun-Nan d'un côté, et les mandarins annamites de l'autre; étudier les dispositions des populations et m'en servir au besoin comme d'une arme pour vaincre les dernières résistances des lettrés annamites, négocier avec eux et les autorités du Yun-Nan un tarif douanier donnant satisfaction à toutes les parties; essayer enfin d'obtenir par notre industrie et nos nationaux l'exploitation des mines du Yun-Nan, qu'un décret impérial vient de rouvrir et auxquelles les Anglais voudraient, de leur côté, obtenir un accès exclusif..... »

Garnier se prépare à partir. Il met ordre à ses affaires à Shang-Haï, revient à Saïgon, puis s'embarque le 11 octobre 1873. Il est le chef d'une division composée de deux canonnières, de la corvette d'*Estrées*; il commande à un détachement de fusiliers marins et à un détachement d'infanterie de marine. L'amiral Dupré lui offre une escorte de 400 hommes. Il la refuse. Il la considère trop forte pour accompagner un négociateur. Avant de lever l'ancre, il peut écrire.... « Comme instruction, carte blanche! L'amiral s'en rapporte à moi! En avant donc pour cette vieille France! »

Garnier part pour le delta du fleuve Rouge, sans idée préconçue; il s'apprête à faire preuve d'impartialité, mais il connaît





Pavillons-Noirs.



les sentiments du pays, les divisions qui règnent à Hanoï entre les esclaves et les maîtres. Il prévoit le cas où il sera forcé d'intervenir à main armée, et pour faire face à toute éventualité, il s'entend avec M. Millot pour un envoi de fusils, dans le cas où il serait nécessaire d'armer les partisans de la France. Une dépêche secrète est même rédigée; en voici la teneur, avec la traduction en regard :

## MILLOT. SHANG-HAÏ.

Acheter et expédier à Saïgon n. balles cotonnades de n. pièces. Crédit ouvert à n. banque (ou à comptoir) X piastres.

Acheter et expédier à Saïgon n. fusils Enfield approvisionnés à n. coups.  
Crédit ouvert à n. banque (ou à comptoir) X piastres.

Pour toute indication où l'emploi du mot Tong-Kin serait indispensable, on le remplacerait par le mot « Cambodge ».

Comme on le voit, il est aisé de se convaincre que la mission de Francis Garnier était à double issue

« Si la cour de Hué le secondait, il devait régler un différend avec M. Dupuis et ouvrir au commerce le Tong-Kin et son fleuve, en organisant les douanes sous le protectorat de la France.

« Si, au contraire, les mandarins annamites montraient de l'hostilité, l'amiral était décidé à laisser les événements s'accomplir. » Cette espèce d'alternative dans sa mission, Garnier l'exprimera lui-même plus tard, dans la dernière lettre qu'on ait reçue de lui en Europe, dans sa lettre du 4 décembre 1873 au colonel Yul, de l'armée britannique, citée par Du Caillaud.

« Le gouvernement de Saïgon, dit-il, m'a confié une mission politique au Tong-Kin..... Et me voici, par le hasard des événements, en train de fonder ici soit un protectorat français, soit une nouvelle Chine, suivant le degré d'obstination que montrera la cour d'Hué. »

Garnier, avant de se rendre au Tong-Kin, passe par l'Annam. Il s'arrête dans la baie de Tourane. Au commencement de novembre, il arrive en vue du delta. La petite troupe remonte le Tai-Binh, sorte de Song-Koï annexe, qu'on peut comparer au Lech, ou plutôt à l'Yssel, dans les bouches du Rhin. Dans la soirée du 3 novembre, à l'entrée du canal Song-Chi qui mène à Hanoï, la flottille mouille, et Jean Dupuis vient à bord de son bateau le *Mong-Hao*, rendre visite à Francis Garnier. L'ex-

pédition, remorquée dans le canal, entre à Hanoï, le 5 novembre, au milieu de la population tonkinoise, qui la reçoit avec joie, mais sans que les Annamites daignent assister au débarquement.

Dès le début, les représentants de la cour de Hué froissent Garnier et ses soldats. On assigne au corps expéditionnaire, comme logement, une misérable auberge située au centre de la ville. Indigné du procédé, Garnier se rend directement à la citadelle, en force la porte et obtient qu'on mette à sa disposition une vaste enceinte, le camp des lettrés, avec de larges appartements à l'intérieur.

La garnison annamite de Hanoï était commandée par un vieux maréchal, ennemi juré de la France, adversaire de nos soldats en Cochinchine, Nguyen-Tri-Phuong. La première entrevue de Garnier avec le chef des troupes ne laissa pas d'être froide, malgré l'obséquiosité de l'interlocuteur annamite. De plus, Nguyen fait donner le fouet à un doï (capitaine) qui, à l'entrée de la citadelle, a présenté les armes à Garnier ; Garnier exige aussitôt que le doï soit remis en liberté.

Dès que l'expédition est installée dans la demeure qui lui est concédée, Garnier adresse deux proclamations : une à ses troupes, l'autre aux indigènes. Les deux documents sont empreints de la vive et large sympathie qui animait Garnier à l'égard des soldats et des Tonkinois. Aussitôt après, les négociations commencent. Garnier n'est pas écouté, malgré son langage conciliant. Il épuise tous les moyens compatibles avec l'honneur, puis se résout à accomplir un coup d'éclat pour rétablir son prestige diminué par tant de longanimité et de bienveillance. Il écrivait à ce moment : « Le 15 novembre, j'attaquerai la citadelle, j'arrêterai le maréchal et l'enverrai à Saïgon sur un des bateaux de Dupuis que je requerrai pour la circonstance. Cependant, il ne s'arrête pas inflexiblement à sa détermination, il attend quatre jours de plus qu'il ne se l'était promis. Enfin, lassé par l'obstination des Annamites, il se décide à prendre l'offensive. Il envoie un ultimatum, le 19, au maréchal. Puis il se prépare à l'attaque de la citadelle.

Garnier n'a sous ses ordres qu'une poignée de soldats. Encore, grâce à un renfort qu'il vient de recevoir, le corps expéditionnaire se porte-t-il à onze bouches à feu, et à deux cent douze hommes. Les nouvelles troupes valent celles qu'il a amenées. Elles sont commandées par des officiers héroïques, comme l'enseigne de vaisseau Balny d'Avricourt, l'enseigne Bain de la Coquerie, le médecin de marine Harmand ; les trois aspirants,

Hautefeuille, Perrin, Bouxin, et l'aide-médecin Dubut, vaillante cohorte prête à combattre énergiquement.

La citadelle est emportée le 20 novembre. Francis Garnier, en personne, essaie d'enfoncer la porte de la citadelle. Les haches se brisent. Garnier s'aperçoit que le haut des portes est garni de barreaux; il s'accroche au rebord, malgré les balles et les boulets ennemis, passe à travers la grille, et saute dans l'intérieur de la forteresse, le revolver au poing. M. de Trentinian le suit, la citadelle est prise. Les deux canonniers françaises embossées dans le fleuve et qui, sous les ordres de M. Balny d'Avricourt, ont couvert la place de projectiles, cessent le feu. Le pavillon aux trois couleurs flotte sur la tour d'Hanoï, trente-cinq minutes après le commencement de l'assaut. 80 morts, 300 blessés, 1,000 prisonniers, parmi lesquels la plupart des mandarins : tels sont nos trophées. Nguyen est au nombre des blessés et des captifs. Garnier n'a pas dans sa vaillante troupe une seule mort à regretter, une seule blessure à constater. Deux cents soldats et marins, grâce à un chef habile, ont enlevé une place défendue par sept mille fantassins.

Le jour même où la citadelle est tombée en son pouvoir, Garnier, désireux d'empêcher le ralliement des fuyards, envoie M. Bain, avec quarante hommes et une pièce de canon, s'emparer du fort de Phu-Hoai, à six kilomètres de la capitale. M. Balny d'Avricourt, accompagné du docteur Harmand, se rend devant Hung-Yen, que les mandarins rendent sans résistance. Le Phu-Hy est bientôt occupé. Enfin le premier décembre, Hautefeuille, un héros de vingt ans, s'empare de la sous-préfecture de Gia-Lans, dans la province de Bac-Ninh. En dix journées, les quatre départements de la province d'Hanoï, la province de Hung-Yen tout entière, appartiennent à la France!

Garnier ne commet pas la faute de s'arrêter. Il donne l'ordre à M. Balny d'Avricourt d'entrer dans la province de Haï-Dzuong, une des plus fertiles et des plus peuplées du Tong-Kin. Il lui importait d'occuper ses ports, qui présentent d'excellents mouillages, et surtout de tenir Haï-Dzuong. Balny commence l'attaque contre la citadelle du chef-lieu en couvrant de boulets les remparts, puis il débarque avec ses marins qu'il entraîne au pas de course. Il ne faut pas songer à escalader les murailles que leur hauteur protège. La position devient critique. Les servants des pièces placées dans les bastions pointent sur la petite troupe : des pierres, des briques pleuvent sur les assaillants. Tout à coup, le docteur Harmand renouvelle l'exploit qui a si bien réussi à Francis Garnier dans l'attaque d'Hanoï; il re-

marque que le haut de la porte est surmonté d'une grille en bois, il la brise à coups de revolver, et, derrière lui, Balny saute par la brèche dans la place. La citadelle est prise.

Pendant que Balny réussit à Haï-Dzuong, les autres compagnons de Garnier, et Garnier lui-même, triomphent sur d'autres points.

Hautefeuille s'empare de Ninh-Binh, située, comme le Phuly, sur le Daï, bras occidental du fleuve ; il déploie une étonnante hardiesse. Il n'a pour tout équipage que huit hommes sur un canot à vapeur ; pour toutes munitions que six obus, six boîtes à mitrilles, et 250 cartouches. Ninh-Binh, bâtie entre deux rochers couronnés de batteries qui dominent l'eau, dispose de 1,700 défenseurs ; un barrage s'élève dans le fleuve. Hautefeuille brûle les barques amarrées devant la ville, saute sur le quai, suivi de cinq hommes, appréhende le gouverneur de la place et lui déclare que, si, dans un quart d'heure, il n'est pas introduit dans la citadelle, il lui brûlera la cervelle. Le gouverneur éperdu signe la capitulation. Huit hommes se sont emparés de la ville qui, du côté du sud, forme la clef du Tong-Kin : un adolescent les a conduits à l'honneur et à la victoire !

La prise de Nam-Dinh est l'œuvre personnelle de Francis Garnier. Ses lieutenants ont vaillamment lutté ; il continue leur glorieuse tâche et la couronne par une admirable action d'éclat. Il se présente devant la place sur sa canonnière le *Scorpion*, dont le mât de misaine est bientôt atteint par un boulet en marbre. Garnier envoie l'aspirant Bourin feindre une attaque sur la porte du sud-est et se dirige vers la porte de l'est avec quinze marins. Il est reçu par un feu nourri. Tout à coup, il avise des chevaux de frise et en fait mâter un contre le rempart. L'escalade s'opère aussitôt. Un marin, nommé Robert, a l'honneur de devancer Garnier, qui lui dit un mot digne des héros anciens : « Pour cette fois seulement, je te cède » et ne monte que le second à l'assaut. Les Annamites s'enfuient précipitamment. Garnier donne le docteur Harmand comme gouverneur aux habitants. Pour surveiller une province d'environ deux millions d'hommes, M. Harmand dispose d'un détachement de vingt-cinq hommes !

« N'est-il pas vrai que ces faits d'armes semblent appartenir à la légende bien plus qu'à l'histoire (1) ? Il court dans tous ces événements, dans ces combats et ces prises de forteresses, comme un souffle de gigantesque épopée. Ne peut-on pas, en parlant de Garnier et de ses lieutenants, rappeler les faits hé-

(1) *Francis Garnier*, par Edouard Petit, pages 225 et suivantes.

roïques des Balbao, des Cortez, des Pizarre, des Conquistadores espagnols et portugais, qui ont étonné le monde du xvi<sup>e</sup> siècle ? Que penser de ces officiers de marine et de leur chef, qui avec des troupes de huit à dix hommes, s'emparent de vastes citadelles, et qui, au lendemain de la conquête, savent se transformer en administrateurs consommés ? Les Anglais ont-ils, dans les annales de leur histoire maritime, des pages qui valent celles que Garnier et ses émules ont écrites avec leur épée ?

« F. Garnier, après la prise de Nam-Dinh, peut aspirer à un légitime repos. Des milices sont organisées ; des volontaires accourent se ranger sous le drapeau aux trois couleurs ; les Tonkinois considèrent le jeune vainqueur comme un libérateur. Tout semble pacifié ; le delta presque tout entier reconnaît l'autorité de la France. Il semble que la réussite est assurée. Garnier approche du but qu'il s'est assigné. Il compte doter sa patrie d'un monde ; il espère réaliser le plan de Dupleix. L'Indo-Chine orientale sera pour la France l'équivalent de l'Inde perdue au xviii<sup>e</sup> siècle. Mais, au moment même où le triomphe l'attend, Francis Garnier court à sa perte. »

Au moment en effet où il se décide à frapper un coup décisif et à se porter sur Son-Tay, ville occupée par un général annamite et par des Chinois aux pavillons noirs, et d'où partent sans cesse des bandes de pillards, au moment où il veut s'emparer du refuge où s'abritent les pirates qui infestent le cours du Song-Koï, où il a dressé le plan de l'opération avec Dupuis, où tout enfin est prêt pour l'attaque et pour la victoire, il reçoit, le 19 décembre, la nouvelle que la cour de Hué demande à traiter, et il voit arriver à Hanoï une ambassade annamite. Mais les envoyés de Tu-Duc n'apportent pas avec eux la paix ; ils apportent la trahison. Les négociations s'engagent promptement. Le dimanche 25 décembre, Francis Garnier prend une légère collation et se rend dans le Yamen (logement) du maréchal Nguyen pour savoir ce que les ambassadeurs ont à lui proposer. A ce moment, à dix heures du matin, Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tong-Kin occidental, apprend que l'armée de Son-Tay, précédée par les Pavillons-Noirs, s'avance vers la citadelle. Il fait prévenir aussitôt le chef de l'expédition.

« M. Garnier, dit Dupuis dans son Journal de voyage, s'est dirigé immédiatement au pas de course de ce côté, en disant à son domestique d'aller lui chercher son revolver et de le lui apporter sur les remparts. Mais il avait déjà été devancé par quelques-uns de ses hommes, et quelques coups de chassepot avaient plus que suffi pour faire disparaître les bandits der-

rière les bouquets de bambous qui entourent les villages. Une pièce de quatre de montagne arrivait, à ce moment, pour prendre position.

« M. Garnier, furieux de cette provocation et voyant que les bandits étaient à l'abri de ses atteintes, dit à ses hommes qu'il était inutile de mettre la pièce en batterie et qu'on allait poursuivre l'ennemi.

« Il prend avec lui douze hommes et la petite pièce de quatre, et sort par la porte du sud qu'il fait ouvrir. Il fait 5 ou 600 mètres en cheminant sur une digue, mais comme celle-ci se dirige trop à gauche de la direction prise par les bandits, il laisse là la pièce de quatre et les trois hommes qui la conduisent et coupe à travers champs avec les neuf hommes qui lui restent.

« Comme les touffes de bambous lui cachent l'ennemi, il fractionne sa petite troupe en trois, donne aux deux premiers l'ordre de se porter à droite et à gauche pour se rejoindre plus loin, pendant que lui marche de front, suivi de trois hommes. Au bout de 11 à 1,200 mètres, M. Garnier parvient à une digue derrière laquelle les Pavillons-Noirs se tiennent cachés. Comme il cherche à la gravir, les yeux fixés sur le sommet de cette digue, il n'aperçoit qu'un petit fossé d'écoulement qui se trouve au bas, il trébuche et tombe dans le fossé, à proximité de touffes de bambous où se cachent des Pavillons-Noirs. Avant que M. Garnier ait eu le temps de se relever, ceux-ci se précipitent sur lui et le percent de leurs lances. A ce moment, les trois hommes de M. Garnier se trouvaient à plus de 100 mètres en arrière de leur chef. L'un d'eux reçoit une balle qui frappe le canon de son fusil et l'atteint par ricochet à la tempe droite. Les trois hommes, voyant M. Garnier enveloppé, s'effraient et se sauvent vers la citadelle. Les Pavillons-Noirs, maîtres du pauvre Garnier, lui coupent la tête et se sauvent avec leur trophée sans être inquiétés.

« Le sergent qui marchait vers la droite, ne voyant pas apparaître M. Garnier, après les coups de feu qu'il vient d'entendre, revient sur ses pas et trouve son corps ensanglanté qu'il ramène à Hanoï. Le corps avait été transporté sur la chaussée de la digue, en face du fossé où M. Garnier était tombé. Une de ses batteries se trouvait à quelques pas de là. » A quelques mètres de distance, M. Balny subissait le même sort que Garnier.

« J'ai causé longuement ce soir, ajoute M. Dupuis, avec le sergent Champion, qui suivait M. Garnier au moment où il a été tué. Il m'a dit que les deux hommes qui l'accompagnaient l'a-



vaiant abandonné lâchement. Suivant lui, ces deux hommes se trouvaient en arrière et se sont sauvés sans songer à défendre leur chef. Il s'en est trouvé un qui a eu la faiblesse de raconter qu'il a entendu M. Garnier crier : « A moi, mes braves ! venez, nous les battons ! » M. Garnier cherchait à se défendre avec son revolver ; mais, une fois ses six coups tirés, il n'aura pu le recharger.... »

22 décembre — « En passant devant le Yà-men du maréchal, j'entre pour voir le corps de M. Garnier. Il est au milieu des deux marins. Rien d'horrible comme de voir ces cadavres sans tête. Ils sont là, étendus sur la paille, tels qu'ils ont été apportés hier soir. M. Garnier a le bras droit écarté, celui de gauche ramené le long du corps ; le pied droit est chaussé d'une bottine, l'autre n'a qu'une chaussette blanche. Les vêtements sont en lambeaux, le corps est couvert de blessures faites par les sabres et les lances. La poitrine est ouverte, le cœur arraché.... et la peau du bas-ventre enlevée... les deux mains sont crispées... Je lui serre pour la dernière fois et bien fortement sa pauvre main droite glacée, en lui jurant qu'il sera vengé. »

Ainsi mourut Francis Garnier. Ainsi tomba au champ d'honneur l'explorateur du Mékong, qui avait révélé au monde les secrets de l'Indo-Chine centrale, le littérateur délicat, émule de Jacquemont, l'artiste qui avait su, dans ses souvenirs de voyages, ciseler des pages charmantes, le hardi politique, le grand capitaine, le colonisateur de génie ! Il expira comme un héros sur cette terre du Tong-Kin qu'il avait conquise à la France ! Quand on repasse dans leur ensemble les événements de sa vie si courte mais si bien remplie, l'on constate « qu'un seul désir, une seule idée, une seule passion préside à l'ensemble comme au détail d'une telle existence. Francis Garnier, géographe, explorateur, écrivain, commerçant, économiste, conquérant, pacificateur, a toujours, sans connaître ni obstacle ni découragement, voulu, poursuivi, et obtenu le triomphe de l'influence française dans la péninsule indo-chinoise. « Voilà dix ans, écrivait-il, le 10 septembre 1873, à M. Levasseur, que je suis attelé à cette idée de l'Indo-Chine française. » C'est pour cette idée qu'il a lutté et succombé ! C'est par cette idée que ce précurseur et ce martyr a conquis l'immortalité (1) ».

Sa mort, dans la journée du 21 décembre 1873, devait être la cause de bien des désastres. Toutefois les conséquences de sa fatale disparition ne se firent pas sentir sur-le-champ. Car les lieute-

(1) *Francis Garnier*, par Ed. Petit.

nants du glorieux défunt ne cessèrent pas d'imiter la politique qu'il leur avait léguée. M. Esmez, le second de l'expédition, règle tout avec intelligence et avec dévouement. M. Hautefeuille, à Ninh-Binh, se signale par une incroyable activité, par un véritable talent d'administrateur. Le docteur Harmand obtient le même succès dans la province de Nam-Dinh ; dans la province de Haï-Dzuong, grâce à M. de Trentinian, la position des Français est meilleure encore. L'œuvre de Francis Garnier semble lui survivre. M. Esmez reprend les négociations avec les ambassadeurs de Tu-Duc, le souverain de l'Annam, quatre jours après la mort de son chef, et leur impose des conditions de paix honorables, assurant la liberté du commerce sur le Song-Koï. Mais bientôt, hélas ! les larges projets, les idées patriotiques de Francis Garnier sont anéantis en quelques heures par l'arrivée d'un négociateur qui joue au Tong-Kin le rôle que jadis, au temps de Dupleix, Godeheu avait joué aux Indes !

---

## CHAPITRE V.

La mission Philastre. — Les traités de 1874. — Les massacres au Tong-Kin. — Les explorations (M. de Kergrader. — M. Fuchs).

Le 29 décembre 1873, débarque en effet à Hai-Dzuong M. Philastre, lieutenant de vaisseau, inspecteur de la justice indigène, administrateur honnête et érudit, mais qui s'était engoué de la civilisation orientale, et « à qui on peut reprocher d'avoir perdu, pendant un long séjour à Hué et après son mariage avec une Annamite, la mesure exacte des difficultés de la situation et le sentiment des vrais intérêts de la patrie ». Il ne voit dans la prise d'Hanoï qu'une « odieuse agression », « un coup de Jarnac pour faire passer le gouvernement annamite par les Fourches Caudines ». A ses yeux, Dupuis n'est qu'un « forban » et qu'un « écumeur de mer ». Philastre est accompagné d'un ambassadeur annamite substitué par l'empereur Tu-Duc aux mandarins qui devaient traiter avec Francis Garnier.

Son premier acte fut odieusement maladroit. Partant de Hai-Phong, il rencontre à bord du d'*Estrées* qui le porte, de nombreuses jonques chinoises qui, à la nouvelle que le Tong-Kin vient d'être ouvert au commerce, étaient accourues, chargées de marchandises. Il accède à la demande de l'ambassadeur annamite, fait donner la chasse aux barques, dont 24 sont coulées; de plus, il fait exécuter 36 Chinois.

Aussitôt arrivé, il fait évacuer les citadelles prises par Francis Garnier et par ses émules: Hai-Dzuong, Nam-Dinh et Ninh-Binh. La rage au cœur, la honte au front, la glorieuse cohorte qui a obéi à Garnier, obéit à Philastre; les fonctionnaires que les Français ont nommés sont destitués; les milices qu'ils ont formées sont dissoutes. Reste Hanoï: Philastre ordonne qu'on l'évacue. En vain M. Esmeux élève de justes réclamations

contre une mesure qui livre, pieds et poings liés, les partisans de la France aux soldats de l'Annam; il est contraint d'obéir.

Quant à Dupuis, il est chassé d'Hanoï. Ses cinq navires sont bloqués dans le port d'Haï-Phong, gardés à vue pendant vingt mois par 300 fantassins et 36 artilleurs. Dupuis avait ordre d'attendre pour sortir d'Haï-Phong que le Song-Koï fût définitivement ouvert au commerce et qu'il leur fût possible de passer dans le Yun-Nan. Le grand négociant dut se débattre pendant cinq ans avant d'obtenir justice; il dut dépenser, pour lutter contre le malheur et aussi contre le mauvais vouloir de la marine, des trésors de courage et d'énergie. En 1879 seulement, un rapport de M. Bouchet, adopté par la Chambre des députés, admit ses réclamations; mais on n'a pas encore fixé la somme qu'il devait recevoir pour compenser le séquestre de ses biens et de ses navires.

Le 5 janvier et le 6 février 1874, Philastre continuait son œuvre en signant deux conventions avec l'Annam. Si elles n'avaient pas comporté l'évacuation des citadelles par les garnisons françaises, si elles n'avaient pas sacrifié les Tonkinois, nos alliés, et Dupuis, elles eussent pu paraître acceptables, car elles transformaient en clauses quelques-unes des idées commerciales que Garnier avait préconisées. Elles pouvaient permettre d'attendre le traité définitif qui devait être conclu avec l'Annam. Mais Philastre avait le tort de se fier à la bonne foi annamite. Les conventions qui, sur le papier, assuraient amnistie pleine et entière à nos anciens auxiliaires devaient rester lettre morte.

L'on devine en effet quel fut et quel dut être l'épilogue de l'évacuation. Sous les yeux de notre résident à Hanoï, M. Rheinart, qui ne disposait que de trente hommes, les Annamites tirèrent vengeance avec une implacable cruauté des partisans de la France. Les lettrés, excités par les mandarins de Tu-Duc, massacrèrent avec acharnement chrétiens et Tonkinois.

« Dix jours durant, dit M. Romanet du Caillaud, le flot destructeur se répandit au loin, portant en tout lieu la terreur et la mort : les femmes et les enfants eux-mêmes n'étaient point épargnés. Traqués comme des bêtes fauves, les chrétiens cherchaient en vain un refuge dans la fuite; le carnage et l'incendie les poursuivaient de village en village. Les lettrés ne devaient s'arrêter qu'après avoir détruit les plus belles chrétientés, massacré un grand nombre de fidèles et dispersé les autres, sans abri, sans ressources, dans les montagnes.

« C'est principalement sur les chrétientés évangélisées par les missionnaires français qu'ils s'étaient jetés avec le plus d'achar-

nement. » Au dire de l'abbé Durand, 20,000 indigènes furent tués, 300 villages brûlés, 70,000 individus chassés de leurs demeures impitoyablement.

Enfin, le 15 mars 1874, fut signé à Saïgon un traité définitif avec l'Annam, au sujet du Tong-Kin. L'Assemblée nationale le ratifia le 4 août 1874. Il nous était avantageux ; il contenait, à mots couverts, l'aveu de notre protectorat ; mais pouvait-il être plus fidèlement exécuté que les conventions précédentes, alors que la France s'était dessaisie de ses gages, des forteresses tonkinoises ? Il n'est pas inutile d'en connaître les principaux articles :

Art. 2. — La France semble veiller sur l'Annam. — « Elle s'engage à lui donner gratuitement et sur sa demande l'appui nécessaire pour maintenir dans ses Etats l'ordre et la tranquillité, pour se défendre de toute attaque et pour détruire la piraterie qui désole les côtes du royaume. »

Art. 3. — « En reconnaissance de cette protection, S. M. le roi d'Annam s'engage à conformer sa politique extérieure à celle de la France et à ne rien changer aux relations diplomatiques actuelles. »

Art. 11 et 12. — « Les ports Tinhāi (Quin-Hon, au sud de Hué), Ninh-Hai (Hai-Phong, dans le delta du Song-Koï) et Hanoi sont ouverts au commerce. Les sujets, français ou annamites, de la France, et les étrangers en général pourront, en respectant les lois du pays, s'établir, posséder, et se livrer librement à toutes les opérations commerciales et industrielles dans les villes ci-dessus désignées. Ils pourront de même naviguer et commercer entre la mer et la province de Yun-Nan par la voie du Tong-Kin, moyennant des droits fixés. »

Ainsi donc, à ne considérer que les apparences, le traité du 15 mars 1874 était assez avantageux pour la France, puisque l'Annam reconnaissait notre protectorat, assurait la liberté du commerce ; mais il ne fut pas exécuté à cause des fourberies intéressées des mandarins annamites. L'échange des ratifications fut pourtant fait. Le lieutenant de vaisseau Brossard de Corbigny a raconté avec beaucoup de verve dans le *Tour du Monde* les incidents qui marquèrent la journée du 13 avril, date fixée pour la signature définitive. Le 31 août, un traité de commerce régla les intérêts des Français et des Annamites et arrêta les droits de douane à payer à l'entrée et à la sortie des marchandises. On les fixa à 5 0/0 de la valeur des marchandises.

Une clause du traité conclu le 15 mars donnait à la France la faculté d'entretenir un consul assisté au plus de cent hommes.

A Hué, un résident français pouvait être nommé avec rang de ministre. M. Rheinart, ancien résident à Hanoï, fut accrédité auprès de l'empereur Tu-Duc à Hué. M. le chef de bataillon Dujardin fut installé à Haï-Phong.

M. Dujardin exécuta avec honnêteté et avec scrupule le traité de 1874. L'on avait promis aide et protection à l'Annam contre ses ennemis: M. Dujardin aida les Annamites à combattre et à vaincre les partisans des Lé, ennemis de Tu-Duc. Il employa la fin de l'année 1874 à étouffer cette sorte d'insurrection vendéenne qui ensanglantait le delta du Tong-Kin. Il finit par avoir raison des rebelles en les traquant dans les montagnes.

Pendant que la France observait les termes de la convention, Tu-Duc les violait d'une façon flagrante. Ce ne fut que le 25 septembre 1875 qu'il avisa ses mandarins annamites en résidence au Tong-Kin de l'ouverture du Song-Koï au commerce. Du reste, l'ouverture du Song-Koï n'était pour lui qu'un vain mot. En sous-main, il aidait les Pavillons-Noirs qui écumaient le fleuve et qui interceptaient la navigation. Il donnait un titre officiel à leur chef Lin-Vinh-Phuoc; il leur payait une solde comme à ses propres soldats. Il les encourageait à la résistance; il les armait contre les Français. Il empêchait par sa duplicité les négociants, soit chinois, soit étrangers, de naviguer sur le fleuve Rouge.

Néanmoins les manœuvres et les perfidies de Tu-Duc n'empêchèrent pas le successeur de M. Dujardin à Hanoï, le lieutenant de vaisseau de Kergaradec, ainsi que des ingénieurs, des officiers et des savants, de s'aventurer sur le fleuve et, en le remontant, d'y recueillir sur le pays et ses habitants, sur ses ressources agricoles et industrielles, une ample provision de précieux renseignements. La période qui s'écoule de 1874 à 1883, date de la seconde expédition du Tong-Kin, fut féconde pour la science, si elle fut stérile pour la politique.

M. de Kergaradec, consul de France à Hanoï, brille au premier rang parmi les explorateurs. En 1876, il pénétra avec une chaloupe et cinquante hommes d'escorte jusqu'à Lao-Kaï, à 2230, de latitude, à 300 kilomètres nord-ouest de Hanoï. Mais les Pavillons-Noirs l'empêchèrent d'aller plus loin sur le Song-Koï.

L'année suivante, avec un bateau plus léger et à fond plat, il atteignit Manghoa, à 100 kilomètres au-dessus du confluent du Nan-Si-Ho (Rivière-Claire) avec le fleuve Rouge. A la jonction des deux cours d'eau, le Song-Koï forme un fameux bassin large de deux kilomètres. Au-dessus se trouvent d'étroits bancs de sable, mais le fleuve est navigable même l'hiver pour des jonques

plates et légères. M. de Kergaradec trouva à Manghoa de grandes ressources pour le commerce européen. Des marchandises anglaises arrivant par la Birmanie, des soies et du thé de la Chine étaient échangés librement contre le produit des mines de l'endroit, qui occupent plus de dix mille ouvriers. On y fait aussi un grand trafic de chevaux, surtout de petits poneys fougueux propres à gravir les hauteurs. Il constata aussi vers les côtes l'existence de gisements houillers. Or la houille est appelée à prêter une influence capitale à ses possesseurs : en cas de guerre, les houillères du Tong-Kin peuvent assurer à la France la prépondérance dans les mers asiatiques.

A côté de M. de Kergaradec il convient de citer d'autres voyageurs qui ont contribué à faire connaître à leur patrie l'étendue et les ressources de son futur domaine. MM. Edmond Fuchs et Saladin ont fait de longues recherches géologiques au Tong-Kin. Ils y ont découvert divers gîtes houillers, dont les produits mêlés au combustible de France et d'Angleterre rendront service à la marine et à l'industrie. Ils ont signalé surtout l'existence de deux bassins importants. L'un est dans la baie d'Alung, non loin de Hong-Hai : il suit le littoral ; l'autre se trouve vers Mong-Hai, près de la frontière chinoise. Outre MM. Fuchs et Saladin, M. le Dr Moyet visitait le pays et le décrivait savamment ; M. Mollart dressait la carte. En 1881, MM. Villeroy d'Augis et Courtin poussaient leurs investigations le long de la Rivière-Claire. Ils eurent à lutter contre les Pavillons-Noirs, près de la frontière chinoise. Ils durent rebrousser chemin à Vang-Gian, car ils ne purent franchir les chutes d'eau qui barrent la navigation. M. Courtin, atteint d'une méningite, mourut le 8 décembre. M. Villeroy d'Augis atteignit Hanoï sur une pirogue. La même année, M. Aumoitte arrivait à la frontière chinoise de l'E. par les montagnes qui séparent Hanoï de Lang-Son, et il constatait que la ville et son cours d'eau se trouvaient non pas sur le versant tonkinois, mais sur le versant chinois.

Pendant que les explorateurs se lançaient dans toutes les directions, emportés par leur ardeur et par leur patriotisme, des difficultés s'élevaient entre la France et l'Annam. Le traité de 1874, en rangeant l'Annam sous le protectorat de la France, avait rompu les liens de vassalité qui unissaient le gouvernement de Hué à l'Empire du Milieu, liens de pur souvenir historique, qui n'étaient sanctionnés que par des ambassades de courtoisie envoyées à Pékin par les souverains annamites. Mais il était évident qu'un jour ou l'autre, un conflit devait s'élever « entre l'Annam, le Céleste-Empire et le gouvernement français.

« Ce conflit fut longtemps évité par la prudence des gouverneurs de la Cochinchine. M. Le Myre de Vilers, premier gouverneur civil, s'attacha en particulier à donner à notre intervention dans le delta du Song-Koï un caractère pacifique, sans rien abandonner toutefois des droits acquis par la France. Il croyait que des négociations, conduites avec fermeté et esprit de suite, pouvaient amener la cour de Hué à composition. Malgré sa duplicité, en dépit de ses intentions de recourir à l'appui de la Chine, son ancienne suzeraine, M. de Vilers pensait que le gouvernement annamite, en présence des faits acquis politiquement (1), pacifiquement et administrativement, serait obligé, un jour venant, de se jeter dans les bras de la France pour échapper à la ruine.

« D'un autre côté, le traité de 1874, signé après l'évacuation du Tong-Kin, ne donnait pas à la France tous les droits qui découlent en général d'un protectorat. Le mot même de protectorat n'y était pas inséré. Il résultait de cette omission que les envoyés français, dans les ports ouverts au commerce, n'avaient d'autre autorité que celle reconnue par les lois internationales aux consuls de la carrière diplomatique et ne possédaient pas les pouvoirs de résidents. Ils étaient impuissants en présence des agissements des sujets des puissances étrangères, et celles-ci pouvaient demander à Tu-Duc d'accréditer près de son gouvernement des consuls, sans que le ministère français pût s'y opposer. Heureusement la présence d'une escorte près de nos consuls, donnant à ceux-ci une autorité morale considérable, empêcha nos rivaux de profiter d'un droit diplomatique que nous n'aurions pu constater.

« La cour de Hué, craignant les entreprises de la France, se rapprocha de plus en plus du Tsong-Li-Yamen de Pékin (ministère des affaires étrangères chinoises) et renoua par des ambassades et par l'envoi de présents, l'antique vassalité de l'Annam vis-à-vis du Céleste-Empire, tombée depuis longtemps en désuétude. Des troupes chinoises franchirent à plusieurs reprises la frontière du Tong-Kin et intervinrent dans les affaires intérieures du pays. En même temps, Tu-Duc ne négligeait aucune occasion de se montrer hostile, et, à Paris, le marquis de Tseng, ambassadeur de l'Empire du Milieu, déclarait ne pouvoir reconnaître le traité du 15 mars 1874 et la complète indépendance du prince d'Annam, proclamée par cet instrument

(1) Dépêche du 17 janvier 1882 au commandant Rivière.



---

diplomatique (1). M. Gambetta, alors président du conseil, répondit, le 1<sup>er</sup> janvier 1882, au plénipotentiaire chinois, que le traité existait depuis huit ans, que le Céleste-Empire n'avait pas protesté lors de sa notification, et que nous ne pouvions nous arrêter devant une réclamation tardive (2).

« Bientôt la situation de nos nationaux et de nos protégés devint intolérable sur le fleuve Rouge. Les Pavillons-Noirs de Lun-Vinh-Phuoc devenaient de plus en plus dangereux et étaient appuyés sous main par les vice-rois du Kouang-Si et du Yun-Nan. M. Le Myre de Vilers, gouverneur de la Cochinchine, après maints avertissements adressés à la cour de Hué, put écrire une lettre énergique au roi Tu-Duc et envoyer à Hanoi le commandant Rivière. »

(1) Le marquis de Tseng a toujours affecté d'employer le mot *prince* et non le mot *roi* pour désigner Tu-Duc, afin de mieux marquer la vassalité de l'Annam.

(2) Livre jaune. Affaires du Tong-Kin, 1<sup>re</sup> partie.

---



## CHAPITRE VI.

L'expédition Rivière (1882-1883). — Prise des forts de Hanoï. — Prise de Haï-Phong. — Mort d'Henri Rivière, le 19 mai 1883.

Le capitaine de vaisseau Henri Rivière, que l'on venait d'envoyer au Tong-Kin, était un marin d'élite doublé d'un brillant écrivain. Il maniait la plume comme Garnier, comme Loti, car sa vue se portait comme la leur sur un horizon plus large et plus étendu que ne le peuvent embrasser les regards des littérateurs ordinaires, confinés dans les villes, loin de la vraie et puissante nature. A Paris, il fréquentait l'hôtel Pailleron, il était l'ami de Camille Doucet, d'Emile Augier, de Jules Sandeau. Il donnait des nouvelles et des romans à la Revue des Deux-Mondes. Il avait écrit *Pierrot*, *Caïn*, *la seconde Vie du Dr Roger* et bien d'autres œuvres empreintes d'une forte originalité. Comme marin, il avait fait ses preuves en 1878, en réprimant une révolte de Canaques à la Nouvelle-Calédonie, moins par la force que par la douceur et par la persuasion.

Henri Rivière avait reçu l'ordre d'agir avec prudence, de ne recourir aux armes qu'à la dernière extrémité « Toute ma pensée, lui écrivait M. Le Myre de Vilers, peut se résumer en cette phrase: Evitez les coups de fusil; ils ne serviraient qu'à nous créer des embarras. » Le caractère du commandant répugnait aussi aux moyens violents; néanmoins il fallut bien qu'il y recourût, comme jadis Francis Garnier, car les autorités indigènes l'accueillirent avec autant d'hostilité que son glorieux prédécesseur.

Henri Rivière partit de Saïgon le 26 mars 1882, emmenant avec deux corvettes, le *Drac* et le *Parseval*, 500 hommes, tant soldats que marins. Le 2 avril, il atteignait Haï-Phong. Le lendemain il entra en rade de Hanoï, à la grande joie des indigènes qui sentaient revivre leurs anciennes espérances. Mais les Annamites furent exaspérés par le récent envoi de troupes

et firent des démonstrations malveillantes. Le *Tong-doc* (gouverneur) de Hanoï ne parut point ; il fit armer la citadelle. Rivière se vit bientôt, malgré qu'il en eût, forcé de recourir aux armes.

Il rassembla toutes les troupes dont il disposait, fit appel à la garnison de Haï-Phong et eut ainsi 600 hommes sous la main. Le 25 avril, il donnait assaut à la citadelle. A huit heures du matin, l'escadre ouvrit le feu contre le rempart et pratiqua de grandes brèches dans les murailles. Un peu avant midi, le signal d'escalade fut donné ; en moins d'une demi-heure la place était prise. Nous n'avions que quatre blessés ; parmi eux se trouvait le second d'Henri Rivière, le commandant d'infanterie de marine Berthe de Vilers. Les pertes des troupes annamites étaient considérables : on rapporte que plus de 1,400 cadavres furent enterrés par les vainqueurs. Le chef de l'expédition fit démanteler la citadelle, puis la remit aux Annamites, à l'exception de la pagode royale, où fut installée une compagnie d'infanterie de marine.

La prise de la citadelle de Hanoï produisit un grand effet dans le monde oriental. La Chine, qui voyait toujours, bien qu'à tort, dans l'Annam une province vassale, fit intervenir à Paris le marquis de Tseng, son ambassadeur près le cabinet du quai d'Orsay. La France refusa naturellement de s'engager dans des pourparlers avec la Chine, qu'elle tenait à écarter du débat ; mais l'Empire du Milieu résista, poussa la cour de Hué à la résistance et par l'intermédiaire de l'empereur Tu-Duc parvint à susciter des troubles dans la Cochinchine, à la fin de l'année 1882. « M. Bourée, notre ministre à Pékin, disent MM. Bouinai et Paulus, « pensa alors à prévenir un conflit imminent entre la France et « le Céleste-Empire, et communiqua au ministère des affaires « étrangères un projet de convention qui, portant constitution « d'une zone neutre à délimiter entre la Chine et l'Annam, cédait « Laokay au Yun-Nan et contenait l'engagement pour la France de « respecter la souveraineté territoriale de l'empereur d'Annam. « Le projet de M. Bourée ne fut pas accepté par le gouvernement de la République, et ce diplomate fut rappelé. »

Cependant, dans le delta du Tong-Kin, la situation, d'abord brillante, s'obscurcissait. Le commandant Rivière attendait des instructions précises et n'osait prendre sur lui d'avancer. Les Pavillons-Noirs et les bandes chinoises, profitant de son incertitude forcée, se répandirent, s'infiltrèrent en tous lieux, poussant des reconnaissances jusqu'aux avant-postes français. Henri Rivière demanda du renfort. Il obtint l'envoi du transport



Henri Rivière.



la *Corrèze* avec 800 hommes et le lieutenant-colonel Carreau : aussitôt il se mit en campagne.

Il occupa les forts de Haï-Phong, la clef même du Tong-Kin. Le 25 mars 1883, il se présentait devant Nam-Dinh, qui en 1873 avait si fortement résisté à Francis Garnier. Il somma le gouverneur de se rendre. Sur son refus, le 27 mars, au petit jour, l'escadre, composée de 8 canonnières, d'une chaloupière et de 4 grandes jonques, ouvrit le feu sur les forts. Les fusiliers-marins, avec quelques pièces de campagne, se mirent en marche sous le commandement du lieutenant-colonel Carreau. A la nuit tombante, le drapeau tricolore flottait sur les bastions de Nam-Dinh. Les pertes des Français étaient légères; malheureusement le lieutenant-colonel Carreau fut blessé au pied par un biscailien et mourut peu de jours après. Henri Rivière laissa dans la place une garnison et revint à Hanoï.

Il y apprit que pendant son absence les Pavillons-Noirs avaient attaqué la pagode royale, gardée par les Français, mais qu'ils avaient été repoussés par le chef de bataillon Berthe de Vilers, rejetés sur l'autre rive du fleuve Rouge et chassés des villages environnants. Nos soldats avaient eu une dizaine de blessés; l'ennemi avait fait des pertes sérieuses.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans incidents fâcheux. Les canonnières françaises remontaient et descendaient le Song-Koï, partout nos soldats étaient bien accueillis. Mais les Pavillons-Noirs préparaient une nouvelle agression. Ils revenaient peu à peu, se glissaient dans les villages voisins de Hanoï, pénétraient jusque dans la ville marchande, Rivière craignit un moment d'être enveloppé. Il résolut de faire une sortie. Le 19 mai 1883, la catastrophe du 31 décembre 1873 se renouvela dans les mêmes conditions, presque au même endroit. M. Charles Baude de Mauriceley, ami intime du commandant Rivière, a tracé un tableau de la scène et la rend avec une rare énergie.

« Dans la nuit du 16 au 17 mai, des incendies s'allumèrent dans Hanoï. Des ennemis audacieux s'avancèrent jusque dans les rues. Les habitants craintifs s'enfuirent, abandonnant leurs demeures au pillage. Des clameurs montaient dans la nuit avec le ronflement des flammes et le crépitement des paillottes et des charpentes qui, de temps en temps, s'affaissaient avec un bruit sourd. Une panique emplissait la ville. Les plus timides venaient se grouper autour de la citadelle, bien que des coups de canon, partant de la rive gauche du fleuve, fussent dirigés contre ses murailles. A la clarté des feux qui dardaient l'horizon, on pouvait les voir étendus le long des fossés dans une grande frayeur.

Parfois leurs larges faces jaunes se tournaient vers les étoiles et se découpaient en clair sur le fond sombre des vêtements confondus avec la couleur brune de la terre. Sur les remparts nos sentinelles veillaient, toutes droites, l'arme au bras ou sur l'épaule, dominant ce grand spectacle qui s'étendait à perte de vue à la lueur de l'incendie, et sous la pâleur éclatante de la lune.

« Cet état de choses devenait inquiétant pour nous. Rester inactif augmenterait le danger. Il fallait donc opérer une sortie contre les Pavillons-Noirs, afin de modérer leur audace. Le 18 mai, cette sortie fut décidée pour le lendemain; on marcherait sur Phu-Hoaï, qui servait de refuge à l'ennemi.

« Les dispositions de marche sont arrêtées par le commandant Berthe de Vilers, et la soirée se passe, comme à l'ordinaire, à parler de choses et d'autres dans le salon de Rivière, où se réunissait tout le corps d'officiers. Cependant l'on se sépare plus tôt, car il est convenu que dès l'aube, c'est-à-dire à 4 heures du matin, la colonne expéditionnaire devra se mettre en route.

« Tout est prêt pour le départ. Les hommes, à la veille d'une lutte nouvelle, s'endorment en rêvant une nouvelle victoire. Les fusils sont préparés, les gibernes garnies de cartouches, et les cœurs *qui se souviennent de papa et de maman* battent pour la France, soulevant des respirations égales et scandant comme un vivant pendule le silence des dortoirs improvisés.

« Avant que le soleil ait rosé l'horizon, tous ces hommes seront debout pour l'appel, rangés en bataille.

« Le commandant Rivière avait dit à son planton, le quartier-maître Gravot, de ne le réveiller qu'à 3 heures 45 minutes : 15 minutes devant lui suffire pour être prêt à partir, à 4 heures sonnant dans les clairons. Il était encore très fatigué, quoiqu'un peu mieux portant depuis quelques jours.

« A 4 heures, le lieutenant de vaisseau de Marolles, ne voyant pas descendre le commandant, monte chez lui et le trouve moins dispos qu'il le paraissait la veille; il se plaignait et se demandait s'il était bien nécessaire qu'il accompagnât cette reconnaissance. « Ça sera aujourd'hui comme les fois précédentes, disait-il; quand ces Chinois-là vont nous apercevoir, ils vont déguerpir devant nous, et nous reviendrons sans avoir brûlé utilement une cartouche ! » Enfin, se trouvant prêt, vêtu en double, à cause de la fraîcheur du matin, il descendit appuyé sur le bras de son chef d'état-major, le brave officier que je viens de nommer plus haut.

« Les troupes étant sous les armes, Rivière prit place dans



la voiture qui contenait les vivres destinés à son repas, la colonne ne devant rentrer que le soir à Hanoï... La voiture roule au milieu de la colonne derrière les *coolies* du génie militaire, MM. les officiers de Marolles, Ducorps, Clerc et Duboc, à cheval, se tiennent à la gauche et à la droite du commandant, tandis que ses deux plantons, également montés, suivent la calèche, haut le fusil.

« Lorsque les troupes sortent de la concession, la nuit n'est pas encore dissipée, des flocons de brume se traînent encore, épars çà et là dans les ténèbres mourantes. Les maisons de Hanoï sont fermées ; la ville repose, n'ayant pas été inquiétée pendant cette nuit. La colonne marche, silencieuse, — car personne ne parle, dans le recueillement qui précède, en campagne, les batailles, — même imprévues. Mais la voilà qui contourne la citadelle pour suivre la route de Son-Tay ; le soleil apparaît alors comme un immense globe de sang, mettant de sa rougeur sur le pan d'horizon qu'il vient de trouer et sur les flaque d'eau qui alimentent les rizières subitement verdies. Le ciel a reconquis sa couleur bleue. L'horizon n'a pas un nuage, la plaine plus un flocon de brume, et peu à peu tout prend, sous la lumière croissante du jour, sa teinte respective avec l'éclat magnifique d'un renouveau de vitalité. Ensuite, la pourpre se disperse et s'efface du côté du Levant ; les nappes d'eau, miroitantes, réfléchissent les rayons dorés d'un soleil resplendissant, débarrassé des langes sanglants de son berceau. — C'est une belle journée qui s'épanouit sur le monde ! — Ironie de la nature devant les cruautés qui se préparaient.

« Les soldats de l'infanterie de marine ont la vareuse bleue, le pantalon et le casque blanc ; les compagnies de débarquement de la division de Chine sont uniformément vêtues de toile blanche, la tête protégée par un chapeau de paille, avec coiffe également blanche. Les sous-officiers portent le même costume, les manches sabrées d'un galon d'or, et les officiers gardent, autour de blanches casquettes, les insignes de leur commandement. Toute cette troupe qui se déroule à travers la vaste plaine, entre les rizières, comme un large ruban, apporte au décor une note étrangère rivalisant avec son luxe de couleur, et ajoute aussi à l'harmonie des tons répandus l'animation de leurs cohortes, frappant régulièrement la terre d'un pas cadencé, ferme et vigoureux.

« A la première halte, le commandant Berthe de Vilers s'approche du commandant en chef et l'informe que M. Sentis suit la digue de gauche à la tête d'un peloton et que la colonne

est également flanquée d'éclaireurs sur la droite (car, là-bas, les villages et les routes correspondent ensemble par des digues; — il arrive même que ces digues longent des chemins parallèles, comme celui de Son-Tay, par exemple).

« Puis la colonne se remet en marche. M. de Marolles reste seul auprès de Rivière, qui est triste et préoccupé..

« Pendant la halte suivante, il se souvient du préfet de Phu-Hoaï, qui nous a parfois renseignés sur les mouvements des Pavillons-Noirs, et il envoie l'enseigne Clerc — aujourd'hui lieutenant de vaisseau — dire au commandant Berthe de Vilers de prévenir les troupes, afin qu'il ne lui soit fait aucun mal, dans le cas où il tomberait en leur pouvoir; et, cependant, malgré sa tristesse, malgré cette préoccupation secrète qui l'obsède, Rivière semble toujours douter que nous puissions mettre la main sur les gens qui pillent Hanoï, presque chaque nuit, sous nos yeux.

« A six heures, des villages sont en vue. Fermés par des haies de bambous d'un vert noirâtre, ils mettent de larges taches d'ombre sur la plaine que le soleil éclabousse de sa poussière d'or. La colonne marche toujours d'un pas égal. Soudain, des coups de fusils se font entendre dans la direction du Pont-de-Papier. Des panaches de fumée blanche flottent, là-bas, d'où les coups sont partis et empêchent de voir ceux qui les tirent; puis la fusillade devient violente, les balles sifflent au-dessus de la voiture du commandant qui met pied à terre, ainsi que ses officiers, les chevaux, effrayés, ne tenant plus en place.

« Nous approchons du village. Nous voilà devant la porte d'une avenue qui mène à la pagode Balny. Rivière monte sur la digue et rejoint Berthe de Vilers et le capitaine Paech, qui lui montrent le pont enlevé par nos soldats; mais nous comptons déjà dix-sept blessés autour de nous. Un matelot, debout près du commandant, tombe, la face contre terre, la poitrine défoncée par une balle terrible. Traversé de part en part, une tache sanglante s'élargit au milieu de son dos sur l'étoffe blanche de la blouse. — Une touffe de coquelicots sur de la neige!

« Enfin, c'est une véritable bataille; il va falloir s'emparer des villages; nous sommes en présence des Pavillons-Noirs, qui ne faiblissent pas, comme les Annamites, devant nos premiers coups de canon...

« La fusillade continue, très serrée, dans Ha-Yen-Khé, ainsi que sur notre gauche, d'où nous viennent aussi des boulets. Le

commandant fait alors placer deux pièces en batterie qui riposent immédiatement ; mais , remarquant bientôt que cela ne nous avance pas assez , il donne l'ordre de faire franchir le pont à l'artillerie et le franchit lui-même avec le commandant de Vilers et MM. de Marolles, Puech, Ducorps et Clerc. Parvenu au milieu du pont dans le tapage de la poudre , Rivière reçoit des mains du lieutenant de vaisseau Sentis un des trois drapeaux qui viennent d'être pris à l'ennemi.

« Arrivé sur l'autre rive avec son état-major, il s'arrête aux premières cases sous un feu très nourri qui part de Trung-Thong, tandis que la lutte, une lutte acharnée, continue sur la gauche et dans Ha-Yen-Khé, dont les fourrés de bambous sont tellement épais que l'on ne peut point y suivre ce qui s'y passe.

« Aussitôt que l'on apprend que nous n'avons rien à redouter sur la droite, le village de Tien-Thong ayant été fouillé et reconnu vide, le commandant fait tirer plusieurs coups de canon sur Trung-Thong, puis il lance la compagnie de la *Victorieuse*, commandée par le lieutenant de vaisseau Le Pelletier. Elle aborde le village avec une admirable bravoure, poussant devant elle les Pavillons-Noirs, qui se retirent, mais non sans disputer le terrain pied à pied. Le sang coule de toutes parts ; les cris de rage se mêlent aux hurlements de douleur ; les armes, ruisselantes, ont des bruits mats en pénétrant dans les chairs qui se déchirent, dans les os qui se rompent, tandis que la parole brutale de la poudre tonne, çà et là, dans la mêlée farouche, dominant le meurtrier concert.

« Le lieutenant de vaisseau de Marolles, que ses fonctions de chef d'état-major conduisent un peu de tous les côtés, sous les balles et dans la houle des combattants, revient, à ce moment, auprès de Rivière, qu'il trouve sur la route, à mi-chemin du pont et de Trung-Thong, à l'endroit le plus découvert, le plus élevé, d'où l'œil embrassait le mieux le théâtre du combat.

« Le commandant lui dit aussitôt à voix basse : — « De Vilers vient d'être blessé ; il est perdu. Cela ne va pas ; nous avons des adversaires sérieux en face de nous, il faut les pousser ferme et ne pas leur donner le temps de se remettre. » — M. Berthe de Vilers avait eu le ventre traversé par une balle, et pendant que le caporal-clairon l'emportait vers la voiture de Rivière, une seconde balle lui cassait le bras droit.

« Le commandant Rivière restait debout, toujours très calme, sur le chemin. Son regard, doux et plein de tristesse, observait chaque mouvement de l'ennemi. Les balles qui passaient, en

sifflant , autour de lui , ou qui venaient mourir à ses pieds en soulevant une fine poussière , le laissaient immobile et froid devant le danger.

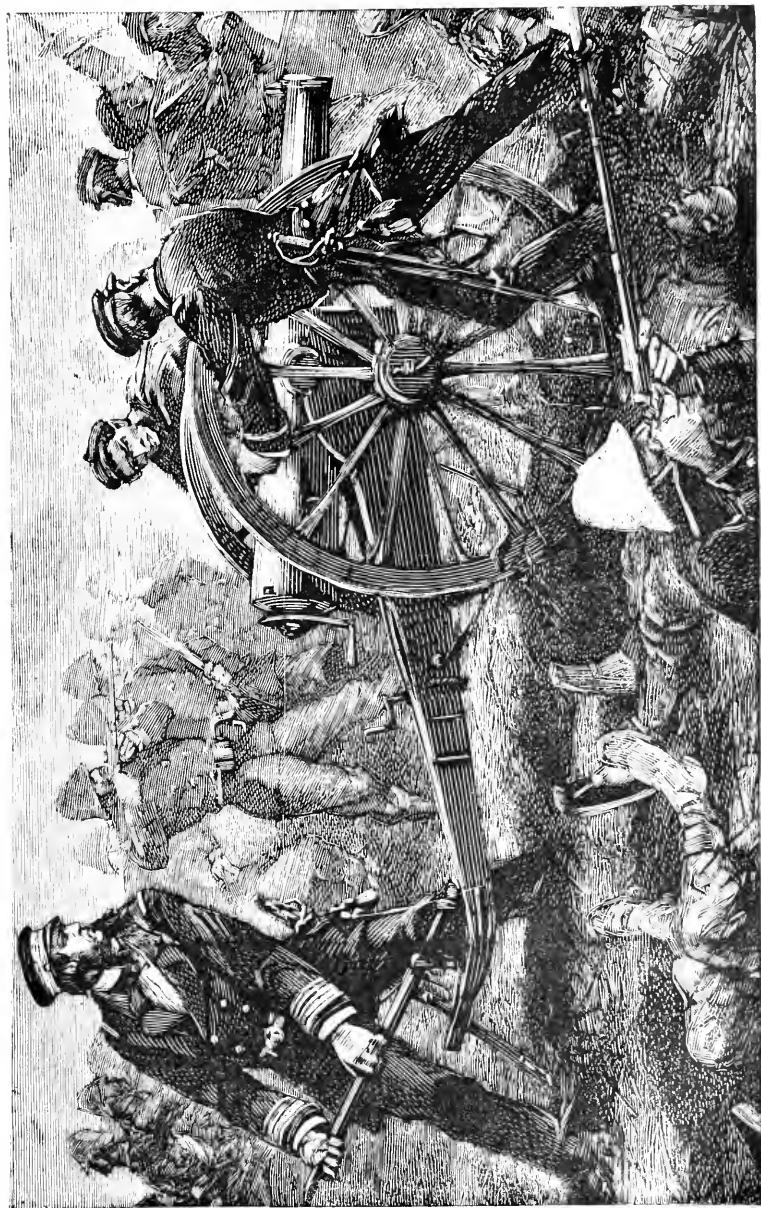
« La situation n'était pas encore désespérée , la fortune des armes pouvait nous revenir favorable , quand tout à coup M. de Marolles lui fit remarquer une bande ennemie qui surgissait à droite , dans la direction de Tien-Thong. C'était d'autant plus inquiétant que nous commençons à être très allongés sur la route , luttant déjà devant nous , comme sur la gauche !

« A la suite des reconnaissances faites dans Tien-Thong , dès le début de l'attaque , nous nous étions peu garnis sur la droite , et pourtant la bande ennemie s'avancait en grossissant , dessinant un mouvement tournant afin de nous couper toute retraite du côté du pont. La compagnie de la *Victorieuse* , entrée dans Trung-Thong et chargeant sans cesse , allait se trouver trop en l'air ; il était urgent de la rappeler. M. de Marolles insiste en ce sens près du commandant , qui ne lui donne qu'à regret l'ordre qu'il sollicite. Le pauvre ami semblait craindre de prononcer cet ordre de retraite : c'était le premier qu'il donnait ! Il y voyait comme le commencement d'une série d'infortunes. Son étoile se voilait donc ? Il en éprouvait une tristesse superstitieuse plus noire.

« Le jeune chef d'état-major se précipite à travers les balles et rencontre Duboc , qu'il envoie à Le Pelletier pour l'avertir qu'il ait à se replier , puis il revient auprès du commandant , au moment où l'attaque des Chinois va se prononcer sur la droite : leurs tirailleurs bien alignés , à découvert , approchent vivement et s'arrêtent à cent mètres de nos hommes. Alors de part et d'autre commence un feu rapide. Malheureusement , le nombre des ennemis augmente en des proportions considérables , de longues lignes de Pavillons-Noirs et de Drapeaux-Rouges apparaissent du côté de Phu-Hoai , et marchent sur nous en suivant les positions que la compagnie de la *Victorieuse* vient de quitter.

« La fusillade ennemie redouble ; maintenant elle est meurtrière. Le lieutenant de Brisis est tué ; l'enseigne de vaisseau Le Bin , qui dirigeait le tir d'un canon-revolver fourni par le *Léopard* , reçoit une balle dans la cuisse , et l'officier d'ordonnance , M. Clerc , qui se trouve entre le commandant et M. de Marolles , est blessé au bras gauche ; plusieurs hommes à la fois tombent morts , ce qui met un peu de confusion dans les rangs.

« Rivière cherche à ranimer chacun par son courageux sang



Kiviere continue de pousser le canon avec l'aide de quelques officiers et soldats.



froid et de bonnes paroles. Le canon du *Villars* est là, il le fait charger à mitraille et tirer sur les assaillants de droite qui tentent de se rapprocher ; mais la pièce, venant au recul, tombe à la rizière. Il faut la remettre sur la route. La situation devient de plus en plus critique. Les ennemis arrivent de tous les côtés. Il est évident que nous devons battre en retraite et essayer d'arrêter les Chinois au pont avant qu'il ne soit trop tard. Le commandant donne l'ordre d'atteler la pièce de canon, mais un des deux chevaux est blessé et devenu inutile. Il faut couper ses traits. Les hommes tombent ou se troublent dans le vacarme du combat. Rivière se met à pousser à la roue pour donner l'exemple, et voyant qu'une panique va s'emparer des jeunes-soldats qui luttent sur la route, il envoie M. de Marolles au Pont-de-Papier, en lui disant : « Établissez un échelon de retraite à la digue, et faites-le solide pour arrêter l'ennemi coûte que coûte et nous recueillir. » Cet officier s'élance vers le pont, se frayant un chemin parmi les cadavres qui bosselaient le sol avec de larges taches rouges autour d'eux. Les balles pleuvent sur ses pas ; cependant il parvient à la digue, où il a beaucoup de peine à former cet échelon.

« Rivière, lui, continue de pousser le canon avec l'aide de quelques officiers et soldats. L'aspirant Moulun, un jeune homme de vingt ans, qui poussait à la roue gauche, est tué raide, le crâne fracassé par une balle. Le commandant et M. Ducorps le prennent alors sous les aisselles, le soulèvent et le déposent dans le fossé ; puis ils se ruent de nouveau contre le canon devenu plus lourd à trainer. A peine ont-ils franchi quelques mètres que M. Ducorps s'affaisse, un pied traversé, et que Rivière tombe, à son tour, l'épaule gauche trouée par une balle ! Cependant la blessure n'est pas mortelle ; il se relève, refuse l'aide qui lui est offert de le soutenir, et retombe quelques pas plus loin pour ne plus se relever. Le capitaine Jacquin est tué presque sur lui... Tout cela, tandis que le canon du *Villars*, qui ne doit pas rester à l'ennemi, roule lentement sur le chemin de la citadelle.

«... Lorsque Rivière tomba, les Chinois accoururent. Sa tête étant mise à prix, chacun voulait la prendre. Il y eut bousculade ; ils luttèrent entre eux, se disputant ses dépouilles. C'est ce qui me fait espérer que si le pauvre commandant respirait encore, il n'a pas dû longtemps souffrir, les ennemis, dans leur sinistre âpreté du gain, se précipitant à qui lui trancherait la tête pour en faire un trophée !

« Les mains furent coupées ensuite par des acharnés jaloux

---

de commettre une barbarie nouvelle, et tous ces débris du glorieux mort promenés au bout de piques à travers l'Annam, qui se félicitait d'une victoire.

« Il était huit heures, et nos troupes n'entrèrent dans Hanoi que vers neuf heures et demie. La fatigue avait succédé à l'élan du combat, et tous avançaient, traînant la jambe, sous la chaleur pesante du soleil qui embrasait le ciel.

« Lorsque le canon du *Villars* eut passé le Pont-de-Papier, la retraite devint plus facile. Un avant-garde couvrit les blessés et l'artillerie ; puis les troupes se formèrent régulièrement, protégées par une arrière-garde que commandait le capitaine Puech. Enfin, en dernier lieu, marchait le lieutenant de vaisseau de Marolles, à la tête de son échelon de retraite, qui dut couvrir les mouvements de la colonne jusqu'à son entrée dans la concession de Hanoi (1). »

Ainsi, à dix ans de distance, dans une sortie où ils rivalisent d'insouciance intrépidité, les chefs des deux premières expéditions du Tong-Kin étaient tombés sous les lances des Pavillons-Noirs, emportant avec eux les regrets de la France. Ainsi tous deux avaient péri en héros, unis dans la vie par l'amour du beau, unis dans la mort par l'amour de la patrie !

Mais du moins la mort d'Henri Rivière fut bientôt vengée. Les bureaux de la Chambre votèrent des crédits pour un départ immédiat de renforts. Le général Bouet, le contre-amiral Courbet et le Dr Harmand furent envoyés en hâte au Tong-Kin.

---

(1) Ch. Baude de Maurceley. *Le commandant Rivière et l'expédition du Tonkin* (Paris, 1884, in-16), p. 188-199.



## CHAPITRE VII.

M. Harmand. — Le général Bouet. (Prise de Hai-Dzuong.) — Prise de Hué par le contre-amiral Courbet. — Traité de 1883.

Trois hommes devaient à des titres différents exercer la direction des affaires: le général Bouet, le docteur Harmand, le contre-amiral Courbet. C'étaient trois représentants de grande valeur. Le général Bouet, esprit réfléchi et prudent, ne devait rien laisser au hasard; il introduisit la tactique européenne dans les combats qu'il livra aux Annamites. Il devait avoir le commandement des troupes. Il était à Saïgon au moment où il reçut sa nomination; il arriva le 16 juin 1883 au Tong-Kin. Le docteur Harmand n'y débarqua qu'à la fin de juillet. Il était chargé d'organiser le protectorat; il avait le droit de lire les correspondances échangées entre les chefs de l'armée et de la flotte. Le docteur Harmand, ancien compagnon et ami de Francis Garnier, s'était fait connaître comme savant et comme explorateur. Doué d'une rare énergie, il avait su se montrer bon administrateur, lors de la première expédition. Quant au contre-amiral Courbet, il était encore peu connu. Sorti de l'École polytechnique, ancien directeur de l'École de Boyardville, où l'on s'exerce à la manœuvre des torpilles, récemment gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, il allait déployer des qualités supérieures comme marin, se couvrir de gloire, et assurer le triomphe de nos armes dans les mers orientales. Cependant, si le choix de ces trois chefs était individuellement excellent, il faut bien reconnaître qu'une parfaite entente entre eux ne pourrait s'opérer aisément. Leurs pouvoirs étaient mal définis; on ne s'étonnera donc pas que la mésintelligence se soit introduite dans leurs rapports et, dans la suite, ait séparé le docteur Harmand et le général Bouet.

Quand le général Bouet atteignit le delta, la situation y était mauvaise, sinon désespérée. Les Pavillons-Noirs harcelaient

nos troupes. Le général fit préparer des armements en grand nombre; il relia la pagode royale de Hanoï, occupée par une compagnie d'infanterie de marine, à la concession française, par une fortification continue. Il garnit Haï-Phong d'une nouvelle enceinte et dut se féliciter d'avoir muni la place, car elle dut repousser victorieusement une agression des Annamites, le 5 juillet.

A Nam-Dinh, la garnison française, commandée par le lieutenant-colonel Badens, tenait tête aux ennemis. Le 26 juin, dans une sortie, il leur enlevait quatre canons. Le 11 juillet, il les refoulait après un assaut malheureux. Le 19, il organisait une brillante et décisive sortie avec un renfort de 100 fusiliers. La petite expédition réussit à merveille. On incendia trois villages, on prit trois canons, quelques échelles, destinées évidemment à donner l'assaut à la place. Les Annamites, mis en déroute, perdirent 1,000 hommes, parmi lesquels cinq hauts mandarins, entre autres le *De-Doc* (général de division) et un général de brigade. Le 17 août, le lieutenant-colonel Badens opérât une dernière sortie qui dégagait la ville.

L'on résistait, mais l'on n'avancât pas. Enfin, au commencement de juillet des renforts arrivèrent sur l'*Annamite*, le *Mytho* et la *Saône*. L'effectif du corps expéditionnaire était porté à 2,500 hommes. De plus, le 20 juillet, le contre-amiral Courbet arrivait sur le *Bayard*, et à la fin du même mois le docteur Harmand, commissaire général civil, entra à Hanoï. L'on allait pouvoir reprendre sur terre et sur mer l'offensive. Les trois chefs s'entendirent sur la direction à imprimer aux opérations militaires. Le général Bouet devait sortir de Hanoï, se porter vers le Nord, risquer une pointe sur Son-Tay. L'amiral Courbet devait s'emparer des forts Thuan-Hu, à l'embouchure de la rivière de Hué, pénétrer dans la capitale de l'Empire, imposer à Tu-Duc un traité de paix.

Au Tong-Kin, l'on débuta par un combat infructueux, livré sur cette route de Hanoï à Son-Tay, où deux fois déjà nous avions échoué, où étaient tombés Francis Garnier et Henri Rivière. La route était occupée par les Pavillons-Noirs qui l'avaient fortifiée. Son-Tay formait le centre de leurs opérations; tous les villages environnants devenaient le repaire des bandes pillardes. A Phu-Hoai et à Vé, notamment, les maraudeurs exerçaient leurs déprédations. Le général Bouet voulut les déloger de leurs positions.

Le 15 août, au point du jour, 1,500 hommes de troupes françaises se mirent en marche. Le général Bouet avait comme objec-



Le général Bouet.



tif Son-Tay et s'avancait en trois colonnes. La première, à droite, sous le commandement du colonel Revillon, devait se rendre à Vé ; la seconde, au centre, se dirigeait vers Phu-Hoaï et, après la prise du village, devait agir de concert avec la colonne de droite. Sur la gauche, la colonne de réserve devait veiller à ce que les communications avec Hanoï ne fussent pas coupées.

Le colonel Revillon s'approcha de Vé, en faisant reculer les Pavillons-Noirs, grâce aux canonnières qui l'appuyaient. Vé, fortifié à l'euro péenne, résista vivement aux assaillants ; malgré trois charges à la baïonnette, le colonel Revillon ne put s'en emparer. Décidément la grande guerre commençait au Tong-Kin ; les Annamites s'étaient habitués au tir des armes à feu, et ils ripostaient à la fusillade des Français. La nuit arrivant, le colonel Revillon bivouaqua devant Vé.

Au centre, la colonne du général Bouet était plus heureuse. Elle entra sans coup férir dans Phu-Hoaï, abandonné par ses défenseurs. Il est vrai qu'elle échouait bientôt après devant le village de Yen et se voyait forcée de battre en retraite vers Hanoï. Le lendemain matin, le colonel Revillon entra dans Vé, que pendant la nuit les Pavillons-Noirs avaient déserté. Toutefois il lui fallut se replier sur Hanoï, à bord des canonnières, car l'ennemi, débarrassé du général Bouet, se rabattait sur Vé et menaçait d'intercepter les communications de la colonne de droite avec la capitale. Certes ce n'était pas une défaite. La retraite du général s'était sagement opérée. Il arriva même que, pendant la nuit, les Pavillons-Noirs furent exposés au danger d'une crue subite qui leur fit perdre leur matériel ; mais c'était presque un insuccès, et la marche sur Son-Tay se trouva ajournée. Il fallait cependant y renoncer provisoirement, car la saison se joignait à l'ennemi pour rendre les routes impraticables.

Le demi-échec de la marche sur Son-Tay fut vite compensé par le général Bouet. La journée du 19 août fit oublier celle du 15. Haï-Dzuong fut prise par le lieutenant-colonel Brionval, qui s'était porté de Haï-Phong sur cette ville, avec deux canonnières, 600 hommes et une demi-batterie. Enfin, dans les journées du 1 et du 2 septembre, le général Bouet recommençait en partie sa tentative sur la ville de Son-Tay. Il s'emparait de toute la presque île formée en avant de Son-Tay par l'embranchement du fleuve Rouge et du Day. Les soldats français luttèrent avec intrépidité. Ils avaient de l'eau jusqu'aux aisselles ; ils étaient obligés de tenir leurs fusils en l'air pour que la culasse ne fût pas submergée ; ils avançaient sous un feu nourri des Pavillons-

Noirs; ils ne prirent pas moins d'assaut la position de Palan, sur le fleuve Rouge, près de la naissance du Day.

Toutefois l'intérêt de la campagne n'était pas au Tong-Kin. Les coups décisifs furent frappés par l'escadre, en Annam. L'action principale avait lieu non devant Hanoï, mais devant Hué. Bien que, le 17 juillet, l'empereur Tu-Duc, ennemi acharné de l'influence française, fût mort, le contre-amiral Courbet reçut ordre de donner suite aux opérations dont on était convenu et d'empêcher les mandarins annamites de faire passer la succession du souverain défunt en des mains hostiles.

Le contre-amiral se rendit à Thuan-Tu avec le *Bayard*, l'*Atalante*, le *Château-Renaud*, l'*Annamite*, le *Drac*, la *Vipère* et le *Lynx*. Le 16 août, les positions des Annamites furent reconnues; le 17, l'escadre fit ses préparatifs de combat. M. Harmand, qui se trouvait à bord de l'escadre, demanda la reddition des forts : on la lui refusa. Le 18, à 5 heures du soir, les opérations commencèrent. Après avoir soutenu un bombardement de deux jours, les forts de l'entrée de la rivière se rendirent. La *Vipère* et le *Lynx* franchirent alors la barre et s'avancèrent pour tirer sur la ville. Le 19 au soir, toutes les défenses du rivage étaient prises. Dans la nuit du 20, à 3 heures du matin, un parlementaire se présenta et une suspension d'armes de quarante-huit heures fut accordée. Le 22, le Dr Harmand entra à Hué. Tous les forts et tous les vaisseaux de guerre de Hué, entre autres le *Scorpion* cédé par la France en 1874, devaient être livrés aux Français jusqu'à la signature d'un traité qui devait être signé bientôt.

Le 25 août 1883, le traité était rédigé et conclu. Notre protectorat sur l'Annam et le Tong-Kin était entièrement reconnu; la province de Binh-Thuan était annexée à la Cochinchine; les ports de Tourane et de Xuanday étaient ouverts au commerce. Un résident de France devait s'installer à Hué et avait le droit d'obtenir des audiences privées et personnelles auprès de l'Empereur. La France pouvait contrôler les douanes de l'Annam. Elle devait mettre les douanes du Tong-Kin entre les mains d'une administration entièrement française. Naturellement, le droit de circuler, de s'établir le long du fleuve Rouge, lui était reconnu; elle pouvait y élever des postes militaires, des fortifications là où on le jugerait nécessaire. Enfin un traité de commerce spécial devait compléter les avantages politiques concédés à la France. Comme on le voit, la France prenait sous son protectorat effectif et l'Annam et le Tong-Kin.

Après la signature du traité, le Dr Harmand revint à Hanoï. C'est alors que de graves difficultés s'élevèrent entre le gouver-

---

neur civil et le commandant militaire. Le 18 septembre, le général Bouet rentra en France. Il y venait sous couleur de renseigner le gouvernement sur les mesures à prendre au Tong-Kin ; en réalité, il s'éloignait pour couper court aux difficultés que faisait naître le protectorat. Le colonel Bichot prit le commandement provisoire des troupes. Mais, le 25 octobre, le commandement des forces de terre et de mer était concentré entre les mains de l'amiral Courbet, et le Dr Harmand était autorisé à partir pour la France. L'unité de direction était établie au profit d'un homme qui allait combattre et vaincre sans tarder.

---





## CHAPITRE VIII.

L'amiral Courbet dirige seul les opérations au Tong-Kin. — Prise de Son-Tay (décembre 1883).

L'amiral Courbet avait besoin de tout son talent et de toute son énergie pour lutter contre les ennemis qui surgirent au Tong-Kin, plus acharnés après le traité de Hué qu'auparavant. Le 25 octobre, l'amiral Courbet avait pris en main tous les pouvoirs civils et militaires. Il n'eut pas à goûter un long repos après sa nomination. Le 12 novembre, Haï-Dzuong fut attaqué par les Chinois. Le 17, la ville fut envahie par les Pavillons-Noirs. La canonnière la *Carabine* fut obligée de reculer devant les balles ennemies. Sans l'arrivée du *Lynx* qui dégagea la garnison, la citadelle aurait été prise. Enfin le 17 novembre l'amiral Courbet apprenait que le marquis Tzeng, ambassadeur de Chine à Paris, se décidait à déclarer officiellement la présence des forces impériales au Tong-Kin. Il fallait combattre les Chinois en même temps que le parti dissident de l'Annam.

L'amiral Courbet reprit alors le plan de Francis Garnier, de Rivière et de Bouet. Il songea à marcher sur Son-Tay qui avait échappé à tous ses prédécesseurs. Mais il avait besoin d'opérer par grandes masses. En décembre 1883, il reçut de puissants renforts amenés par le *Bien-Hoa*, le *Tonkin* et la *Corrèze*. Il eut ainsi sous ses ordres 9,500 hommes, sans compter 3,000 auxiliaires tonkinois et la flotte qui comprenait 3 cuirassés, 6 croiseurs, 2 avisos. Il prit un mois pour organiser les préparatifs de l'expédition. Il ne mit en mouvement que 6,800 hommes et 7 canonnières, quand il donna le signal du départ, le 13 décembre 1883.

M. Rollet de l'Isle, dans son récent ouvrage : *Au Tonkin et dans les mers de Chine* (1), résume la prise de Son-Tay en quelques lignes qui ont un relief tout militaire.

(1) 1 vol. in-8°, chez Plon, 1886.

« 21 décembre. — Baie d'Honegac. — Le 13, départ  
 « de Hanoi dans un tel secret que les officiers n'ont su que  
 « l'on allait à Son-Tay, et non pas à Bac-Ninh, que par la  
 « route qu'on leur a fait prendre. Arrivée le 14 au confluent  
 « du Day avec le fleuve Rouge. Débarquement pour éviter  
 « d'attaquer de front les défenses accumulées par les Pavil-  
 « lons-Noirs entre le fleuve Rouge et la ville qui en est  
 « très rapprochée. Attaque des premières positions par les  
 « turcos, l'infanterie de marine et les tirailleurs annamites.  
 « Combat, toute la soirée du 14, dans lequel les turcos perdent  
 « énormément de monde, ainsi que dans un retour offensif de  
 « l'ennemi dans la soirée. Cette tentative est repoussée. Mais le  
 « combat, qui a lieu presque toujours à l'arme blanche dans un  
 « angle formé par deux digues, est excessivement meurtrier ;  
 « une compagnie entre autres perd 4 officiers sur cinq. Le 15,  
 « attaque de la porte du nord de Son-Tay, simultanément par  
 « les marins du commandant Laguerre et la légion étrangère.  
 « Pendant le combat, l'amiral s'est tenu à trois cents mètres des  
 « remparts, sous le feu des assiégés, qui, l'ayant reconnu,  
 « avaient planté dans la place, en face de lui, trois grands pavil-  
 « lons noirs. Les troupes l'ont acclamé avec enthousiasme. »

« 29 décembre, à bord du Bayard. — Baie d'Halong. — Quelques  
 « détails complémentaires sur Son-Tay, qui fait ici le fond de  
 « toutes les conversations. A l'attaque des forts du Phu-Sa, à  
 « l'angle des deux digues, le 14, les turcos ont donné avec  
 « tant d'impétuosité que leurs officiers n'ont pas pu les retenir.  
 « Aussi se sont-ils fait ramener une fois ; mais en voyant l'infan-  
 « terie de marine qui allait les dépasser, ils sont repartis comme  
 « des fous. Il y a eu dans cette première attaque 250 hommes  
 « hors de combat, sur 358 dans les deux affaires, et surtout une  
 « forte proportion d'officiers. De plus, quand, après avoir été  
 « repoussés, les turcos sont pénétrés dans les retranchements enne-  
 « mis, ils se sont livrés à un carnage effroyable, exaspérés en  
 « voyant décapités les cadavres de ceux de leurs camarades qui  
 « étaient tombés dans la première attaque. La légion étrangère  
 « s'est admirablement conduite ; et l'on a beaucoup remarqué  
 « le calme et la bravoure du bataillon des tirailleurs annamites.  
 « Sous le feu des remparts, il a exécuté une série de feux de  
 « salve d'une précision qui a frappé nos officiers.

« On a trouvé dans la ville de nombreux approvisionne-  
 « ments : riz, argent et munitions, et quelques canons rayés.  
 « Les retranchements étaient formidables et, s'ils avaient eu  
 « plus d'artillerie, on aurait eu de la peine à les approcher. »

La prise de Son-Tay fut un admirable fait d'armes, que nos troupes accomplirent glorieusement. Le détail de la journée est donné avec une grande précision par le correspondant du *Temps*. Il est intéressant de connaître le récit de la mémorable victoire remportée par l'amiral Courbet :

« Toutes les troupes étaient réunies, le 14 au matin, à l'ouest



L'Amiral Courbet.

du Day. Le même jour, à huit heures du matin, le signal de l'action est donné par un coup de canon tiré sur les retranchements établis sur une des digues de protection du fleuve. L'engagement se dessine sur toute la ligne de Dai-Dong à Coc, les canonniers escortant le corps expéditionnaire ; mais l'élan du côté des tirailleurs algériens est tel, que, malgré les instructions de l'amiral recommandant de leur ouvrir la route à coups de canon, la flottille reste toujours en arrière. Cependant, forçant de vapeur, elle arrive devant la batterie de Phu-Xa ou Phu-Tha, où elle est reçue par une violente canonnade. L'ennemi a de nombreuses pièces en batterie, mais heureuse-

ment un seul canon — il est d'assez fort calibre — manœuvre bien et touche légèrement la *Fanfare* et l'*Eclair*.

« Depuis le matin, les tirailleurs annamites, que l'un des transports a jetés à terre, sont aux prises avec l'ennemi; ils gagnent lentement du terrain; mais, à une heure, les turcos viennent leur prêter main-forte pour enlever les fortins et les lignes barricadées qui sont en avant de Phu-Xa, et desquels l'ennemi, bien abrité, envoie une fusillade des plus meurtrières.

« C'était la deuxième colonne, commandée par le lieutenant-colonel Belin, du régiment de marche, qui arrivait à l'heure prescrite à l'emplacement désigné par l'état-major. Pendant sa marche, la colonne avait fouillé les bois et les villages autour de la digue qui servait de route. Le commandant Jouneau, en tête de colonne avec le 2<sup>e</sup> bataillon du régiment de marche du 19<sup>e</sup> corps (3<sup>e</sup> tirailleurs), avait rempli cette mission avec succès, en se servant avec habileté des feux de section et d'escouade; mais, dans cette marche de 7 à 8 kilomètres, il n'y eut aucun engagement sérieux, l'ennemi battant en retraite à mesure que les tirailleurs gagnaient du terrain.

« Arrivé au point fixé par l'état-major, on forme les faisceaux, ce qui ne faisait pas l'affaire des turcos. Ceux-ci commencèrent à murmurer et à se plaindre qu'on ne faisait pas cas d'eux, qu'ils ne pourraient se mesurer avec l'ennemi. Il fallut l'intervention des officiers pour les calmer et les convaincre que, jusqu'à ce moment, il n'y avait eu en réalité qu'un engagement d'artillerie.

« A midi et demi, ils reprennent les armes: la colonne se met en mouvement et peu après elle recevait l'ordre d'enlever, avec l'infanterie de marine, les fortifications qui sont échelonnées du fleuve à la citadelle. L'infanterie de marine était massée à l'abri d'une digue très voisine du fleuve, et les canonnières dirigeaient un feu très violent sur toutes les positions. Les turcos étaient satisfaits.

« Le terrain qu'il s'agissait de franchir était entièrement découvert, battu par des feux croisés et inondé presque en entier. Le commandant Jouneau fait mettre la baïonnette au canon, les trois premières compagnies de turcos s'élancent de front, tandis que la quatrième tente un mouvement de flanc. En un instant, malgré un feu des plus vifs, les tirailleurs abordent le fortin et les barricades en bambous qui le flanquent, enlèvent l'ouvrage avec un entrain irrésistible. Tout cela en un éclair de temps.

« La redoute était défendue par neuf canons en bronze d'ancien modèle et de gros calibre. Pas une des pièces n'avait été entamée par la canonnade; toutes étaient sur leurs affûts, prêtes à faire feu.

« Le bataillon avait laissé beaucoup des siens sur le terrain. L'infanterie de marine, qui avait participé au combat et soutenu énergiquement les tirailleurs, était aussi très éprouvée. L'ennemi, fortement ébranlé, tente cependant un retour offensif et, profitant de sa connaissance du terrain, aborde, tandis que le gros de la colonne continue sa marche, un détachement d'arrière-garde, qui est forcé de se replier, lui blesse quelques hommes, se jette sur les blessés, que l'on retrouve plus tard les mains coupées et mutilés de la plus horrible façon, si horrible que la plume se refuse à le dire.

« La deuxième colonne avait continué sa route, en enlevant, sur une distance de 1,800 à 2,000 mètres, barricade sur barricade, jusqu'à 150 mètres du mirador de Son-Tay. La résistance était énergique, les Chinois ne lâchaient pied qu'au dernier moment.

« Turcos, infanterie de marine, tirailleurs annamites luttaient d'entrain et de bravoure. L'amiral avait donné l'ordre à la flottille de cesser le feu pour ne pas gêner le mouvement dans la direction de la citadelle, et en même temps il faisait évacuer les blessés sur le *Rumiraru*. Ils étaient déjà nombreux. La flottille avait tiré depuis le matin plus de trois cents coups de canon, coulé plusieurs jonques et démonté plusieurs pièces à l'ennemi.

« A sept heures, l'engagement est général. La plupart des ouvrages avancés de la citadelle sont enlevés, mais nos pertes sont grandes; les tirailleurs algériens, les héros de la journée, ont eu leur commandant blessé à la tête de ses troupes, à l'attaque d'un des nombreux fortins. Sur quatre officiers d'une de leurs compagnies, trois sont hors de combat; il ne reste qu'un lieutenant pour la commander.

« Pendant la nuit, l'ennemi tente un retour offensif, mais, malgré son énergie, il est repoussé. La *Fanfare*, qui garde la rive gauche du fleuve Rouge, est également attaquée par les Pavillons-Noirs, qu'elle disperse par quelques feux de salve. La fusillade continue jusqu'au jour. La différence de son des fusils Remington et de nos armes nous permet de distinguer facilement les positions de l'ennemi, qui paraît se retirer sur la citadelle.

« Le 15, à sept heures du matin, l'amiral et son état-major

vont se rendre compte de la position de Phu-Xa , sur notre droite , qui était observée depuis la veille par les tirailleurs annamites.

« A quatre heures du soir, l'infanterie de marine, les turcos et la légion étrangère s'élancent sur le fort . et , baïonnette au canon, malgré une vive canonnade , des bordées à mitrailles et une fusillade des plus nourries, la position est conquise.

« L'ennemi était décidément refoulé dans la citadelle; mais il ne voulait pas s'avouer vaincu ; ses troupes fraîches tentent encore de reprendre les positions. Feux de peloton, coups de canon , résonnent toute la nuit sans une seconde d'intervalle. En moyenne, les Français tirent quinze coups contre un tiré par l'ennemi.

« Le 16, les troupes avancent par un mouvement circulaire sur la citadelle. A dix heures, les fusiliers marins et la légion étrangère emportent d'assaut la grande pagode située à 200 mètres de la porte ouest de la citadelle. A sept heures du soir, l'amiral signale par télégraphe : « *Marins fusiliers et légion étrangère ont bravement emporté à la baïonnette la première enceinte de la porte ouest. Grâce au terrain accidenté, nos pertes d'aujourd'hui sont minimales.* »

« Une grande tranquillité règne pendant la nuit. Le 17 décembre, l'*Éclair* remonte le fleuve pour prendre position afin de contre-battre la citadelle elle-même, tandis que la *Trombe* descend jusqu'au Day pour barrer le passage aux renforts qui arrivent à l'ennemi. Mais, à neuf heures du matin, le corps expéditionnaire en entier reçoit le télégramme suivant du poste optique installé sur la tour de Son-Tay : « *Pavillon français salue l'amiral* ».

« Pendant la nuit, l'ennemi avait évacué la citadelle, et, le matin, le capitaine de frégate Laguerre, commandant le bataillon de marins fusiliers, en était avisé par un espion.

« Les marins étaient entrés dans Son-Tay le fusil sur l'épaule. — La veille, avec la légion étrangère, ils avaient fait un terrible massacre dans la grande pagode, où ils avaient réussi à cerner l'ennemi, auquel ils n'ont pas fait de quartier. — Les braves turcos mutilés par ces sauvages étaient vengés !

« On trouva dans la citadelle une centaine de chevaux, non dressés pour la plupart, des armes, munitions, etc., et de grandes richesses dans la grande pagode qui est au centre de l'ouvrage fortifié. »

L'amiral Courbet félicita aussitôt les troupes de leur belle conduite :

« Soldats et marins,

« Les forts de Phu-Xa et la citadelle de Son-Tay sont désormais illustrés par votre vaillance. Vous avez vaincu un ennemi redoutable et montré une fois de plus au monde entier que la France peut toujours compter sur ses enfants. Soyez fiers de vos succès, ils annoncent la pacification du Tong-Kin.

« Au quartier général de Son-Tay, 17 décembre 1883.

« COURBET. »

M Paul Bourde, l'auteur de *Paris au Tonkin*, visita Son-Tay au mois de février 1884. Il a tracé la description suivante de la ville telle que l'avait faite la guerre :

« La citadelle est aujourd'hui pleine du bruit et du mouvement de la garnison, mais la ville proprement dite, ces quartiers où les balafres de la guerre sont encore toutes fraîches, restent aussi mornes qu'au lendemain de l'assaut; nous y avons erré quelques heures à respirer la tristesse des ruines. Les toits défoncés par les obus, les murs éventrés, bâillent par de béants trous noirs; les maisons, que personne n'a ouvertes à l'étranger, ferment leur porte avec une obstination farouche; un silence de mort pèse dans les rues; il semble qu'on y sente encore l'hostilité de ceux qui les peuplaient. La partie du village nord, entre la seconde enceinte et le fleuve, a été complètement détruite. Les bassins cimentés où l'on recueillait l'eau du ciel témoignent seuls de l'emplacement où furent des habitations; les briques mêmes ont été enlevées pour construire deux blockhaus, dont les tours rouges dominant cette plaine si bien rasée qu'on pourrait, suivant l'usage antique, y semer du sel.

« La grande pagode de Phu-Gni, qui s'élevait près de là, n'est plus qu'un monceau de décombres; les tables des offrandes laquées de rouge et réchampies d'or, les panneaux couverts d'inscriptions, les boiseries ouvragées, broyées sous le talon des soldats, gisent mêlés aux briques des murailles. Une sorte de charnier de dieux était amoncelé dans une cour où les débris de statues de bois de la pagode avaient été jetés. Au milieu des membres rompus et des troncs mutilés, nous retrouvâmes intacte la tête de Bouddha, éclairée de cet ineffable sourire de détachement que les sculpteurs indous ont inventé; et cette vue nous fit faire un retour sur ces doctrines qu'on nous

---

avait enseignées à Ceylan. Quelle chose chétive et insignifiante dans la mâchoire du néant que l'individu au milieu de ces grandes catastrophes ! Notre établissement au Tong-King sera certainement marqué comme un progrès au bilan de l'humanité, et le malheur des pauvres gens dont nous inspections les demeures à demi détruites est le prix de cette transformation. Mais qui leur tiendra compte de leurs souffrances ? Ils ont passé obscurément sous la meule du destin, et personne ne les a même entendu crier. »

La prise de Son-Tay eut un retentissement considérable dans tout l'Orient. La cour de Hué, qui venait d'être le théâtre de graves désordres, rentra dans le calme. L'empereur Hap-Hoa, successeur de Tu-Duc, avait été empoisonné parce que nous le protégeions ; il fut remplacé par un parent du ministre des finances dans l'Annam, un certain Kien-Phuoc ou Taï-Phu, qui se hâta d'obéir aux conseils du résident français, M. de Champeaux, dès que Son-Tay se fut rendu.

Cependant l'amiral Courbet voulait compléter son succès et achever la guerre par la prise de Bac-Ninh, ville située à cinq kilomètres du Song-Koï, au N.-E. de Hanoï. Il avait demandé des renforts ; il les attendait pour remporter une seconde et brillante victoire, quand il apprit que l'honneur de donner l'assaut à Bac-Ninh n'était pas réservé à la marine, mais à l'armée de terre. Près de 3,000 hommes furent envoyés avec des canons, des télégraphistes, des aérostatiers ; leur chef était le général de division Millot, assisté des deux généraux de brigade : Brière de l'Isle et Négrier. Parmi ses officiers d'ordonnance, le général Millot comptait Hautefeuille, devenu lieutenant de vaisseau, l'ancien compagnon de Francis Garnier. Du moins Courbet fut élevé au grade de vice-amiral et maintenu à la tête de la division navale. L'armée de terre et l'armée de mer vont rivaliser de courage et de gloire

---



## CHAPITRE IX.

Le général Millot, commandant en chef au Tong-Kin. — Les généraux de brigade Brière de l'Isle et Négrier. — Prise de Bac-Ninh (mars 1884). — Prise de Hong-Hoa (avril 1884).

Le général Millot, commandant en chef du Tong-Kin, mit rapidement à exécution le projet de l'amiral Courbet. Il choisit comme objectif Bac-Ninh. Négrier, que les indigènes appellent *Maolen* (vite) à cause de son impétuosité, part, à la fin de février 1884, en avant-garde. Il détruit les barrages que les Chinois et les Pavillons-Noirs ont élevés dans le Song-Can; il prend Bac-Ninh à revers par le nord, pendant que Millot et Brière de l'Isle se disposent à l'attaquer par le sud. Les Chinois allaient se trouver pris entre deux feux, position qui leur fait horreur et qui les pousse généralement à la fuite, car ils ne savent pas encore éviter les stratagèmes de la tactique moderne.

Le 8 mars, la brigade Brière de l'Isle se mit en marche pour combiner ses efforts avec les évolutions de la brigade Négrier. M. Paul Bonnetain, dans son livre *Au Tong-Kin*, décrit avec un art merveilleux la marche en avant soit des soldats, soit des coolies. On croit assister au défilé, tant il est présenté avec exactitude, tant le pittoresque et la magie de l'Orient éblouissent le regard :

« On marche sur les digues, à la file indienne, rarement deux par deux, pendant des heures, avec de courtes haltes pour permettre aux canons qui s'embourbent de reprendre leur place, leur chemin une fois frayé. La colonne s'allonge et s'étend indéfiniment, serpentine; elle évoque on ne sait quelles comparaisons classiquement démodées, avec ses allures de monstre qui rampe dans le vert et reflète la lumière sur ses changeantes écailles.

« Des armes s'allument en aigrettes de flammes sur les fusils, en réguliers éclairs sur les fourreaux de sabre. Les vareuses noires de l'infanterie de marine, les chemises de laine des marins

se veloutent. Les turcos sont habillés de ciel avec des passenteries de soleil; l'état-major flambe; l'artillerie a l'air d'une plate-bande de géraniums qui marcheraient. Mais c'est à l'avant-garde que la matinée prodigue ses plus intenses incendies. Comme un troupeau de paons faisant la roue, la petite troupe s'échelonne : tirailleurs tonkinois aux bleus nuancés, au harnachement jaune, aux salacos vernissés et fulgurants que couronne une cocarde tricolore, et tirailleurs annamites vêtus d'un noir lustré, mais dont le haut chignon supporte, noué par une écharpe cerise, flottante par derrière, un petit salaco, tout plat, assiette de bambou qu'on dirait d'écaille blonde et dont le centre s'irradie en une étoile cuivrée, sanglante... La colonne tourne et retourne sur elle-même, sans cesse et sans fin, au gré des digues étroites, simples sentiers un peu surélevés, murs de boue sèche qui délimitent les champs. »

A la suite des soldats s'avancent les coolies. « L'inoubliable armée ! hâves, jaunes, efflanqués, loqueteux, les jambes et les pieds nus, empestant la sueur, haletants et démoniaques, les mercenaires descendent deux par deux, incessamment. Sur les épaules de chaque couple, un bambou repose, moins jaune que la chair sur laquelle il s'appuie. Au milieu, suspendu par un ingénieux amarrage de cordes et de lianes, une caisse ou un tonneau ou une cantine ballottent avec des à-coup secs pour les arrêts et les descentes, et de régulières amplitudes de pendules dans les marches en terrain plat. Il y a des centaines et des centaines de centaines de ces couples, tous lamentablement pareils, hideusement semblables : coolies portant les bagages de chaque bataillon, coolies des ambulances portant les funèbres couches de toile qui demain charrieront nos blessés, coolies portant les munitions. Des soldats de l'arrière-garde les escortent, aussi fatigués qu'eux et pliés par le sac, essouffés de leur rôle de chiens de berger, égosillés de crier depuis l'aube : *Maulen ! Maulen !* Vite ! Plus vite ! à ce troupeau de brutes, bêtes de somme volontaires... Le torrent se rue plus fort, sans jamais une chute, un accroc au fardeau. Quand une épaule se meurtrit sous le poids du bambou, le bambou passe sur l'autre, mais l'inférieure marche ne s'arrête pas pour cela... A présent, ce sont les coolies du grand convoi, le convoi du service administratif, la foule innombrable et sauvage des esclaves promenant la farine, le biscuit, l'eau-de-vie, le vin de l'armée. Les caisses suivent les caisses, les tonneaux, avec une monotonie infernale. Et tous ces hideux fantômes, tous ont au bras un brassard, un chiffre, une marque distinctive. »



Le général Millot.



La brigade Brière de l'Isle longea extérieurement le canal des Rapides, et le traversa à Chi, non loin de Duong. Les Chinois, au nombre de 16,000, dit-on, prirent peur. Ils se crurent cernés. Ils s'enfuirent, affolés, par la route de Thai-Nguyen. Le général Négrier avait eu l'honneur de la victoire.

Le 12 mars, en effet, il avait rencontré l'ennemi dans le village chrétien de Keroï, et l'en avait délogé. Les soldats s'étaient déployés en tirailleurs et, sur l'ordre du général, n'avaient ouvert le feu contre les Chinois protégés par des bambous qu'à 230 mètres. Sans brûler une amorce, les jeunes fantassins de Négrier marchent stoïquement sous le feu. A la distance prescrite par le chef, ils tirent et s'élancent tous à la fois. Une lutte corps à corps s'engage dans le village. 300 Chinois y trouvent la mort. La haie de bambous avait été emportée à la baïonnette.

Le général Négrier, à la vue de cette *furia* toute française, ne put s'empêcher de s'écrier : « Avec de pareilles troupes, nous pouvons regarder sans crainte par delà la trouée des Vosges. »

Puis la brigade, continuant sa marche, s'empare du fort du Dap-Can sur le Song-Cau. Enfin, dans cette même journée du 12 mars, à 5 heures du soir, Négrier bombarde la Porte de Chine à Bac-Ninh, pendant que la brigade Brière de l'Isle, avec les turcos et l'infanterie de marine, enlève les cinq hauteurs de Tuang-San, mamelons qui dominant la ville. A six heures, Négrier entre dans Bac-Ninh, abandonné par ses défenseurs, et passe la nuit dans la place. Le lendemain, à midi, le général Millot fait son entrée dans la citadelle.

L'on trouva plus de 100 canons dans Bac-Ninh. On y prit des drapeaux, que le général Millot a depuis envoyés en France et qui sont déposés aux Invalides. Le pavillon du généralissime chinois est en soie jaune avec bordure violette, monté sur une hampe de bambou et haut de cinq mètres. Un autre est noir avec lettres blanches. Les autres sont multicolores, en soie ou bien en cotonnade. Ils sont tous montés sur bambou ; une monture en fer conique, placée au bas de la hampe, sert à les planter en terre.

Aussitôt après la prise de Bac-Ninh, obtenue plutôt par la marche, par le stratagème que par les armes, l'ennemi fut poursuivi dans sa fuite. La colonne Négrier devait se porter vers Lang-Son, mais les défilés des montagnes l'arrêtèrent à Bac-Can, au tiers de la route. La colonne Brière de l'Isle avait comme objectif Thai-Nguyen, place où s'étaient réfugiés les Chinois fugitifs. Le général s'en empara sans coup férir. Mais la grande opération qui devait achever la campagne, c'était le

siège et la prise de Hong-Hoa, du côté du fleuve Rouge, dans la direction de Lao-Kai; le général Millot s'y porta rapidement.

Le 6 avril, l'armée française partit de Son-Tay, où les troupes s'étaient rassemblées. Le général Brière de l'Isle avait l'ordre de franchir la rivière Noire à Bat-Bac; le général Négrier ainsi que le général Millot devaient suivre le bord du Song-Koï. L'on attaquait Hong-Hoa à la fois par le fleuve et par les montagnes. La ville fut vite prise. Le 10 avril, chassés de retranchement en retranchement, les Chinois abandonnèrent Hong-Hoa, après en avoir incendié toutes les maisons. Le bombardement lent et systématique de nos canons avait effrayé l'ennemi. Le 13 avril, un bataillon entra dans la citadelle et y trouvait 30 canons. Le succès se continua vers la citadelle Dong-Van évacuée par les Célestes. Le commandant Coronnat, qui y entra, la fit raser. Les Pavillons-Noirs gagnèrent les montagnes.

La période active de la conquête paraissait terminée. L'armée chinoise était en pleine déroute. Le général Millot s'appliqua aussitôt à pacifier le pays, à organiser la conquête. Il forma deux régiments de tirailleurs tonkinois. Toutefois il ne s'en tint pas à ses deux grands succès de Bac-Ninh et de Hong-Hoa. Il présida à quelques opérations de détail. Le 1<sup>er</sup> juin 1884, il faisait occuper Tuyen-Quan, place forte qui domine le cours de la Rivière-Claire, affluent du Song-Koï.

L'armée crut alors qu'elle allait pouvoir prendre un repos bien et dûment gagné après tant de fatigues et de victoires. La cour de Pékin semblait en effet prête à traiter. Le vice-roi du Tchéli, Li-Hang-Chang, chef du parti de la paix, allait reprendre les négociations. La paix fut même signée, paix qui doit amener une guerre acharnée.

---



Le général de Négrier.





## CHAPITRE X.

Le traité Fournier, premier traité de Tien-Tsin (11 mai 1884). — La surprise de Bac-Lé (23-24 juin). — Rupture officielle avec la Chine. — Résumé des exploits maritimes de l'amiral Courbet (Formose). — (La rivière Min et Fou-Tchéou.) — (Les Pescadores.) — Mort de Courbet (10 juin 1885).

Le traité de paix fut signé à Tien-Tsin le 11 mai 1884. L'amiral Lespès, qui croisait dans les mers de Chine, avait reçu tous pouvoirs pour traiter. Mais le capitaine de frégate Fournier, mettant à profit ses relations avec Li-Hang-Chang et avec le directeur des douanes chinoises, Detring, télégraphia à Paris et se fit autoriser à engager les pourparlers et à conclure rapidement une convention. Elle nous conférait de grands avantages. La Chine devait immédiatement retirer ses troupes du Tong-Kin, respecter les traités signés ou bien à signer avec l'Annam, permettre à la France, aux frontières du Céleste-Empire, le libre trafic des marchandises.

Il fut convenu, mais *oralement et non par écrit*, que Lang-Son, Cao-Hang seraient évacués le 6 juin ; Lao-Kaï, le 26. Aussitôt ordre fut donné par le général Millot au lieutenant-colonel Dugenne de partir avec 320 hommes d'infanterie de marine, 80 zéphyrs, 300 tirailleurs tonkinois, une batterie d'artillerie, quelques cavaliers et un convoi, et de se rendre avec cette faible troupe, à travers les défilés montagneux de l'E., à Lang-Son qu'il devait, aux termes du récent traité, trouver évacué. Les soldats devaient en effet se mettre en marche le 13 juin et n'arriver à Lang-Son par la route mandarine qu'après cinq journées, le 18, c'est-à-dire douze jours après le départ des Chinois.

Le détachement partit le 13. Il rencontra sur son chemin toutes sortes d'obstacles naturels ; il fallut franchir des arroyos grossis par les pluies, escalader des pentes, traverser des terrains détrempés. L'on renvoya l'artillerie au bout de neuf jours : l'on n'était qu'à 40 kilomètres de Bac-Naih, en avant de Bac-Lé,

Le 23 juin 1884, le lieutenant-colonel Dugenne se trouva en présence de soldats chinois qui tirèrent sur ses troupes. Puis un parlementaire se présenta avec une escorte bien équipée : c'était un préfet envoyé du Kuang-Si avec un message. Il déclarait ne pas avoir l'intention de violer le traité de Tien-Tsin, mais ne pas vouloir se retirer, car nul ordre n'était encore arrivé de Pékin. Le lieutenant-colonel lui donna trois heures pour dégager la route et pour se replier. Passé ce délai, il avancerait.

Au moment prescrit, l'avant-garde française se mit en mouvement. L'on se heurta contre les réguliers, quand on fut arrivé dans un bois touffu, au bord du Lang-Thuang, et qu'on longea des rochers sur la gauche. Le combat dura tout le jour. Le 24, à huit heures du matin, il recommença. L'ennemi, supérieur en nombre, nous cerna, nous accabla dans un véritable coupe-gorge. C'est en vain que l'on improvisa quelques tranchées-abris ; elles ne garantissaient pas les soldats des balles, car les réguliers chinois couronnaient les hauteurs.

Il fallut se décider à battre en retraite dans la matinée. Si l'ennemi ne se fût arrêté à piller les bagages, les soldats, coupés par derrière, auraient été massacrés. Les blessés furent portés sur les chevaux ; les morts furent enterrés. L'arrière-garde, par des feux échelonnés, garantissait la marche. Les cavaliers rendaient aussi de grands services en dispersant les Chinois qui se risquaient à poursuivre le détachement. L'on arriva ainsi à Bac Lé. Le 15, on prit position sur des collines et l'on y attendit l'arrivée de renforts que le général Négrier conduisit en toute hâte. Puis l'on parvint à regagner Hanoi. Les journées du 23 et du 24 nous avaient coûté : 2 officiers et 20 hommes tués ; 5 officiers et 63 hommes blessés ; 2 disparus ; 2 morts d'insolation. Pendant ces terribles heures de lutte, les troupes avaient héroïquement fait leur devoir : elles avaient réussi à conserver intactes les communications des détachements ; elles avaient sauvé les blessés, que les Chinois auraient mutilés et tués ; aussi méritèrent-elles l'ordre du jour que leur adressa le général Millot :

« Partis en petit nombre pour occuper, conformément aux ordres du gouvernement et suivant les conventions du traité de Tien-Tsin, les places frontières entre le Tong-Kin et la Chine, vous avez été attaqués dans les gorges de Lang-Son, par un ennemi déloyal qui avait tout préparé pour vous attirer dans un guet-apens.

« Mais, grâce à votre énergie, vous avez déjoué toutes ses



Le commandant Fournier.



« ruses, combattu avec succès un contre dix, fait respecter le  
 « drapeau et l'honneur de vos armes. Quelques bagages aban-  
 « donnés par les coolies sont seuls restés au pouvoir de l'en-  
 « nemi !

« Je le proclame bien haut : vous valez les soldats de la pre-  
 « mière République.

« Si vous n'avez pas vaincu, vous avez rassuré la France par  
 « votre courage, votre contenance et votre héroïsme.

« Honneur à vous, soldats !

« La République vous remercie et inscrira un glorieux fait  
 « d'armes de plus dans ses annales.

« Hanoi, 28 juin 1884.

« Signé : MILLOT. »

L'affaire de Bac-Lé excita naturellement une grande émotion en France. Le gouvernement demanda aussitôt, par l'intermédiaire de M. Patenôtre, une indemnité de 250 millions, bientôt abaissée à 100. La Chine offrit, à titre de secours pour les victimes de l'engagement, une somme de 3 millions et demi. Elle protestait de son innocence, elle prétendait que les dates pour l'évacuation n'avaient pas été définitivement fixées, surtout qu'elles n'avaient pas été consignées sur papier, *par écrit*. Dès lors, la France crut devoir prendre des gages. Au mois de juillet, l'amiral Courbet fut désigné pour porter la guerre sur les côtes mêmes de la Chine. L'Extrême-Orient tout entier était en feu.

L'Annam relevait la tête ; on en eut vite raison. Le 31 juillet 1884, le roi Kien-Phuoc, récemment installé, mourut comme son prédécesseur Hiep-Hoa. Comme à Constantinople, à Hué les souverains se succèdent sur le trône ainsi que des fantômes aussitôt disparus que formés. Les régents s'empressèrent de nommer roi le frère du monarque défunt, un enfant de quatorze ans. Le lieutenant-colonel Rheinart, notre résident, protesta, car la nomination était contraire aux termes du protectorat. On ne l'écouta pas. Le général Millot envoya aussitôt à Hué un bataillon et une batterie. Le 17 août, après un *ultimatum*, sans coup férir, les soldats français obtenaient le droit de pénétrer dans le palais par la porte du milieu, honneur insigne que l'on n'avait jamais accordé qu'aux ambassadeurs de la Chine. C'était faire acte de suzeraineté effective : le roi d'Annam pouvait désormais régner, puisqu'il semblait tenir sa couronne de la France.

La Chine fut plus malaisément soumise. Il fallut deux années de succès ininterrompus pour l'amener à une complète soumission. Il n'entre pas dans le cadre d'un exposé relatif au Tong-Kin de suivre les marins et les fusiliers de la flotte dans leurs brillantes campagnes et de les raconter dans le détail. Mais, en raison de l'influence que les exploits de l'amiral Courbet ont exercée sur l'expédition même et sur la conquête définitive du Tong-Kin, il convient de les résumer en quelques traits, dans leur héroïque ensemble.

L'amiral Courbet s'était proposé un double but : s'emparer de *Kélung* et de *Tam-Sui*, ports situés au nord de l'île *Formose*, importants à cause de leurs mines de houille ; mettre la main sur l'arsenal de *Fou-Tchéou*, à l'embouchure de la rivière Min. Il se chargea de la seconde opération. Il franchit tout d'abord les passes du Min, laissant derrière lui les fortifications établies par les Chinois, pour interdire l'accès de la rivière. Il était contraint ou de périr ou de vaincre. Le 23 août, il ouvrit le feu sur les 23 bâtiments chinois, en rade de Fou-Tchéou ; à 2 heures de l'après-midi, torpilleurs et corvettes agirent simultanément ; une demi-heure plus tard, 22 navires chinois avaient coulé à fond, ainsi que 12 jonques de terre : 2,000 marins et officiers environ avaient péri. Le 24 l'amiral bombardra l'arsenal. Le 26 il descendait la rivière, détruisait les batteries de la passe Mingan, qui n'étaient pas construites en vue d'empêcher la sortie d'une flotte victorieuse. Le 27 et le 28, le reste des passes était franchi, le reste des défenses détruit. Le 29, les navires français avaient regagné la haute mer, après avoir causé à la Chine une perte de 30 millions.

A l'île de Formose, le succès était moins complet. Le 5 août, l'amiral Lespès avait bombardé Kélung et détruit une partie des fortifications ennemies. Quand les bâtiments de l'amiral Courbet, après la destruction de l'arsenal de Fou-Tchéou, rallièrent les navires de l'amiral Lespès, l'on agit avec vigueur. Le 2 octobre, l'amiral Courbet s'empara des falés qui dominent Kélung, et enleva la place. Il est vrai que, le même jour, l'amiral Lespès échouait devant Tam-Sui. Il fallut se contenter de garder Kélung, malgré de fréquentes attaques, malgré les épidémies, malgré le mousson du nord-est.

Bien que les Anglais, inquiets de nos succès dans les mers d'Orient, eussent promulgué le *Foreign enlistment act*, loi qui empêchait Français et Chinois de se ravitailler en vivres, munitions et charbons dans les dépôts des ports britanniques, l'amiral Courbet put continuer de lutter, car on lui envoya du char-



La riviere Min.





---

bon d'Obock, de Mahé et de Pondichéry. Le 13 janvier 1885, il rejoignit une division navale chinoise sortie du Yang-tsé-Kiang. Trois navires sur cinq parvinrent à s'échapper, les deux autres se réfugièrent dans le port de Sheipou. Dans la nuit, deux canots porte-torpilles, commandés par le capitaine de frégate Gaudon et le lieutenant de vaisseau Duboc, et conduits par le lieutenant de vaisseau Ravel, qui connaissait l'entrée de la rade, s'élançèrent sur les navires chinois et les firent sauter. Il ne restait plus rien au Céleste-Empire de sa magnifique flotte.

La Chine ne céda pourtant pas. L'amiral Courbet conçut alors l'ingénieuse idée d'empêcher dans le nord de l'immense empire l'arrivée du riz qui nourrit ces formidables agglomérations humaines et que l'on tire du sud. Affamer les habitants, c'était terminer la guerre. Il commença le blocus de la côte et le conduisit avec un rare talent. De plus, entre le 29 et le 31 mars, il occupait les îles Pescadores, situées à l'avant de Formose, qui devaient fournir une excellente base d'opération à la flotte. L'effet des nouvelles opérations ne tarda pas à se faire sentir. La Chine, qui avait dédaigné les attaques tentées contre son territoire soit continental, soit insulaire, trembla quand ses intérêts vitaux furent en jeu. Elle demanda à traiter. Le 4 avril, les préliminaires d'une paix sérieuse furent signés. Le 16 avril, l'amiral Courbet dut lever le blocus, puis évacuer les Pescadores, sa dernière conquête. Le 9 juin, la seconde paix de Tien-Tsin était signée. Malheureusement l'homme qui avait le plus contribué à l'imposer à la Chine, le vainqueur de Fou-Tchéou et de Kélung, l'amiral Courbet était mort le 10 juin, enlevé par la maladie sur son vaisseau le *Bayard*.

C'était le troisième grand marin qui succombait pour la patrie : après Garnier, Rivière ; après Rivière, Courbet : glorieuse trinité de héros !

---



## CHAPITRE XI.

Le général Brière de l'Isle. — Combats de Kep et de Chu. — La marche sur Lang-Son. — La prise de Lang-Son (13 février 1885).

Cependant au Tong-Kin la lutte se continuait avec des alternatives de succès et de revers, alternatives où les victoires l'emportaient pourtant sur les échecs. Le général Millot n'était plus commandant en chef. Le 8 septembre 1884, le général Brière de l'Isle, un de ses compagnons d'armes, l'avait remplacé à la tête des troupes

Le général Brière de l'Isle avait à la fois à faire une guerre offensive et une guerre défensive. Il fallait se protéger contre les attaques des Chinois qui menaçaient le Tong-Kin d'une double invasion au N. par la vallée du Loch-Nan; à l'O. par la vallée de la Rivière-Claire, où ils visaient Tuyen-Quan, occupé par une garnison française. Il fallait aller de l'avant et prendre par les armes Lang-Son, puisqu'on ne pouvait l'obtenir par traité.

Les troupes du Yun-Nan, qui s'avançaient sur Tuyen-Quan, furent un instant repoussées. Il est vrai que bientôt elles mettaient le siège devant la place. La vallée du Loch-Nan est nettoyée par nos canonnières. De plus, du 6 au 10 octobre, le général Négrier y combat victorieusement contre les envahisseurs. Au village de *Kep*, où eut lieu un engagement, les soldats enlèvent des barricades à la baïonnette, cernent l'ennemi, incendient par leur tir les paillettes des indigènes, et après une résistance acharnée des Pavillons-Noirs, entrent à l'assaut dans la place. Un combat corps à corps s'engage; 640 cadavres de Chinois forment des amoncellements aux points de passage. Tous les bagages de l'armée en fuite, ses approvisionnements, ses chevaux, ses mulets, ses munitions, ses fusils Mauser et Winchester tombent entre nos mains. Les pertes totales des Chinois

durent être de 4,100 hommes ; nous n'avions perdu qu'un officier et 20 soldats.

Après l'engagement de *Kep*, se produisit le combat de *Chu*. Le mérite du succès revient au lieutenant-colonel Donnier. Il y eut une terrible charge à l'arme blanche donnée, sur la route de *Chu*, pendant plus de 800 mètres, à l'ennemi avec un entrain et une fougue admirables. L'on enleva brillamment 5 forts, on traversa une longue ligne de tranchées casematées. Il fallut trois jours, les 10, 11 et 12 octobre, pour occuper les retranchements et pour pénétrer dans le marché de *Chu*. Les Chinois avaient résisté avec courage et aussi avec une rare entente de la stratégie ; ils commençaient à imiter nos procédés d'attaque et de défense ; ils se formaient par leurs défaites même à la grande guerre.

Les combats de *Kep* et de *Chu* n'étaient que le prélude de la marche sur *Lang-Son*. Elle fut préparée avec beaucoup de soin et de méthode par le général Brière de l'Isle. Il prépara de nombreux convois de vivres et de munitions, car il savait que la principale difficulté de l'opération consistait dans le passage à travers un pays montagneux et boisé, peu connu même des explorateurs. L'on comprendra quels obstacles présentait l'entreprise quand on aura lu la communication suivante adressée par M. le D<sup>r</sup> Martin-Dupont au *Mémorial des Deux-Sèvres* : « Le pays de  
« *Chu* à *Land-Son* est un amoncellement de pitons raides et dé-  
« couverts, à sommets arrondis. C'est une boursouflure géné-  
« rale du sol ; quelque chose comme la surface bouillonnée  
« d'une marmite en ébullition. Les soldats sont obligés de  
« grimper d'une à l'autre incessamment, et ce n'est pas là une  
« des moins rudes parties de leur tâche. Les montagnes ont des  
« pentes d'une raideur telle qu'il faut presque s'accrocher avec  
« les mains pour y grimper; leur hauteur est assez grande et le  
« souffle manque au quart de l'ascension. Entre les groupes de  
« pitons courent des ruisseaux encaissés, le long desquels ser-  
« pente un étroit chemin en corniche, glissant comme s'il  
« était savonné, souvent dangereux par la profondeur du pré-  
« cipice. C'est un coup d'œil très curieux que celui de ce pays  
« tourmenté qui ne ressemble à aucun autre. Dans un pareil  
« pays, la marche d'une armée et des convois est extrêmement  
« difficile. L'artillerie est forcée, dans toutes les affaires, de  
« grimper au sommet des pitons, où les piétons ont grand'peine  
« à se hisser, et c'est une merveille bien surprenante de voir des  
« batteries s'établir tout à coup et ouvrir le feu sur les sommets  
« les plus élevés. »



Le général Brière de l'Isle.



Le général Brière de l'Isle eût pu choisir la route mandarine qu'avait suivie auparavant le lieutenant-colonel Dugenne; elle était moins accidentée; mais les Chinois s'y étaient massés en grand nombre et occupaient les hauteurs, prêts à renouveler leur facile exploit de Bac-Lé. Le commandant en chef préféra, avec juste raison, tourner la voie stratégique et suivit la route des crêtes qui passe à Dong-Son. L'on souffrirait davantage de la fatigue, mais on ne serait pas exposé à des surprises, à des attaques, à un recul.

Les soldats qui se dirigèrent vers Lang-Son étaient au nombre de 7,000; ils formaient les deux brigades Négrier et Giovanninelli. Ils partirent le 3 février; chaque étape du 4 au 12 février fut marquée par un combat. On lutta à Tay-Noa, à Nao-Ha, à Don-Sang, pour s'emparer du défilé où l'on laissa 33 morts, où l'on compta 160 blessés; à Pho-Vi, à Bac-Viaï. Enfin l'on franchit la ligne de faite, à travers ravines et escarpements, et l'on descendit vers le versant chinois. Le 12 on est devant Lang-Son et l'on couronne les hauteurs de troupes et de canons; la journée entraîna des pertes sérieuses : 39 tués, 222 blessés. Le sous-lieutenant Normand, qui sera tué le 24 mars 1885 à la frontière de Chine, a raconté, avec verve, dans sa correspondance à son père (1), les incidents des combats livrés le 12 février :

« Le rapport lu ce matin aux troupes mentionne l'attaque des positions avancées de Lang-Son. Tous les cœurs battent; on est donc arrivé près du terme de la pénible tâche que la France a confiée au corps expéditionnaire..... Dès huit heures du matin nous entendons la fusillade. J'accompagne la 2<sup>e</sup> brigade qui va se masser en avant du village, au point de rassemblement où le général donne ses dernières instructions. Il y a une rampe très pénible, le général (Négrier) est là avec son inséparable commandant Fortoul, encourageant les artilleurs : « Un peu de nerf, mon camarade. Rebâtez votre mule. Lâchez la bride, etc., etc. » Cet homme est étonnant; aucun détail ne lui échappe, depuis que nous marchons : je ne l'ai jamais vu se reposer

« Un bataillon de la légion, dont l'adjudant-major est le capitaine Bolgert, un Alsacien, est envoyé en avant. Nous sommes anxieux d'entendre la canonnade, et le brouillard est tellement intense que l'on se bat sans y voir. Nos avant-postes ont dû passer la nuit à cent mètres à peine des Chinois. C'est ainsi qu'une demi-compagnie de tirailleurs tonkinois, commandée

(1) *Lettres du Tonkin*, Paris, Paul Ollendorff, 1886.

par le capitaine Geil (également un Alsacien), se trouvait au petit jour au milieu des Chinois. Elle s'est vaillamment comportée en attendant les renforts.

« Vers midi, nos batteries tonnent enfin ; je débouche avec le 411<sup>e</sup> dans une vallée un peu plus large, et c'est à partir de ce moment seulement que j'ai pu me rendre compte de l'action générale.

« Les Chinois défendent leurs mamelons pied à pied ; ils sont soutenus par quatre forts, dont un commande toute la vallée et envoie sur notre route une grêle de balles. Un soldat a le mollet traversé à côté de moi. Les plus éprouvés sont les tirailleurs algériens, qui ont déjà une quinzaine de morts et plus de soixante hommes hors de combat ; le commandant Comoy est touché ; un capitaine et deux lieutenants le rejoignent à l'ambulance principale du docteur Riou, qui a du mal à trouver un emplacement à l'abri des balles. J'avance encore et rencontre un brancard, sur lequel est étendu un officier supérieur d'artillerie. C'est le pauvre commandant Levrard. Tous sont navrés ; le temps gris et pluvieux, la vue des camarades tombés, les balles qui continuent à siffler à nos oreilles nous communiquent une sorte de griserie d'exaspération. La journée du 5 avait été très dure, mais nous n'y éprouvions pas l'émotion ressentie aujourd'hui. Au moment où j'arrive auprès de l'état-major général, le jeune sous-lieutenant Bossaud, fils du général de ce nom et officier d'ordonnance du commandant en chef, est frappé au cœur ; il fait deux pas vers son général, ouvre les bras et tombe.

« Nos troupes avancent en achetant chèrement le terrain ; l'infanterie de marine (compagnie Sales) vient d'enlever le fort à pic qui commandait la vallée et où se trouvait la clef de la position. J'ai vu, le 13 au matin, redescendre cette compagnie ; pour ne pas rouler dans le ravin, les hommes étaient obligés de se laisser glisser sur le dos de la hauteur sur laquelle ils étaient montés à l'assaut la veille.

« Les Chinois n'ont pas eu le temps d'enlever leurs morts ; les ravins sont noirs de réguliers, parmi lesquels je vois plusieurs mandarins. Malgré une résistance désespérée, le colonel Giovanninelli nous a fait faire 41 kilomètres, d'une heure à huit heures du soir, les troupes se battant sans relâche ; son avant-garde s'arrête à une lieue de Lang-Son.

« ... Si l'infanterie a été éprouvée, nos artilleurs ont largement payé leur tribut ; il a fallu mettre les pièces en batterie à moins de 800 mètres des lignes ennemies, en raison de la configuration de ce terrain accidenté, et du brouillard qui empêchait



---

de viser à grande distance. Nos batteries sont donc restées toute la journée sur les mamelons, exposées à une fusillade meurtrière servant de cible à l'ennemi.

Le 13, à midi, le pavillon français flotte sur la citadelle abandonnée; les Célestes sont en pleine déroute.

Mais l'on ne doit pas prendre de repos. Si l'on est vainqueur à Lang-Son, l'on est assiégé à Tuyen-Quan. Les 600 hommes du colonel Dominé, secourus en novembre 1884, sont investis depuis le 26 janvier 1885; ils subissent un siège cruel; il faut courir à leur délivrance. Pendant que la brigade Négrier se dirigera vers la frontière chinoise pour tenir en respect les ennemis, la brigade Giovanninelli se rendra par étapes forcées vers Tuyen-Quan.

---



## CHAPITRE XII.

La défense héroïque de Tuyen-Quan (26 janvier-3 mars 1885). — Le commandant Dominé. — Le sergent Bobillot. — L'affaire de Lang-Son ; succès et retraite (24-28 mars). La paix avec la Chine ; 2<sup>e</sup> traité de Tien-Tsin (9 juin 1885).

La défense de *Tuyen Quan* demeurera célèbre dans les annales de notre armée. Le commandant Dominé, chef de la garnison qui comptait 604 hommes, est comme le Denfert de ce Belfort asiatique. Le sergent du génie Bobillot, mort sur la brèche, doit rester aux yeux de la postérité comme un modèle de bravoure invincible. En lui, le courage s'alliait à l'esprit ; c'était, avant son départ de Paris, un écrivain plein d'avenir qui, en compagnie de M. Albin Valabrègue, taillait des comédies et troussait des romans. En face des Chinois, il se révéla excellent soldat, plein d'ardeur et d'initiative.

La garnison avait été relevée en novembre 1884 ; dès lors, à l'aide de la canonnière la *Mitrailleuse*, elle lutte contre les Chinois. Ce ne sont d'abord que des opérations préliminaires et sur terre ferme et sur la Rivière-Claire que domine la citadelle. Les Chinois essayent d'approcher ; les Français tiennent bon, leur créent des obstacles, canonnent les tranchées. Le siège commence le 26 janvier 1885 : Lu-Vinh-Phuoc, le terrible chef des Pavillons-Noirs, suivi de 15,000 Chinois, le commande en personne.

Le siège est marqué par de sanglantes péripéties. L'ennemi, sans doute dirigé par des officiers européens, excelle dans l'établissement des tranchées et des parallèles ; il couvre les hauteurs de batteries qui font pleuvoir un feu continu sur la place. Les assiégés fortifient un mamelon situé au centre de Tuyen-Quan, pour s'y réfugier en cas de défaite. Ils se ménagent un chemin plafonné vers la rivière pour y prendre de l'eau. Le 1<sup>er</sup> février, ils voient les Chinois à 250 mètres seulement de la porte

sud ; le 6 février, ils constatent l'existence d'une mine ; aussitôt on contremine et l'on réduit à néant la ruse de l'ennemi par des événements. Peu à peu pourtant les rangs s'éclaircissent. Bobillot est blessé et ne survivra pas à ses blessures ; les capitaines Dia et Montillet sont tués. L'on s'aperçoit que des brèches sont pratiquées dans les murailles, et le 24 février on peut empêcher les assiégeants de planter un drapeau dans la place qui est forcée. Il est vrai qu'on repousse désespérément l'effort des assaillants. Enfin on entend le canon tonner au loin : le 3 mars, le général Brière de l'Isle délivre le commandant Dominé et ses soldats, qui ont souffert et lutté pour la France pendant 36 jours d'un siège affreux et qui ont perdu 23 de leurs compagnons.

Il faut lire dans le rapport du commandant Dominé le récit des souffrances endurées, des attaques et des ripostes, des ruses chinoises détruites par les stratagèmes de nos soldats. Quelques épisodes empruntés au *Journal du Siège* sont plus éloquents et font vibrer bien plus sûrement la fibre patriotique que tout commentaire. On les dirait écrites avec l'épée.

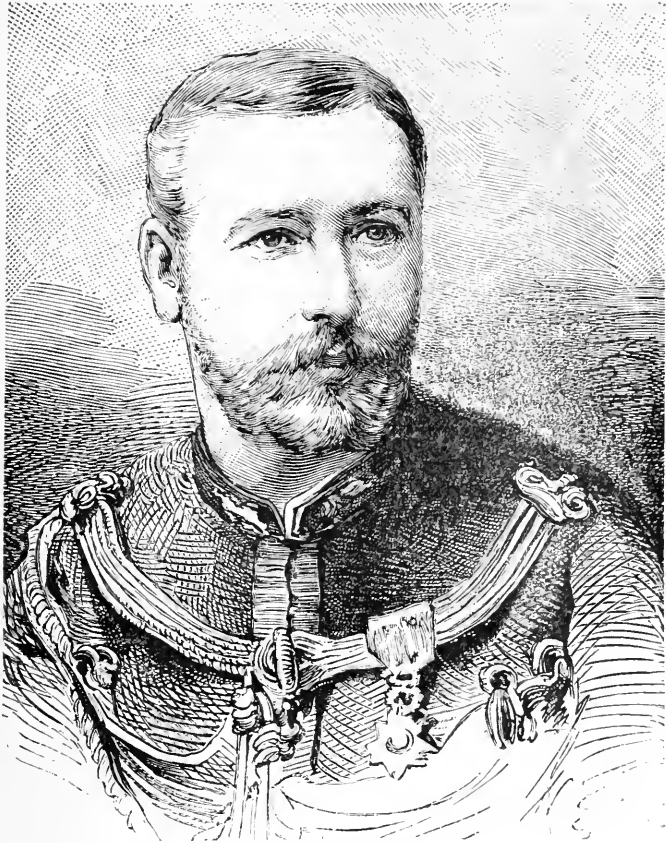
Voici la journée du 26 janvier ; le siège en règle commence :

« 26 janvier. — A 5 heures et demie du matin, des coups de fusil partent dans la direction du village annamite, qui est subitement incendié ; les habitants se réfugient sous les murs de la citadelle et sur la rive droite du fleuve, à l'abri du cantonnement des tirailleurs tonkinois. L'approche des Chinois n'avait pas été signalée par les habitants du village.

« Les Chinois, sortant du village, s'avancent jusqu'au mamelon de la pagode démolie, dite pagode de la Compagnie chinoise ; ils essuient alors le feu des tirailleurs tonkinois et se replient dans le village. Une partie s'établit dans les roches qui sont au pied de la berge de la rive droite, à hauteur du village, et de là tire sur la *Mitrailleuse*. Cette canonnière prend alors son poste de combat au milieu de la rivière, et, de concert avec les tirailleurs tonkinois, répond au feu dirigé sur elle.

« Le piquet de la garde de la citadelle se porte alors au rempart, qui se trouve garni par une compagnie sur tout le pourtour.

« Un quart d'heure environ après l'attaque tentée contre le baraquement des Tonkinois, deux autres attaques se dessinent, l'une contre la haie de la citadelle et l'autre contre le blockhaus. Du côté de la face nord, les Chinois, ayant fait un mouvement tournant, s'avancent défilant par les berges de la rive droite de la Rivière-Claire, le long de la grève découverte par suite de la baisse des eaux ; la colonne venue de ce côté est es-



Le colonel Dominé.



timée à un millier d'hommes par le capitaine de la *Mitrailleuse* qui, par sa position, pouvait la découvrir tout entière. A 100 mètres environ de la citadelle, la tête de la colonne quitte le bord de la rivière pour gagner le chemin. Elle est accueillie par les feux de la face nord. En même temps, la *Mitrailleuse* tire à mitraille sur la partie de la colonne qui n'a pas encore quitté le bas de la berge. Ces deux feux combinés produisent un effet foudroyant; la colonne chinoise se rompt aussitôt; ceux qui se trouvent sur le chemin cherchent un abri derrière tous les obstacles du terrain. Les pièces de 4 du mamelon tirent sur ces abris, et lorsque les Chinois les quittent pour se retirer un à un, ils se trouvent en butte au feu des tireurs de position (choisis parmi les meilleurs de la légion) qui occupent le mamelon.

« Contre le blockhaus, trois colonnes étaient dirigées simultanément : la première venant de la grande pagode, la deuxième de la direction de Yla, et la troisième de la direction de Yen par la ligne des mamelons ; chacune de ces colonnes était forte de 300 hommes environ. Le poste du blockhaus, 18 hommes commandés par le sergent Liber, de la légion, les tient toutes les trois à distance ; les deux premières se retirent au bout d'une demi-heure ; mais la troisième, qui a pris position sur le mamelon à 200 mètres du blockhaus, y reste jusqu'à 10 heures du matin, et de là tire sur cet ouvrage et sur la citadelle. La face ouest de la citadelle, en flanquant le blockhaus, avait contribué à la retraite rapide des deux premières colonnes. L'artillerie, du haut du mamelon de la citadelle, avait tiré avec les hotchkiss sur toutes les colonnes chinoises.

« Du côté de la face sud, les Chinois, profitant du terrain couvert, s'établissent derrière la digue qui relie la grande pagode au fleuve et au village annamite. Ils y exécutent immédiatement une tranchée, et leur ligne d'investissement se trouve de ce côté n'être plus qu'à 550 mètres du cantonnement des tirailleurs tonkinois.

« Le nombre des morts de l'ennemi dans cette journée ne peut être apprécié d'une façon exacte ; une reconnaissance poussée dans l'après-midi en avant de la face nord a trouvé sur le terrain 5 cadavres et un pavillon ; de nombreuses taches de sang marquaient la ligne de retraite.

« De notre côté, nous avons eu deux blessés, appartenant tous deux au poste du blockhaus : le caporal Kummer, de la légion, et un tirailleur tonkinois.

« Pendant tout le restant de la journée, les Chinois, de leur nouvelle ligne d'investissement, ne cessent de tirer sur les ti-

railleurs tonkinois et sur la citadelle dans laquelle, les projectiles tombent de toutes parts.

« Le travail des Chinois ne se ralentit pas de toute l'après-midi; des fascines et des branches d'arbre sont apportées, sur la ligne d'investissement. Il n'y a plus à en douter, c'est une attaque pied à pied qui se prépare.

« De notre côté, nous complétons le travail de défilement des communications du logement. » — Veut-on savoir avec quel acharnement les feux se répandaient ? Qu'on lise ce détail emprunté à la journée du 2 février :

« 2 février..... Continuation du bombardement ; le nombre des cartouches tirées par les Chinois dans une période de vingt-quatre heures peut être estimé à 8,000, celui des projectiles de fusils de rempart à 300.

« Nos tireurs de position brûlent par jour environ 1,000 cartouches ; ils mettent journellement en moyenne 10 hommes hors de combat ; les effets de l'artillerie contre les ouvrages qu'élevé l'adversaire sont presque nuls : aussi le tir de l'artillerie, d'une manière générale, n'est employé que contre les groupes qui se présentent à portée ; quelquefois, cependant, il est employé contre les batteries de l'adversaire, lorsqu'il devient nécessaire de faire taire son feu pour protéger l'exécution du travail.

« Le cheminement des Chinois s'avance rapidement ; le 2, au matin, il atteint l'éperon en avant de la porte Sud. Un parallèle est établi par eux sur la ligne du mamelon situé à 50 ou 100 mètres de la face ouest de la citadelle.

« De notre côté, nous exécutons une communication défilée entre le logement de la 1<sup>re</sup> compagnie de la légion et la porte Est (porte d'entrée). Des traverses sont élevées sur la face ouest pour protéger les hommes sur le rempart contre le feu venant du mamelon ou de la pagode dite du « Débroussaillage ».

« Le 6 février, la garnison s'aperçoit que l'ennemi pratique mine. — Dans la soirée du 5, après la tombée de la nuit, les Chinois viennent faire un trou en terre contre notre haie de bambous, c'est-à-dire à trente mètres du mur de la citadelle ; ce trou correspond à peu près au milieu de la demi-face sud de la face ouest. L'obscurité empêche de distinguer les travailleurs et le genre de travail qui est fait ; on tire cependant du mur, mais sans résultat appréciable. L'adversaire, profitant de l'épaisseur de la nuit, est même parvenu à apposer des madriers contre la muraille, de manière à former une sorte de toit.

« Lorsque la lune se lève, on aperçoit ce travail, lequel est détruit au moyen d'un long crochet par le sergent du génie. Au



point du jour, on remarque que, du trou creusé, l'adversaire a cheminé le long de la haie vers le sud, sur une longueur de 25 mètres, et que, là, il a percé, comme au premier point, la haie de bambous.

« Pour empêcher toute nouvelle tentative directe de l'adversaire contre la muraille, le nombre des sentinelles des demi-faces est augmenté d'une (soit au total 4 sentinelles, se parta-



Le sergent Bobillot.

geant la surveillance sur un front de 150 mètres). Chacune de ces sentinelles est munie d'un mâchicoulis mobile, qu'elle doit placer sur le mur ; au-dessus du point où l'ennemi tenterait de venir travailler, de manière à pouvoir tirer à l'abri sur les travailleurs. En outre, des petites fascines imprégnées d'alcool sont préparées pour éclairer le pied du mur.

« La journée du 9 février se passa à creuser une contremine. Le sergent Bobillot se distingua par son habileté et par son zèle.

« 9 février. — Le sergent du génie a reconnu le point vers lequel se dirige la deuxième galerie souterraine, laquelle est plus avancée que la première ; au point du jour, il fait commencer deux contre-galeries, de manière à entraver le point où aboutira probablement le travail du mineur adverse ; ces contre-gale-

ries ont pour but de servir d'évents à la mine, de réduire considérablement son action; le soir, les contre-galeries sont presque arrivées (en descendant de 55 centimètres par mètre) jusqu'au mur

« Vers 4 heures de l'après-midi, on entend le travail d'un second mineur dans la première galerie souterraine; le sergent du génie estime qu'il est encore à 7 ou 8 mètres du mur.

« On entend également tout le jour un bruit de pioche en arrière du mamelon du saillant nord-ouest.

« Le sergent du génie ayant déclaré qu'une mine pouvait faire explosion pendant la nuit, les dispositions suivantes sont ordonnées: la section de réserve générale de la 2<sup>e</sup> compagnie de la légion, la section de réserve partielle de cette compagnie et la demi-section de piquet du secteur Sud-Ouest coucheront à l'ancien logement des officiers de la 2<sup>e</sup> compagnie; ce logement a été aménagé en vue de cette éventualité, de manière que les hommes puissent y reposer.

« La demi-section de piquet du secteur Sud-Est couchera au magasin vide, également aménagé.

« La demi-section de piquet (1<sup>re</sup> compagnie) du secteur Sud-Est couchera avec le poste de la demi-lune Nord; la section de réserve générale de la 1<sup>re</sup> compagnie couchera au baraquement évacué de l'artillerie; le restant de la 1<sup>re</sup> compagnie couchera à son baraquement habituel. De cette façon, chacun des éléments de la garnison se trouvera à proximité de son poste de combat, et sera en même temps dans de bons abris, où il pourra se reposer.....

« Le 12 février, la mine éclate; mais, grâce aux précautions prises, elle n'est pas praticable.

« 12 février. — A 5 heures et demie du matin, une explosion se fait entendre; les postes de combats sont pris; les Chinois, rassemblés dans la grande place d'armes, vis-à-vis la face ouest, poussent de grands cris et se portent vers le lieu de l'explosion. C'est la mine de la galerie n° 2 qui a sauté; mais, grâce aux contre-galeries qui forment événements, le mur n'a été que crevé et la brèche n'est pas praticable. Les Chinois qui marchaient en tête de la colonne d'assaut sont pris de front par la section de réserve générale, qui s'est portée au lieu de l'explosion, et de flanc par les fusils et les hotchkiss de la demi-lune Ouest. Ce qui n'est pas tué rentre précipitamment dans la communication défilée, et l'action se continue par un tir rapide et précipité, que les Chinois exécutent de leur parallèle la plus avancée, et par le tir de leur artillerie placée au mamelon du blockhaus. »

C'est le 18 février que le sergent Bobillot est blessé. Voici en quels termes le commandant Dominé mentionne le fait : « A 6 heures et demie, du matin le sergent Bobillot, chef du service du génie, est blessé grièvement en faisant une ronde..... »

La journée du 24 février fut marquée par un assaut des Chinois qui furent repoussés.

« 24 février. — A quatre heures trois quarts du matin, à la faveur du bruit qu'ils produisent et à la faveur de l'obscurité, un groupe assez fort de Chinois a réussi à se rassembler sans être vu ni entendu au pied des retranchements des brèches, dont les obstacles ne sont pas encore terminés. Se présentant à la fois sur un développement de crête d'une trentaine de mètres, ils parviennent à percer cette ligne en quatre points. Dès que l'alerte est donnée, le sergent-major Ilurbaud, commandant le piquet (3 escouades), se lance très bravement avec une escouade contre les Chinois qui ont déjà pénétré dans la citadelle ; mais il est blessé et l'escouade recule. En même temps le sergent Thévenet cherche à former les deux autres escouades pour les porter sur la brèche, mais il est également blessé, et les trois escouades restent derrière leur abri, d'où elles engagent avec les Chinois une fusillade de pied ferme.

« Le capitaine Cattelin arrive à ce moment sur le terrain de la lutte avec la section de réserve générale de la 2<sup>e</sup> compagnie ; il fait donner la charge et pousse droit aux brèches à la baïonnette. Les Chinois s'enfuient précipitamment ; quatre d'entre eux restent dans la citadelle avec deux grands drapeaux, trois autres sont tués sur la brèche, d'autres encore sont tués dans le fossé. Cette action terminée, les postes habituels sont repris. »

C'est ainsi que se déroulèrent les 36 journées du siège : elles mirent en relief les qualités d'audace et de résistance que peuvent avoir nos soldats quand ils sont bien dirigés ; elles firent entrer dans la gloire le commandant Dominé, le sergent Bobillot.

Du reste, les soldats qui marchèrent à la délivrance des troupes bloquées dans Tuyen-Quan les égalaient par l'énergie et le courage. La brigade Giovanninelli dut lutter contre les difficultés du terrain, marcher dans la boue, dans les hautes herbes. Puis, à partir du 28 février, il fallut combattre à Dua, contre les Chinois, pendant deux jours. On finit par percer les lignes ennemies. Le 2 mars, nouveau combat qui coûte 300 hommes à la colonne. Le 3, on s'empare des forts qui bombardent Tuyen-Quan et on entre dans la place, où le général Brière de l'Isle embrasse le commandant Dominé.

C'étaient là deux grands succès : mais ils devaient être sui-

vis d'un brusque revers. Après le siège, après la délivrance de Tuyen-Quan, retentit comme un coup de foudre la nouvelle d'un échec éprouvé à Lang-Son ! Que s'était-il passé à la frontière de Chine depuis que la brigade Giovanninelli y avait laissé la brigade Négrier ?

Le général Négrier, après être entré dans Lang-Son, avait dispersé les Célestes au marché de Kilua, près de la place, les avait battus en plusieurs rencontres, avait fait sauter la *Porte de Chine* pour terrifier les Chinois, s'était avancé jusqu'à Dong-Dang, jusqu'à Dang-Bo, où il était le 24 mars au matin. Là les munitions manquèrent à l'artillerie ; de plus, les Célestes, avec des forces écrasantes, reprirent l'offensive. Le général Négrier fit battre en retraite ses troupes sur Dong-Dang ; le 26 il entra à Kilua et à Lang-Son.

Le 28 il fut assailli par les réguliers du Kouang-Si, qui désinaient un double mouvement tournant. Il résista jusqu'à 3 heures de l'après-midi, moment où il fut blessé et où il passa le commandement au lieutenant-colonel Herbinge qui, à 5 heures du soir, abandonna Lang-Son et ordonna la retraite. Le mouvement de recul, l'évacuation d'une ville récemment occupée firent croire à une défaite que les soldats n'avaient pourtant pas subie. Ils rétrogradèrent jusqu'à Kep et Chu, où le colonel Borgnis-Desbordes les recueillit et les aida à reprendre, sur l'ordre du général Brière de l'Isle, un moment déconcerté, puis bientôt rassuré, une partie des positions abandonnées. Les Chinois n'avaient eu garde d'inquiéter la retraite ; ils avaient fui, effrayés sans doute de leur incompréhensible succès. Bientôt après survinrent l'armistice et la paix.

Quelques épisodes de la *retraite* sont à retenir. Un récit, extrait d'une lettre publiée par le *Temps* et écrite par un officier, fait connaître le premier mouvement des troupes sur Dong-Dang :

« Le lendemain (24 mars), le bataillon du 111<sup>e</sup> est envoyé vers la gauche, avec mission d'occuper la grande tranchée qui barre la route et qui s'appuie, à droite et à gauche, sur des massifs de hauteurs presque inaccessibles. Je dis : *presque*, parce que le mot « impossible » est de moins en moins français ici... Le bataillon du 143<sup>e</sup>, pendant ce temps, doit tourner la position vers la droite, mais il est d'à peine 300 hommes, et le colonel Herbinge, reconnaissant l'impraticabilité du terrain, le lance, sur l'ordre du général de Négrier, à l'assaut d'un fortin au centre même de la ligne de défense. Malgré un feu d'enfer, nos braves lignards s'en emparent. Cependant la posi-

tion du bataillon est critique. Il est dominé encore par les ouvrages de droite auxquels s'appuie la tranchée et pris à revers par un mouvement tournant très accentué de l'ennemi. *Blessés et tués ne se comptent plus.* Les Chinois semblent sortir de terre ; il en vient, il en vient toujours. A gauche, le 411<sup>e</sup> se voit définitivement écrasés sous le nombre... S'emparer des dernières défenses des Dang-Bo et s'y tenir est impossible ; il faut quitter le territoire chinois. *Partis à l'effectif de 925, nous avons eu en ces deux jours 350 hommes hors de combat.* Même avec Négrier à leur tête, 575 Français ne peuvent venir à bout d'une armée. On bat en retraite en bon ordre. Le général, qui a fait le coup de feu comme un troupier, et qui ne cesse d'étonner les plus braves, marche le dernier, à l'arrière-garde, et s'assure lui-même que personne ne reste derrière lui. Sous un feu épouvantable, nous avons enlevé nos blessés ; mais les Chinois, nous voyant partir, nous suivirent. Le bataillon de la légion, laissé en réserve, arrête heureusement la poursuite de l'ennemi, et nous rentrons, en pleine obscurité, sur le territoire français — au Tong-kin. Que vous dirai-je encore !... D'acteur, avec ma patte démolie, j'étais devenu spectateur, et spectateur souvent éloigné... Un épisode me revient pourtant, que je n'oublierai jamais. Là à Cua-Ai, à la Porte de Chine, les hommes, exténués de fatigue, mourant de faim et affectés par la disparition de tant de leurs braves camarades, s'étaient laissés tomber dans la boue, incapables, semblait-il, d'un nouvel effort. Et les pauvres diables se plaignaient, avec des plaintes pareilles à ces murmures dont le bruit peut perdre une armée. Le général de Négrier entendit et s'approcha. Il était pâle.

« — Silence ! cria-t-il.

« Sa voix vibrerait étrangement. Et le silence se fit, solennel, et les hommes se redressèrent, respectueux et surpris.

« On aurait, dans cette ombre, entendu voler une mouche. C'était poignant, ma parole, et très beau.

« Soldats ! continua le général, on ne doit entendre ici que la voix de vos officiers. C'est surtout à de pareilles heures qu'ayant montré votre bravoure, vous devez montrer votre discipline... Voici l'ordre de marche : la brigade va rentrer à Dong-Dang...

« Sans un mot, les hommes se levèrent, émus comme nous, et tellement subjugués qu'ils retenaient leur fourreau de sabre et leur bidon pour ne pas faire de bruit... »

Les différentes péripéties qui ont marqué les combats et la retraite sont racontées tout au long par un officier blessé à

Dang-Bo. Le récit fut publié dans le *Temps*, le 2 juin 1885 :

« Nous avons pris Lang-Son le 13 février, après les luttes et les fatigues que vous savez. Dong-Dang était tombé entre nos mains le 23... La situation n'avait rien de brillant. Le (13 mars) en effet nous possédions (en comptant le convoi qui arrivait) six jours de vivres.

« Vous connaissez la topographie du pays : des mamelons, des collines, et encore des mamelons et encore des collines, quelques-uns à pic, tous escarpés. Les routes que suivaient nos convois, on les avait faites ou on les avait réparées au fur et à mesure que nous nous étions avancés. Elles étaient encore impraticables. Or les 8,000 coolies et les 800 petits chevaux de bât se trouvaient insuffisants. C'est joli de dire qu'un couple de coolies porte 30 kilog., mais il faut défalquer de ce poids celui des vivres desdits porteurs. Puis, pour une pièce de vin ou de tafia de 220 litres, par exemple, il faut 16 coolies. Enfin hommes et bêtes n'avaient pas qu'à charrier nos vivres, mais encore nos munitions, ce qui fait que Lang-Son étant, *pour un convoi*, à quatre jours de Chu, il devait y avoir forcément des retards, des *trous*, et qu'on mettait plus de temps à nous apporter des approvisionnements que nous n'en mettions à les dévorer!... Notez que cet état de choses, pour dur qu'il fût, ne devait décourager personne. Bien vite cela aurait marché mieux. Si l'on n'avait pas battu en retraite, ou battu si loin, la brigade aurait été ravitaillée par charrettes, jusqu'à Dong-Son, par la route du Deo-Quan, meilleure que celle du Deo-Van, et qu'on aménageait encore.

« N'importe, il y eut de tristes moments. Pendant près de dix jours, il fallut se serrer le ventre, ce qui est particulièrement pénible quand on vient de se battre et quand on est échiné par la plus dure campagne qui se soit jamais vue! On inventa alors les « rations substituées », c'est-à-dire que, pendant une semaine, on ne nous distribua que du thé et du riz, trouvés dans les magasins chinois. Et quel riz! Pas décortiqué; du *paddy*, du vulgaire *paddy*, comme nous en donnons à nos chevaux! On s'ingénia à le préparer et on le mangea tout de même.

« Malheureusement, M. de Négrier était blessé, et blessé grièvement... Le lieutenant-colonel Herbinger dut prendre le commandement... Vous savez le reste et ce que vous ignorez, je ne vous le dirai pas, car il y a des choses que nous devons taire... Certes, M. Herbinger est un officier distingué. Naguère, il professait la *Tactique de l'infanterie* à l'École supérieure. Il serait excellent, j'en suis sûr, dans une guerre européenne, *en terrain*

*connu*, mais il était désarçonné un peu par l'étrangeté de ce pays-ci et de cet ennemi soudain révélé très fort... Sa responsabilité l'effraya. Qu'avait-on eu devant soi ? Quarante mille, soixante mille, quatre-vingt mille Chinois ? On pouvait tout croire. Seulement, s'il voulait se replier, s'il croyait Ki-Lua non défendable, même avec des renforts, contre une armée assez nombreuse pour occuper toutes les hauteurs et assez habile pour y hisser sa belle artillerie anglo-allemande, il aurait dû ne pas se presser et tout évacuer. Il aurait dû surtout ne se retirer qu'à cinq ou six kilomètres en arrière de Lang-Son dans le premier cirque formé par les hauteurs et où la brigade — nous connaissions tous ce point et les défilés qu'il commande — pouvait tenir longtemps et ramasser au passage les convois renvoyés de Chu à Lang-Son. En tout cas, il n'aurait, à mon sens, jamais dû dépasser et abandonner Don-Son. Le manque de vivres et de munitions, dites-vous ? On pouvait tirailler un jour ou deux encore, puis on savait que le premier convoi de cartouches et de gargousses n'était pas loin. Quant aux vivres, on en possédait dix-sept jours, tant en magasin que dans le sac des hommes et dans le premier convoi, alors à mi-route.

« Il y a eu dans le commandement, voyez-vous, un affolement regrettable. Les Chinois étaient vaincus et en fuite : on fila comme si nous les avions à nos trousses ! Non ! le mot affolement n'est pas trop fort... Il fallut abandonner l'artillerie chinoise, les belles pièces que nous avions conquises — et nettoyées. Des canons de 4 de montagne, à nous (sifflets de bronze, d'ailleurs peu regrettables), furent encloués. On brûla des magasins, des bagages qu'on aurait pu sauver, et ce, avec une précipitation injustifiée... Je n'exagère rien : vous connaissez, comme moi, l'histoire des 120,000 piastres, *soit six cent mille francs*, jetés à l'eau faute de coolies pour les emporter, alors qu'on pouvait les sauver en confiant 20 piastres à chaque homme.

« Je ne vous parle que des choses sues de tout le monde. Le commandant L. qui, stupéfait de la retraite, offrit de rester seul avec son bataillon, et son collègue des..., qui refusa énergiquement d'enclouer les canons qu'il escortait, verront s'ils peuvent vous en conter davantage. Interrogez aussi les officiers de la légion : chacun vous dira quelle est la compagnie qui laissa près de vingt hommes ivres-morts à Lang-Son. De rudes soldats, les légionnaires, mais pas la crème des troupiers disciplinés. Ces vingt pauvres diables, bien excusables, du reste, après les mois de misère subis, avaient donc bu à l'excès de ce taffia

qu'on jetait, ne pouvant l'emporter. On les croyait perdus ; les Chinois, rentrés à Lang-Son, devaient infailliblement les décapiter... Va-t'en voir !... Le lendemain, mes gaillards, dégrisés, rejoignirent leur corps. Ils avaient vu la ville déserte à leur réveil, nous avaient suivis à la piste, mais sans avoir entr'aperçu, même au loin, la queue d'un Chinois !...

« Enfin, le vin est tiré... Les Chinois, vaincus et croyant à une ruse de guerre de notre part, ont mis 8 jours à venir à Dong-Son, et nous avons perdu le contact avec eux !... Je n'ai pas le droit de condamner mon chef : je le plains. »

Il est inutile d'insister sur une retraite que l'on a diversement appréciée. Le lieutenant-colonel Herbinger, traduit devant deux commissions d'officiers, l'une au Tong-Kin, l'autre en France, fut acquitté. Il n'a du reste pas survécu longtemps à la douleur que lui causait son échec. Le général Négrier, dont la blessure à la poitrine a été guérie, a été nommé général de division.

Par bonheur, l'affaire de Lang-Son, dont le contre-coup avait pourtant renversé le ministère Ferry, n'exerça pas un fâcheux effet sur la conclusion de la paix. Avant la fatale journée du 28 mars, les négociations avaient été renouées entre Paris et Pékin, sur les bases de la convention Fournier. Elles se poursuivirent sous le ministère Brisson ; les préliminaires de paix furent signés à Paris le 4 avril par M. Billot, représentant du Gouvernement français, et par M. Campbell, représentant du Gouvernement chinois. Le 9 juin, le traité fut signé à Tien-Tsin par M. Patenôtre au nom de la France, par Li-Hung-Chang au nom de la Chine. Qu'on ne s'étonne pas d'ailleurs de voir le Céleste-Empire se réconcilier avec ses ennemis, au moment où il a remporté sur eux une apparence de victoire. La Chine, du reste, était affamée ; les affaires de Corée inquiétaient le Tsang-li-Yamen ; enfin les finances s'épuisaient. C'était plus de raisons qu'il n'en fallait pour traiter à bref délai.

Le second traité de Tien-Tsin était favorable à la France. Le Tong-Kin devra être évacué par les Chinois, qui respecteront dorénavant nos traités avec l'Annam. La sécurité des frontières sera assurée par les deux nations ; une commission franco-chinoise fixera les limites du Tong-Kin et de la Chine méridionale. Le commerce sera ouvert, par la frontière de terre, entre la Chine et le Tong-Kin, aux Français et aux Chinois. Deux points de contact, deux marchés d'échange seront désignés sur la frontière chinoise, l'un au delà de Lang-Son, l'autre au delà de Lao-Kaï, pour faciliter le commerce des deux peuples. Les



---

Français pourront s'y établir et y installer des consuls. Enfin, si la cour de Pékin juge à propos d'exécuter de grands travaux publics, elle s'adressera de préférence aux ingénieurs français (1).

(1) Le second traité de commerce, bien que favorable à la France, n'a pas été approuvé, et à bon droit, par les négociants établis au Tou-Kin. Ils ont élevé des critiques et des réclamations qui font l'objet d'études sérieuses en France et qui seront certainement prises en considération avant que le traité définitif soit accepté à Paris.

---



### CHAPITRE XIII.

Le général de Courcy, commandant en chef. — Guet-apens de Hué (nuit du 4 au 5 juillet 1885). — La mission Paul Bert. — Le pays s'organise. — Etat du Tong-Kin en 1886.

Pendant qu'on préparait à Tien-Tsin la conclusion définitive de la paix, le général Brière de l'Isle était rappelé en France et remplacé par le général de Courcy (4<sup>er</sup> juin 1885). Il avait tous les pouvoirs militaires et politiques ; il avait la qualité de résident général près le roi d'Annam. Le Tong-Kin fut divisé par ses soins en deux régions : le Nord-Est fut placé sous les ordres du général Négrier, chargé de donner la chasse aux pirates ; l'Ouest fut confié au général Jamont, qui s'occupa également de faire la police du pays.

A la fin de juin, le général de Courcy quitta Haï-Phong, escorté d'une compagnie de chasseurs à pied et d'un demi-bataillon de zouaves. Il arriva le 2 juillet à Hué, où il voulait remettre ses lettres de créance. Il demanda à être présenté au roi. Mais les régents, effrayés de son escorte, hostiles au nouveau venu en qui ils sentaient un maître, réussirent à retarder l'entrevue. Ils comptaient bien même qu'elle n'aurait jamais lieu, car ils se proposaient d'exterminer la petite troupe française. Depuis quelque temps ils préparaient dans ce but le guet-apens où devait, selon eux, sombrer notre prestige, et ils tenaient dissimulée dans la citadelle même une armée de 30,000 hommes.

Dans la nuit du 4 au 5 juillet, des Annamites se ruent sur les détachements français cantonnés à la résidence. Mais nos soldats font bonne garde et, malgré l'infériorité du nombre, repoussent victorieusement l'attaque, ainsi qu'il ressort des dépêches envoyées sur l'heure par le général en chef.

« Hué, 5 juillet, 3 h. matin.

« Résidence et Mong-ha attaqués inopinément une heure  
« matin par la totalité des troupes de la citadelle. Tout le

« quartier infanterie de marine en paillottes environnant  
 « légation brûlé par les fusées incendiaires et mains d'homme.  
 « Bâtiment légation intact. Aucune perte sérieuse.  
 « Citadelle est en feu sur plusieurs points; fusillade et  
 « canonnade sont vives. »

« Hué, 5 juillet, 11 h. matin.

« La citadelle est en notre pouvoir avec 1,000 pièces de  
 « canon.  
 « Troupes ont été magnifiques, pleines de confiance. Pertes  
 « sensibles.  
 « Attaque des Annamites a commencé simultanément à 1  
 « heure du matin, contre la partie de la citadelle occupée par  
 « nous et la légation.  
 « Tous les effets brûlés. Munitions et vivres sont sauvés.  
 « Hôtel légation criblé de boulets, etc. »

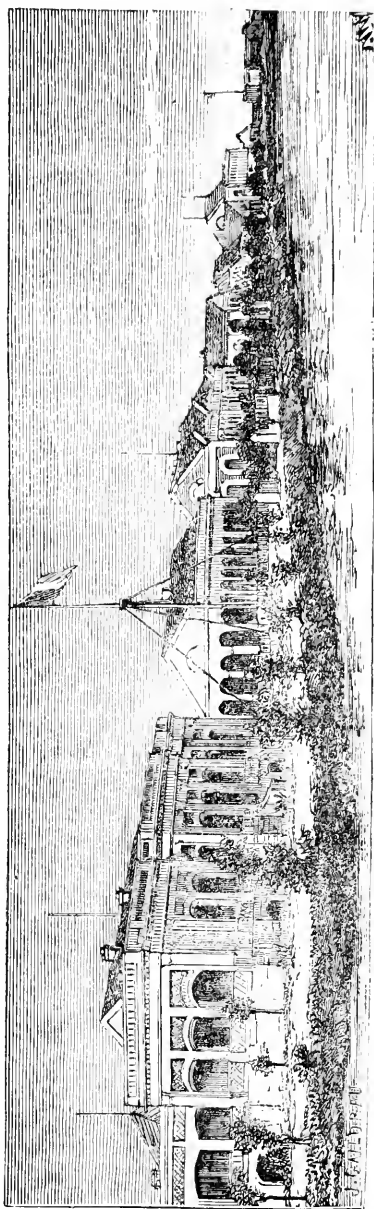
« Hué, 6 juillet, minuit 1|2.

« Confirmation de la possession de la citadelle après attaque  
 « inqualifiable de toutes les troupes annamites.  
 « Les troupes, réveillées au milieu de l'incendie de leur  
 « quartier et bombardées, ont tenu tête. Au jour, elles se sont  
 « mises en mouvement; les ennemis ont été mis en déroute.  
 « 12 à 1,500 cadavres de soldats annamites couvrent le sol;  
 « pertes : 60 hommes tués ou blessés.... »

Les soldats du général de Courcy avaient échappé, grâce à leur énergique attitude, à un odieux guet-apens. La demeure royale, avec ses trésors qui ne furent pas pillés, tomba au pouvoir des Français. L'un des deux régents, Thuang, feignit la soumission; mais son hypocrisie fut démasquée et il fut rélégué à l'île Poulo-Condor et de là à Taïti. L'autre régent, Tguyet, le faiseur de rois, le Warwick de l'Annam, notre redoutable ennemi, l'instigateur du coup de main, avait pu s'échapper dans les montagnes, vers Cam-lo, entraînant à sa suite le jeune roi Ung-Lich.

La poursuite de Tguyet et d'Ung-Lich commença bientôt. Le général de Courcy dirigea une série d'expéditions vers l'ouest et le nord de l'Annam, sur Thang-Hoa, Quin-Han.

Les soldats n'ont pu encore étouffer complètement des rébellions sans cesse renaissantes, ni ressaisir le souverain et son perfide conseiller. Aussi a-t-on fini par déposer Ung-Lich et



Légation française à Hué.



l'a-t-on remplacé par le prince Chang-Hang (14 septembre 1885).

Aujourd'hui, si quelques troubles éclatent encore en Annam, et se font ressentir dans les chrétientés éparses sur le territoire



Paul Bert.

le Tong-Kin est pacifié ; surtout après les marches exécutées, par le général Warnet, qui a remplacé un certain temps le général de Courcy, rappelé en France, l'on peut considérer la période militaire comme close. La pacification complète du Tong-Kin n'est plus qu'une question de temps et, comme on l'a dit : « affaire de gendarmerie ».

Aussi le gouvernement militaire a-t-il fait récemment place au gouvernement civil. Le 27 janvier 1886, par un décret spé-

cial, le protectorat de l'Annam et du Tong-Kin a été organisé. La nouvelle colonie a un budget spécial ; elle est dirigée par un résident général de qui relèvent les autorités civiles, les commandants des troupes de terre et de mer. Les fonctions de résident général ont été confiées à M. Paul Bert, qui est parti de France en février 1886 avec la mission chargée d'organiser le pays.

Dès son arrivée, le nouveau résident a visité les villes du Delta tonkinois, s'est rendu à Hué ; partout s'est enquis des besoins du commerce et de l'industrie, et avec une infatigable activité, s'est mis à l'œuvre. Les bienfaits de sa patriotique administration se font déjà sentir. L'ère administrative est décidément ouverte. Du reste, le résident général a exposé ses idées, son plan d'organisation au Conseil du protectorat qu'il a institué par arrêté en date du 10 avril 1886. L'on n'a qu'à en lire le résumé pour voir quelle impulsion va être donnée aux affaires dans l'Annam et dans le Tong-Kin :

« En attendant qu'un décret règle vos attributions, je tends les rendre aussi larges que possible. Je veux avoir votre conseil sur tout ce que j'entreprendrai d'important. Bien entendu, je ne vous entretiendrai pas des détails d'exécution, mais seulement des grandes lignes d'organisation. Vous n'avez, vous le savez, que voix consultative, ce qui n'exclut pas, au contraire, les longues délibérations, mais ce qui donne au résident général le pouvoir de ne pas suivre, s'il lui plaît, vos avis. Vous pouvez être sûrs que je ne m'écarterai jamais de vos avis, sans motiver ma conduite, et qu'il me faudra de bien puissantes raisons pour le faire.

### La pacification.

« Mes devanciers m'ont rendu facile une partie de ma tâche. La sécurité existe dans presque tout le Tong-Kin. Nous devons cela au courage de nos soldats, y compris ceux qui, plus récemment, se sont enrôlés dans les corps indigènes.

« Dans le Delta, il nous reste à maintenir cette sécurité ; c'est affaire, comme on l'a dit, de gendarmerie ; sur les frontières, il y a et il y aura peut-être encore, pendant quelque temps, certains mouvements, mais sans grande importance.

« Nous pouvons donc sans inquiétude nous mettre, au moins au Tong-Kin, à notre besogne pacifique.



### La question financière.

« La première question dont nous devons nous préoccuper est la question financière. Il importe que nous nous assurions des ressources suffisantes pour accomplir ce que nous rêvons en faveur de ce beau pays. Ces ressources, nous espérons nous les procurer d'une façon normale, par l'impôt.

« Ce pays connaît depuis longtemps les impôts directs, établis sur le propriétaire. L'assiette, la perception en sont déterminées depuis de longues années par la loi annamite. Provisoirement, nous n'y changerons rien; c'est seulement quand une longue période de paix et de travail aura développé la richesse du pays, que nous songerons à améliorer l'assiette de l'impôt direct et à en perfectionner la perception.

« Quant aux impôts indirects, plus élastiques, moins lourds, car ils frappent la richesse acquise; moins difficiles à manier, car ils s'adressent à la classe plus restreinte ou du négociant ou d'un consommateur spécial, nous pourrions assez promptement leur demander un supplément de ressources, et, dès à présent, je me préoccupe d'organiser l'impôt: d'abord sur l'opium, puis sur l'exportation du riz, sur l'alcool, sur les jeux, ainsi que les droits de phares, de pêches, de pilotages, etc.

« Nous trouverons enfin de grandes ressources dans l'exploitation des richesses du sous-sol; sur ce point, il y aura lieu de rechercher quel est le meilleur moyen d'exploiter et de concéder les diverses mines.

« Quand nous aurons assuré des ressources au protectorat, nous en trouverons facilement l'emploi, vous le savez. Dès à présent, rien que pour le service de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, je vois matière à beaucoup d'utiles dépenses.

### L'agriculture et le commerce.

« Pour l'agriculture et le commerce, il y a plusieurs manières de les aider: d'abord par certaines réglementations d'ordre administratif, telles que l'institution de chambres de commerce, l'organisation des moyens de transport (routes et messageries fluviales), la réglementation du cabotage, etc.; ensuite et surtout par l'exemple et l'éducation.

« Assurément, ce pays est admirablement cultivé et ses habitants sont ingénieux. Mais il leur manque, pour arriver à la

perfection dans la culture et dans l'exploitation des produits, certains enseignements. C'est pour répondre à ces besoins que je voudrais créer ou subventionner des écoles de divers ordres : écoles de dévidage, écoles de filature de la soie et du coton ; écoles d'agriculture, fermes-modèles, haras ou quelque chose d'analogue, jardins d'essais et d'acclimatation, écoles d'exploitation de végétaux indigènes jusqu'ici non utilisés.

« Et comme, avant toutes ces créations, il nous faut connaître notre point de départ, j'institue dès à présent, pour octobre ou novembre prochain, une grande exposition, tenue à Hanoï, des produits naturels ou ouvrés du Tong-Kin. Nous verrons immédiatement par où nous devons commencer nos encouragements ; et, d'autre part, j'espère que la plupart des exposants, nous abandonnant généreusement leurs produits exposés, nous laisseront le fondement d'un musée permanent de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

### Les travaux publics.

« J'arrive aux travaux publics. Là aussi, Messieurs, nous aurons beaucoup à faire. J'ai sur le rôle de l'Etat, en cette matière, des idées particulières que je tiens à exposer devant vous, surtout en présence de M. le directeur des travaux publics. Ce rôle de l'Etat consiste en ceci : concevoir les travaux, en dresser les plans, en contrôler l'exécution, mais, sauf de rares exceptions, en confier l'exécution à l'industrie privée. Cette industrie privée, nous lui soumettons nos desiderata, et elle y répond par ses propositions. Pour cela, nous recourrons à l'adjudication, ou plus exactement, à l'adjudication précédée de l'appel d'offres. L'appel d'offres, en effet, permet, ce qui est important dans une jeune colonie et avec l'état de l'industrie en France, d'écarter du concours certains candidats qu'on soupçonne de n'être pas en état, ou même de n'avoir pas la volonté d'exécuter eux-mêmes leurs engagements.

« L'administration peut aussi, dans une certaine mesure, choisir ceux à qui elle confie l'exécution de ses travaux ; et, les choisissant suffisamment solvables, elle peut convenir de les payer par voie d'annuités, croissant chaque année, ce qui serait pour nous un des moyens les plus heureux de résoudre la question financière.

« Ces travaux, tous presque également urgents, ce seront : la canalisation des voies fluviales, que, suivant les cas, nous

aurons à draguer, à creuser, à rectifier; le creusement d'un canal destiné à relier les deux bassins du Delta; l'établissement d'un système de touage dans le haut fleuve; la construction de chemins de fer, le percement et l'entretien des routes.

« Pour tout cela nous trouverons, dans une population initiée de longue date à ces travaux, une assistance intelligente et relativement peu coûteuse.

« Puis — et ceci indique une énumération et non la fixation d'un ordre dans les dates — nous aurons à nous occuper de la création d'un port, que j'appellerai port administratif. Il y a, sur ce point, bien des compétitions ouvertes. Nous tâcherons de nous éclairer par tous les moyens possibles, et de prendre une solution satisfaisant tous les intérêts généraux, sans léser aucun intérêt privé respectable.

« Enfin, nous aurions, à Hanoï même, à nous occuper de certaines constructions pour loger, dans les conditions à déterminer, nos fonctionnaires, et pour nous permettre d'offrir une hospitalité suffisante à des hôtes de passage au Tong-Kin.

### La politique.

« Quant à la politique intérieure, elle se résume en ceci : exercer le protectorat, respecter les lois établies, se servir des indigènes comme intermédiaires, pour le contrôle de nos fonctionnaires. A ce sujet, j'aurais à vous présenter un projet de répartition des résidences et vice-résidences dans les anciennes provinces, et des projets d'organisation dans certaines villes, de commissions municipales consultatives dont le recrutement sera à étudier.

### Les débuts du protectorat.

« Après un assez long exposé de ce que nous avons à faire, je vous dois l'exposé de ce que j'ai pu faire, depuis mon arrivée, sans avoir évidemment pu vous consulter. Je ne veux pas entrer dans de longs détails, bien que je considère les points déjà réglés comme des plus importants.

« En premier lieu, j'ai fait un projet d'adjudication, par la voie d'appel d'offres, des messageries fluviales sur les cours d'eau du Tong-Kin; elles comporteront diverses lignes, qui entreront successivement en exploitation. Le cahier des charges provisoire est affiché à Hanoï, Saïgon et Haï-Phong.

« J'ai fait de même pour la ferme de l'opium. Malgré le succès de la régie en Cochinchine, je n'ai pas cru pouvoir y recourir.

« Réservons l'avenir. L'adjudication se ferait pour cinq ans. Au bout de ce temps, nous aurons les éléments pour juger en connaissance de cause, et des bases de calcul suffisantes. Le cahier des charges provisoire est affiché, et, comme il y a certaines clauses délicates, nous avons provoqué et nous attendons les observations.

« Enfin, j'ai engagé avec la Banque de l'Indo-Chine, dont le papier circule ici à l'égal de la piastre et avec plus de commodité, des pourparlers relativement à l'établissement d'un compte entre cette Banque et le protectorat.

« Elle se chargerait de l'encaissement et peut-être, plus tard, de la perception des impôts; et, comme les impôts ne se perçoivent que deux fois l'an, elle nous ferait des avances; nous y aurions ainsi un compte tantôt débiteur et tantôt créancier.

« Voilà, Messieurs, ce que, depuis mon arrivée, j'ai pu faire qui vaille d'en parler. Vous voyez que c'est une partie minime de ce que nous nous proposons. A l'œuvre, Messieurs; je compte sur vous, comptez sur moi. »

D'ailleurs, la tâche du résident général et de ses collaborateurs sera facilitée par la conclusion d'un traité de commerce avec la Chine. En effet, quelques jours avant la première réunion du Comité du Protectorat dont M. Paul Bert s'entourait pour être aidé et conseillé dans son œuvre, la Chine signait avec la France une convention commerciale qui réglait les points laissés en réserve par le traité de Tien-Tsin. Il n'est pas inutile d'en connaître les clauses principales :

Deux localités sont dès à présent ouvertes en Chine au commerce, l'une au nord de Lang-Son et l'autre au-dessus de Lao-Kau; la Chine y établira des droits de douane et la France y nommera des consuls.

La Chine pourra nommer aussitôt des consuls à Hanoï et à Haï-Phong. Plus tard, après entente avec la France, elle pourra envoyer des agents dans d'autres grandes villes du Tong-Kin.

Les Français et les Annamites pourront s'établir dans les localités ouvertes au commerce à la frontière de la Chine, dans les conditions prévues par les articles 7, 10, 11, 12 et autres du droit de posséder des terrains et d'ouvrir des maisons de commerce dans tout l'Annam.

Les Français, Annamites et étrangers résidants au Tong-Kin pourront pénétrer en Chine à la condition d'être munis de passeport ; il en sera de même pour les Chinois qui voudront pénétrer au Tong-Kin.

Les marchandises importées dans les localités chinoises ouvertes au commerce sur la frontière du Tong-Kin, peuvent, après acquittement des droits d'importation, être transportées sur les marchés intérieurs de la Chine, dans les conditions fixées par le septième règlement annexe du traité du 27 juin 1858 et par les règlements généraux de la douane maritime sur les passes de transit à l'importation.

La douane percevra le droit du tarif de la douane maritime chinoise diminuée d'un cinquième ; les articles non dénommés au tarif resteront passibles du droit de 5 0/10 « *ad valorem* ».

Les négociants qui voudraient envoyer dans l'intérieur des marchandises étrangères devront faire une nouvelle déclaration en douane et payer, sans réduction, le droit de transit inscrit dans les règlements généraux de la douane maritime chinoise.

Les marchandises achetées par les Français et les protégés français sur les marchés intérieurs de la Chine peuvent être amenées dans les localités ouvertes à la frontière pour être de là exportées au Tong-Kin, dans les conditions fixées par le 7<sup>e</sup> règlement annexe du traité du 27 juin 1858 sur le transit des marchandises d'exportation.

Lorsque les marchandises chinoises arriveront dans ces localités pour être exportées, déclaration devra être faite en douane.

Celles de ces marchandises qui auraient été achetées à l'intérieur par le négociant muni d'une passe de transit, et qui n'auraient alors acquitté ni taxe de likin, ni taxe de barrière, auront d'abord à payer le droit de transit inscrit au tarif général de la douane maritime chinoise.

Elles paieront ensuite le droit d'exportation du tarif général diminué d'un tiers. Les articles non dénommés au tarif resteront passibles du droit de 5 0/10 « *ad valorem* ».

Comme on le voit, le texte de ce traité ouvre à notre commerce et à notre industrie un immense empire peuplé de plus de trois cents millions d'hommes.

Si l'on a pu enfin forcer les barrières séculaires qui nous séparent de l'empire du Milieu, à nos négociants, à nos industriels de faire la leur, en profitant des ports qui leur sont ouverts, et de ne pas se laisser prévenir, comme ils l'ont fait trop souvent, par leurs concurrents étrangers !

Grâce à l'énergique impulsion du gouvernement, grâce au récent traité de commerce, le Tong-Kin est déjà en pleine prospérité. Le pays est tranquille ; l'esprit de la population tonkinoise se calme et se rassure tous les jours. C'est à peine si, dans quelques localités, le tableau est assombri par quelques scènes de piraterie, qui prennent du reste vite fin, grâce à nos canonnières. Hanoï, Haï-Phong, ressentent les bienfaits des effets d'une politique ferme et conciliante à la fois. Bientôt va être construit un chemin de fer d'environ 35 kilomètres à voie unique entre Hanoï et Bac-Ninh. Le service fluvial dans le Delta et dans le Moyen-Song-Koï sera promptement assuré, et les riverains du fleuve verront nos bateaux chargés de marchandises remonter son cours jusqu'au Yun-Nan, jusqu'au cœur de l'Empire chinois, ouvert enfin au commerce et à la civilisation. Un réseau complet de lignes télégraphiques complètera l'ensemble des moyens de communication. Haï-Phong va être doté de quais en pierres ; Hanoï voit se lever des maisons construites à l'euro péenne.

Les journaux du pays sont pleins d'espérance. *L'Avenir du Tong-Kin* du 26 juin 1886, après avoir parlé de la piraterie qui désole encore le Haut-Song-Koï, est assuré que les derniers débris des Pavillons fauves et noirs seront bientôt dispersés. Il termine en donnant l'opinion d'un personnage compétent et en prédisant de magnifiques destinées à la *France orientale* :

« Consulté sur la longueur de temps indispensable pour pacifier complètement ces régions, le Kin-Iuok-Nguyen-trong-hop, le vice-roi du Tong-Kin, nous répondait hier : — Du jour où vous aurez établi des communications rapides jusqu'à la frontière du Yun-Nan, où vous aurez construit les chemins de fer qui vous permettront de combiner instantanément des actions énergiques sur un point déterminé, ce jour-là, la piraterie aura vécu. Le Tong-Kin sera pacifié, et ses habitants, qui aspirent depuis si longtemps à une paix impossible à conquérir jusqu'à présent, seront éternellement reconnaissants à la France des bienfaits qu'elle aura apportés dans ce pays.

« Un journal anglais de Hong-Kong nous traitait dernièrement d'enthousiaste. Il ne se trompait pas, et nous en avons été fier. Oui, nous sommes enthousiaste, mais notre enthousiasme est réfléchi, nous avons une foi inébranlable dans les destinées du Tong-Kin : après les aventures sans nombre par lesquelles il vient de passer, que ne peut-on prédire à ce beau et riche pays, alors qu'aujourd'hui la pacification définitive est si proche et

que des hommes d'une intelligence si éclairée travaillent à sa prospérité(1) ?..... »

Aujourd'hui la colonie et la France sont plongées dans le deuil. L'œuvre de la pacification et de l'organisation vient d'être, non pas abandonnée, mais suspendue peut-être pendant quelque temps, à la suite d'un malheur qui atteint et la science et la patrie : la mort de Paul Bert, résident général au Tong-Kin.

Pour mener à bien l'entreprise dont il s'était chargé, il avait oublié qu'aux colonies, surtout dans l'Extrême-Orient, on ne travaille pas comme en France. Il voulait civiliser le pays et il dépensait ses forces au milieu d'un labeur acharné.

« Au plus fort de l'été, dit un témoin oculaire, il parcourait le pays en tous sens, voulant tout voir, interrogeant tout le monde, quittant un civil pour écouter un militaire, laissant ceux-ci pour questionner les missionnaires. Pour mener à bien la grande œuvre qu'il poursuivait, Paul Bert — ce sera son plus grand honneur — ne croyait pas déroger à ses principes, en faisant appel à l'expérience et au concours loyal de tous nos compatriotes, sans distinction de parti.... On peut difficilement se faire une idée de l'activité infatigable que Paul Bert n'a cessé de déployer depuis son départ de France. A Hanoï, il s'enfermait dès le matin dans son cabinet, d'où venait l'arracher sa famille à l'heure du déjeuner. Quelques instants après, en plein midi, au moment le plus pénible de la journée, à l'heure enfin que les plus robustes consacrent d'habitude aux douceurs de la sieste, on le retrouvait au travail qu'il ne quittait qu'à 5 h., avec la fin du jour, 5 h. ! Sa famille, impatiente, l'attend ; on va partir pour une promenade en voiture ; les minutes s'écoulaient, et Paul Bert n'arrive pas ; on l'envoie chercher.

(1) Les avis insérés au *Journal officiel* des 1<sup>er</sup> juin et 14 août dernier, relatifs aux conditions dans lesquelles l'administration du protectorat de l'Annam et du Tong-Kin projetait l'établissement des voies ferrées au Tong-Kin, sont modifiés et complétés ainsi qu'il suit

Les lignes à établir sont les suivantes :

- 1<sup>o</sup> De Hanoï aux Sept-Pagodes, par Bac-Ninh ;
- 2<sup>o</sup> Des Sept-Pagodes à la mer ;
- 3<sup>o</sup> De Bach-Ninh à Lang-Son.

Ces lignes feront l'objet de concessions d'au moins soixante-quinze ans, avec garantie d'intérêt, par le protectorat, sur le montant du capital engagé. Elles seront construites à voie d'un mètre de largeur. Les terrains nécessaires à l'établissement des chemins de fer et de leurs dépendances seront livrés par le protectorat. La construction et l'exploitation auront lieu par les soins des adjudicataires, sous le contrôle du protectorat.

Enfin, le voilà ! mais c'est pour apprendre aux siens désolés qu'un officier est à l'hôpital qui agonise, qu'un fonctionnaire est couché qui souffre, et qu'à l'un comme à l'autre il veut porter ses encouragements.

« Dans cet hôpital d'Hanoï où l'on vient chercher pour les conduire à leur demeure dernière ceux de nos compatriotes qui tombent en chemin, derrière le cercueil, et représentant la patrie absente, Paul Bert marchait toujours. Il était de tous les enterrements, des plus riches comme des plus pauvres.

« Dans ce même hôpital, nous ne dirons pas combien de fois nous l'avons vu distribuant aux uns des livres, aux autres des médicaments, à tous des consolations, dont ceux-là seuls connaissent tout le prix qui ont souffert loin des leurs et de leur pays. »

Paul Bert a payé de sa vie son ardeur au travail et l'impétuosité de son patriotisme. Vers la fin d'octobre, le résident général télégraphiait à M. de Freycinet, président du Conseil des ministres, qu'il venait d'être pris d'une attaque de dysenterie. Mais il lui demandait de n'en point parler, pour n'alarmer ni ses parents ni ses amis de Paris. Paul Bert fut prié de prendre les plus grands soins de sa santé et d'interrompre tout travail. Quelques jours après, une dépêche parvenait au quai d'Orsay. « Les forces reviennent », disait-elle. Le résident général poursuivit ses travaux, puisque d'autres dépêches suivirent, sur des affaires de service. Le dimanche 8 novembre un télégramme mentionnait une nouvelle indisposition de Paul Bert qui, d'ailleurs, signait des dépêches relatives au service le lundi et le mardi matin. Il n'y avait aucune apparence d'inquiétude, lorsque, le mardi 10, à cinq heures, une première dépêche ne portant plus la signature de Paul Bert arriva au quai d'Orsay. Elle était ainsi conçue : « M. Paul Bert est dans un état critique ». A 6 heures, nouveau télégramme, plus alarmant encore : « Les médecins ne conservent plus d'espoir ». Le mercredi soir, 11 novembre, à cinq heures, M. de Freycinet recevait une nouvelle dépêche signée de M. Chaillet, gendre de Paul Bert et chef-adjoint de son cabinet, lui annonçant la mort du résident général qui avait succombé le matin, à Hanoï, à une attaque de dysenterie aiguë. Si l'on tient compte de la différence des heures qui existe entre Paris et Hanoï, Paul Bert a dû mourir le mercredi matin, 11 novembre, vers huit heures.

A l'heure actuelle, l'on ne connaît pas encore dans le détail les circonstances qui ont marqué les derniers moments de Paul



Bert. Mais, comme on l'a vu, il a dû lutter contre la maladie avec opiniâtreté. Jusque sur son lit de mort, il a dicté des ordres, rédigé des dépêches ; il a travaillé au sein de l'agonie ; il ne s'est reposé que dans la mort. Sa fin est glorieuse et mérite d'être honorée. Le nom de Paul Bert, victime de son zèle à organiser une conquête due à nos armes ; héros pacifique et civilisateur, doit être enregistré dans les fastes de l'histoire par tous les Français, de quelque parti et de quelque culte qu'ils se réclament ; il doit briller à côté des noms de Garnier, de Rivière et de Courbet. Car Paul Bert, tombé au poste d'honneur par la maladie, est tombé en pleine moisson de héros(1) !

Il ne faut pourtant pas que les regrets excités par la mort d'un homme tel que Paul Bert fassent oublier l'œuvre même pour laquelle il a succombé. D'après une dépêche arrivée d'Hanoï le 12 novembre, la dernière volonté du résident général a été que le travail commencé ne fût pas abandonné. L'on a voté justement à Paul Bert des funérailles aux frais de l'Etat, on a voté une pension à sa veuve, compagne de ses voyages et de ses travaux, mais l'on honorera surtout la mémoire du grand mort par l'imitation de sa conduite, par l'application de ses idées. Les soldats et les commerçants établis dans la vallée du fleuve Rouge ont le ferme espoir que les efforts accomplis par Paul Bert seront continués par ses successeurs. Le 14 novembre, on télégraphiait d'Hanoï au gouvernement des paroles vraiment patriotiques : « Toute la colonie est en deuil, mais on n'éprouve aucun découragement ». Et la chambre de commerce siégeant à Hanoï, se faisant l'interprète des sentiments généraux, les traduisait en des termes qu'on ne saurait trop approuver :

« En présence du malheur qui frappe le Tong-Kin, la chambre

(1) L'on ne lira pas sans intérêt une lettre adressée le 2 mai 1886 par Paul Bert à un de mes amis politiques. C'est un jugement vif et spirituel sur les Tonkinois et sur les Annamites, et une appréciation exacte de notre situation au Tong-Kin :

« Etat de choses apparent : Tong-Kin calme avec bandes chinoises sur les frontières ; Annam en feu avec anarchie absolue et innombrables petites bandes tenant le pays, brûlant et pillant.

« Etat de choses fondamental : Tong-Kin, population ultra-dense, travailleuse, tranquille, indifférente ; n'ayant qu'un souci : travailler, récolter, payer d'avance ses impôts, n'être pas trop volée par ses mandarins ; Annam, pays pauvre, population rare, quoique condensée le long des fleuves, 3 millions sur 300 lieues de côtes ; pays de crève-de-faim, tous bacheliers ou au moins instituteurs, tirant la langue devant la lèche frite tonkinoise ; 20,000 appelés, 1,000 élus ! se figurant que les Français

de Commerce d'Hanoï, réunie en séance extraordinaire, s'associe avec tous les colons au deuil national; mais la mort de Paul Bert ne doit pas entraver son œuvre. Les colons ont le ferme espoir que la métropole, soucieuse des intérêts de cette belle colonie, trouvera de nouvelles capacités à la hauteur du but poursuivi par l'illustre député (1). »

Le gouvernement n'a pas laissé d'écarter le patriotique appel que, par delà les terres et les mers, Hanoï et le Tong-King adressaient à la mère-patrie. Un administrateur de talent, versé dans la connaissance et dans la pratique des affaires coloniales, M. Bihourd a été envoyé en qualité de résident général à Hanoï. Il saura mener à bonne fin l'œuvre de ses prédécesseurs dans l'Asie française.

viennent, comme en basse Cochinchine, prendre toutes les places, et de ce fait engagés, sans confiance dans un roitelet mis en cage en harem, vivant à table d'hôte avec des capitaines sous le nez desquels on tue des bœufs, dont on bâtonne les mandarins, domestiques eux-mêmes du domestique des Français, comme disent les proclamations des rebelles.

« Conclusion pratique : au Tong-Kin, rassurer le peuple, gouverner avec lui, faire de la politique démocratique, pacifier par l'indigène paysan. En Annam, rassurer les lettrés, relever le prestige du roi, faire de la politique aristocratique, pacifier par l'indigène lettré.

« De là, tout ce que j'ai fait, tout ce que je ferai, mais sans bruit, sans coups de théâtre, par substitution moléculaire, si possible! Maintenant, prenez les faits particuliers : au Tong-Kin, création d'un grand conseil consultatif des communes, élu par les maires. En Annam, institution du Trésor, voyage solennel du roi, etc. Il faut un an pour mener l'œuvre à bonne fin. »

(1) Voir, pour l'œuvre de Paul Bert, les articles de M. Chaillet, son gendre et son collaborateur, dans la Revue *Bleue* de janvier 1887.

## SECONDE PARTIE

---

LE PAYS ET LES HABITANTS



## SECONDE PARTIE

### LE PAYS ET LES HABITANTS

---

#### CHAPITRE XIV.

Le littoral. — Les îles. — Le delta. — Physionomie générale du pays

L'on n'a encore qu'une idée vague et générale de la configuration physique que présente le Tong-Kin ; car il n'a été donné jusqu'ici d'autres renseignements que les indications nécessaires à l'entente des événements, des faits militaires, combats et sièges, qui se sont succédé de 1873 à 1885 dans la vallée du Song-Koï et de ses affluents. Il convient maintenant, après, avoir exposé comment le pays a été conquis par les soldats et les marins français, de parcourir avec quelque détail le nouveau domaine de la France, d'étudier ses côtes, ses montagnes, ses fleuves, ses ressources agricoles et industrielles, et d'entrer dans ses villes, d'y saisir la vie et les habitudes des habitants, de savoir enfin ce qu'est le Tong-Kin, ce que sont les Tonkinois. Comme pour le récit des batailles, il sera fait appel, pour l'exposé géographique et ethnologique, aux voyageurs qui ont parcouru le pays, aux officiers, aux négociants, aux savants, aux écrivains de profession qui l'ont vu et qui l'ont décrit. L'on aura ainsi sous les yeux, non pas une stérile nomenclature de noms propres et de chiffres, mais des tableaux bien dessinés, bien mouvementés, un Tong-Kin vrai dans ses formes exactes, de vrais Tonkinois dans les différentes manifestations de leur vie publique et privée.

Le littoral du Tong-Kin forme une ligne concave le long de

la mer de Chine, au fond du golfe du Tong-Kin. C'est au cap *Lay*, vers 17° de latitude environ, que la côte du Tong-Kin commence ; elle a un développement de 650 kilom. environ, si l'on ne tient pas compte des sinuosités.

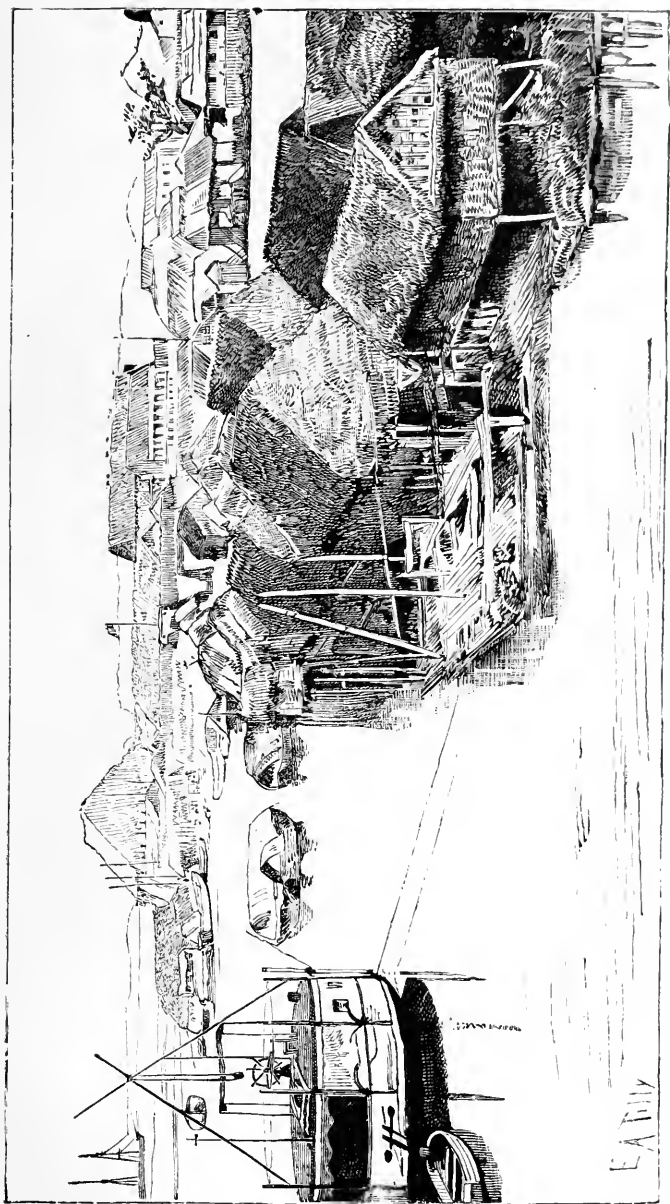
« La côte du golfe, disent MM. Paulus et Bouinai, présente « le mouillage de l'île de *Hon-Né*, le *Cua-Banh*, le *Cua-Vich*, « qui renferme le port de *Hamat*, et présente au S. le mont « *Trang* (Mont Blanc), susceptible de devenir une forte position « militaire, l'embouchure du *Ngan-Son*, la baie de *Ving-Chua*, « le *Cua-Giang*, le *Cua-Trop*, le *Cua-Chinch*, qui peut donner « passage aux barques qui suivent un canal de navigation « intérieure communiquant avec le delta tonkinois par la « brèche du *Dien-Ho*, le *Cau-Day*, qui marque le commence- « ment du delta (1). »

Le delta du fleuve Rouge ne forme guère que la cinquième partie du Tong-Kin, mais il en est la partie la plus peuplée, la plus fertile, la plus commerçante. Mais qu'est précisément le delta du Tong-Kin ?

A peu près au centre du pays, un peu avant d'arriver à *Son-Tay*, le *Song-Koï* (fleuve Rouge) reçoit deux larges affluents : la *Rivière-Claire* à l'O, et la *Rivière-Noire* à l'E. La rivière unique qui résulte de la réunion de ces trois grands cours d'eau se dirige vers l'E. et ne tarde pas à se bifurquer quelques lieues plus loin, dans les environs d'Hanoi. Les deux branches de cette bifurcation se divisent bientôt ; leurs divisions se subdivisent et se multiplient à l'infini, puis se réunissent plus loin, se séparent de nouveau, se rejoignent par des canaux naturels, communiquant quelquefois par des arroyos artificiels, dont le peu de profondeur et dont les innombrables sinuosités rendent la navigation pénible et difficile : la réunion de ces mille bras forme le *Delta du fleuve Rouge*. Un second delta, le *Delta du Thaï-Binh*, arrose le nord du Tong-Kin et occupe notamment les provinces de *Haï-Dzuong*, de *Bac-Ninh* et le *Quan-Yen*.

Les bouches du Delta sont fort nombreuses : le *Cua-Day*, le *Cua-Ba-Lai-Name*, le *Cua-Ba-Lai-Dong*, le *Cua-Traly*, le *Cua-Thaï-Binh*, le *Cua-Tan-Uc* (qui communique, ainsi que le précédent, avec *Haï-Dzuong*), le *Cua-Cam* (entrée du port de *Haï-Phong*), le *Cua-Ham-trien*, d'où l'on gagne *Quan-Yen*, le *Lack-Hayen*, par où l'on accède aux baies de *Hong-Gay* et de *Fitze-Long*, la baie de *Dong-Son*, la baie d'*Along*, la baie très profonde de *Lan-Ha*. Le côte du Tong-Kin se termine au cap *Paklung*.

(1) *La France coloniale*, p. 457.



Vue d'Hai-Phong.





La bouche dans laquelle nos navires vont mouiller le plus souvent est celle d'Haï-Phong (*Cua-Cam*) ; mais quand ils veulent s'engager dans le Delta, ils doivent ressortir d'Haï-Phong, reprendre la mer et pénétrer dans l'intérieur par la bouche dite du *Daï*, dans la province de Nam-Dinh.

Le long de la côte méridionale et du Delta, s'égrène un interminable chapelet d'îles. On trouve du S. au N. les îles *Ving-Chua* et *Boissieux*, *Hon-Né*, *Nouvay* ; l'île de la *Cat-Bat*, la plus grande du Tong-Kin, recouverte de bois, dans le Delta, en face du *Lach-Huyen* ; enfin les innombrables îlots de la baie d'*Along*, de toute grandeur et de toute forme, qui ont frappé par leur caractère pittoresque et singulier tous les voyageurs. M. Paul Bourde a décrit avec une poétique exactitude la *baie d'Along* et ses îlots, merveille de la côte tonkinoise

« Nous passâmes par la baie d'Along, en doublant la pointe de la *Cac-Ba* ; on perd quelques heures à prendre ce chemin ; il est vrai que le spectacle le vaut bien. Cette merveille naturelle défie toute description. Qu'on essaie d'imaginer que tous les monstres, toutes les apparitions dont les banquises des mers du Nord inquiètent l'esprit des marins ont été poussés au fond du golfe du Tong-Kin, se sont massés le long de la côte, et qu'on navigue au milieu des troupeaux de ces énormes colosses, dont le nombre paraît aussi incalculable que celui des grains de sable au bord de l'Océan. Des milliers et des milliers de rochers de quatre à cinq cents pieds de hauteur surgissent à pic du fond des eaux et dessinent des formes si étranges, si rares, que l'imagination leur découvre les ressemblances les plus inattendues ; aux pics pointus, aux ballons arrondis, aux crêtes ébréchées se mêlent des pyramides renversées en équilibre sur leur pointe, des tours gigantesques, des châteaux démantelés, des profils de Behemoths et de Leviathans à demi émergés, des dômes de cathédrale, des fûts de colonne, des murailles en ruine qui font songer à quelque ville que les Titans auraient habitée. Les parois de marbre étalent de grandes surfaces nues et grises, sur l'indestructible dureté desquelles rien n'a pu mordre ; mais les sommets sont coiffés de buissons serrés, drus et courts, qui ressemblent à une toison verte. La mer, étranglée en étroits couloirs, semble frappée de stupeur à voir tous ces colosses immobiles se regarder dans ses eaux ; elle est noire et lèche leurs pieds silencieusement. Un calme de tombeau, un calme de pierre, lourd, écrasant, enveloppe leur solennelle tranquillité. Il y a peu d'être, vivants sur ces rocs. On n'y voit point d'oiseaux : à peine sur

ceux qui sont les plus voisins de la terre, entend-on parfois crier un singe qui joue dans le feuillage.

« Le navire allait droit vers le nord ; nous regardions, saisis d'étonnement, les rochers succéder sans interruption aux rochers, puis il tourna vers l'est, et le soir nous atteignimes la mer libre. Quelques colosses qui semblent s'être figés trop tôt, pendant qu'ils essayaient de rejoindre le gros de la troupe, se voient encore un moment, bossuant l'horizon de leurs dos monstrueux, puis toute trace de la merveille disparaît. Mais, si nous avons continué notre route vers le nord, nous aurions pu naviguer tout un jour sans en sortir ; pendant des centaines de kilomètres, dit-on, jusqu'au cap Pahlung, ce sont toujours de nouvelles surprises, des édifices chimériques et de vagues animaux fabuleux. »

Si les côtes sont rocheuses, élevées, pittoresques en certains points, si elles étonnent l'imagination sur d'autres par le dédale de leurs canaux entre-croisés, si elles éveillent la curiosité par la confusion embrouillée des bouches qu'emprunte le *Song-Ko*. pour déverser ses eaux à la mer, l'intérieur du pays au contraire, le delta plat, uniforme, est d'une désespérante monotonie. Rien n'y arrête l'œil, rien n'y provoque la surprise. Les descriptions des voyageurs semblent, du reste, se ressentir de la placidité toujours égale qu'offrent les paysages du bas Tong-Kin ; elles leur empruntent quelque chose de leur langueur et de leur somnolence.

« La première impression que produit le pays est triste, écrit M. Roilet ; de l'Isle ; partout s'étend une grande plaine brune coupée de petits chemins, sur lesquels marchent ou plutôt courent à la file indienne des Annamites déguenillés. Rien n'est plus drôle que ces silhouettes sautillantes courtes d'énormes chapeaux de paille et qui portent sur leurs épaules deux paniers suspendus aux extrémités d'une petite perche..... Le pays paraît très peuplé, car ce monde grouille partout, depuis les berges vaseuses du fleuve jusqu'aux nombreux villages que l'on aperçoit à l'horizon et qui se signalent par leur encensement de bambous touffus surmontés d'une forêt d'aréquiers dressant en l'air leurs plumeaux déchiquetés (1).... »

M. Paul Bourde, qui excelle dans les descriptions embrassant un vaste ensemble, a tracé un tableau inoubliable du delta tonkinois. « Les contrées fertiles n'offrent ordinairement pas plus de matière à la description que les peuples heureux à

(1) *Au-Tong-Kin et dans les mers de Chine.* (E. Plon, éditeur, 1886).

« l'histoire ; l'excessive culture ruine le pittoresque, parce que la  
 « main de l'homme nivelle les accidents qui varient la beauté  
 « de la terre. Le Tong-Kin n'échappe pas à cette monotonie que  
 « la nature avait elle-même préparée. Des bords de la mer aux  
 « montagnes qui jettent le soir leur ombre sur Hong-Hoa, à tra-  
 « vers ce vaste triangle du delta, que découpe, comme les mailles  
 « croisées d'un filet, le réseau des troubles arroyos du fleuve, s'é-  
 « tend une plaine aussi unie que la nappe paisible des eaux qui  
 « l'ont formée du limon qu'elles déposent. En quelques rares en-  
 « droits, comme à la montagne de l'Eléphant, des rochers, qui  
 « étaient des îlots lorsque le pays était encore un golfe, se dressent  
 « solitaires au milieu de l'immensité qui s'est solidifiée autour  
 « d'eux. Aucun autre obstacle n'arrête l'œil plongeant dans les  
 « profondeurs de l'horizon. Le paysage, ayant toujours pour base  
 « la même plaine, a forcément toujours le même aspect. Cet as-  
 « pect étonne. Après l'avoir contemplé deux cents kilomètres du-  
 « rant, on le trouve prodigieux.

« La terre rougeâtre, grasse et luisante, s'étage en couches  
 « épaisses sur la tranche des berges qui croulent, trahissant  
 « ainsi le secret de sa fécondité. Partout où on porte le re-  
 « gard, les cultures succèdent aux cultures ; aucune parcelle  
 « n'est restée inutilisée. Chaque champ est entouré d'un petit  
 « cordon de terre qui sert tantôt à le protéger contre les inon-  
 « dations, tantôt à y retenir l'eau, quand le riz a besoin d'être bai-  
 « gné ; la plaine, rayée de ces talus, est divisée en innom-  
 « brables creux, comme la plaque de cuivre que l'ouvrier prépare  
 « pour y verser l'émail. Des digues destinées à contenir le fleuve  
 « aux hautes eaux, des levées qui portent les chemins condui-  
 « sant d'un village à l'autre, forment les principales nervures de  
 « ce lacis dans lesquelles industriels paysans ont conservé le sol  
 « nourricier....

« .... Vu de près (1), dans le détail, le pays n'a fait que  
 « confirmer l'impression d'étonnement du premier aspect. Point  
 « varié, toujours le même, plaine avec les mêmes rizières et les  
 « mêmes villages cachés dans un bois d'aréquier, mais combien  
 « fertile ! Les merveilles trop vantées, dit-on, de l'agriculture  
 « chinoise y sont vraiment réalisées. Il ne s'y trouve pas une  
 « motte de terre qui ne soit, de par la volonté du laboureur,  
 « dans la place qu'elle occupe...

« L'eau étale de tous côtés (2) ses miroirs, où le paysage se

(1) Paul Bourde, p. 144.

(2) *Idem*, p. 157.

« répète à l'envers ; de larges fleuves, des étangs qui ressemblent  
« à d'autres fleuves, des rizières nouvellement ensemencées  
« et découpées dans leurs rebords de la terre comme des glaces  
« dans leur cadre, sont autant de réflecteurs où la réalité con-  
« temple rêveusement son image. On a deux ciels, un au-dessus  
« de la tête et l'autre sous les pieds, aussi profond que le pre-  
« mier ; les villages sont assis sur des villages renversés, la  
« pointe des toits en bas ; les arbres dressés en l'air sont comme  
« greffés sur d'autres arbres semblables plongés dans l'eau, et  
« la digue qui vous porte, solide au milieu de toutes ces trans-  
« parences, semble suspendue à travers les abîmes aériens. »

---



La Rivière-Noire.



## CHAPITRE XV.

### Montagnes. — Fleuves. — Lacs.

Les *montagnes* du Tong-Kin se répartissent en deux groupes qui forment la fourche à l'E. et à l'O. de la région. D'une part, le *plateau du Kouang-Si* envoie des rameaux détachés qui forment une ligne de séparation entre les cours d'eau de la Chine et ceux du Tong-Kin ; et d'autre part, entre le fleuve Rouge à l'E. et le Mékong à l'O., court une série de montagnes qui se nouent au *plateau du Yun-Nan* et qui se prolongent à travers une grande partie de l'Annam. Ce sont des terrains élevés qui vont sans cesse s'élargissant vers le N., où ils s'attachent aux sommets du Yun-Nan. Ce sont des hauteurs non boisées, peuplées de tribus sauvages ; le docteur Harmand les a traversées à la hauteur de Hué. On les nomme les *montagnes des Moïs*. Bien souvent les missionnaires, avant le docteur Harmand, sont parvenus à les franchir pour passer d'un bassin dans l'autre. Ils y ont découvert des cols, que des routes ultérieures pourront emprunter.

Entre les Moïs et les montagnes issues du Kouang-Si coule le fleuve le plus important du Tong-Kin, le *Song-Koï* ou *fleuve Rouge*. Il a déjà été étudié au point de vue commercial, mais son cours n'a pas encore été déterminé au point de vue géographique, au moins dans sa partie moyenne et supérieure.

Le *Song-Koï* ou *fleuve Rouge* ne porte pas ce nom dès l'origine. Il est connu tout d'abord sous la dénomination chinoise de *Ho-Ti-Kiang* ou *Hong-Kiang*. Il prend sa source dans le plateau central du Yun-Nan, un peu au sud de Tali-Fou. Il traverse la riche province de l'est à l'ouest, encaissé entre des collines couvertes de riches forêts. Bien que des roches et des bancs de galets affleurent pendant l'étiage, il est navigable pendant la saison des hautes eaux, depuis la ville chinoise de *Mang-Hao* ; c'est la partie du cours que vit Francis Garnier pendant son fameux voyage d'exploration au Mékong.

A partir de la ville annamite de Kouen-Cé, les petits vapeurs, les jonques à fond plat, peuvent circuler jusqu'au golfe du Tong-Kin, en toutes saisons. Dès lors il s'appelle *Song-Koï*, le *fleuve Rouge*. Car ses eaux sont en effet rougeâtres comme celles du Nil en temps de crue. La coloration du fleuve est même expliquée d'une façon bien curieuse par les riverains. Selon eux, Cao-Bien, mandarin chinois, qui gouvernait l'Annam au ix<sup>e</sup> siècle, était magicien; il évoqua la foudre pour détruire les écueils qui entravaient la navigation, ou plutôt, suivant une locution indigène, *pour ouvrir les veines du dragon*; et c'est le sang du dragon frappé de la foudre qui, depuis lors, donne sa couleur rouge à l'eau du fleuve. Il est bien évident que la foudre employée par le magicien du ix<sup>e</sup> siècle n'est autre que la poudre inventée par les Chinois, et que la coloration des eaux provient des minerais de fer que traverse le Song-Koï en s'y creusant un lit. Le fleuve Rouge traverse *Lao-Koï*, *Hang-Hoa*, *Son-Tay*, où commence le delta, puis *Hanoï* et *Hong-Yen*.

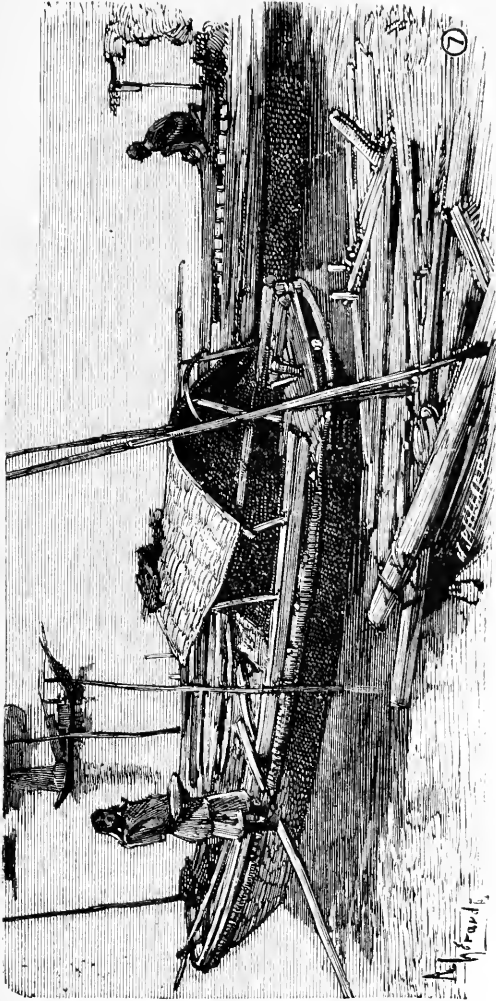
Le Song-Koï reçoit deux affluents importants, à droite la *Rivière-Noire*, à gauche la *Rivière-Claire*.

La *Rivière-Noire* sort du Yun-Nan. Elle est navigable, pour les barques légères, jusqu'à 200 milles du confluent et jusqu'à 60 milles pour les bateaux à vapeur. Son importance peut devenir considérable comme voie de pénétration dans le Laos Supérieur. Car les cartes annamites indiquent un cours d'eau courant parallèlement à la *Rivière-Noire*, mais en sens opposé, et qui pourrait bien être un affluent du Mékong, le Nam-Kang. Selon M. de Bizemont (1), il est très possible que les deux rivières ne soient séparées que par un portage de quelques kilomètres. Il est confirmé dans son opinion par le fait que les Laotiens connaissent bien la *Rivière-Noire*. Il y aurait donc, dans l'ouest du Tong-Kin, une voie fluviale interrompue entre le golfe du Tong-Kin et les bouches du Mékong, grâce à un affluent du fleuve de Hanoï et à un affluent du fleuve de Saïgon. Si les rapides soit du Song-Koï, soit du Mékong, deviennent franchissables par des travaux subséquents, l'on pourra communiquer à travers toute l'Indo-Chine, sans faire le trajet par mer. — La *Rivière Noire* rejoint le Song-Koï en aval de Hong-Hoa.

La *Rivière-Claire*, comme la *Rivière-Noire*, sort du Yun-Nan.

(1) *L'Indo-Chine française*, un vol. in-18 (1884). Librairie de la Société Bibliographique.





Jonques.



Elle a moins d'importance qu'elle. Néanmoins les Annamites la considèrent comme le cours supérieur du Song-Koï, parce que son bassin est tout entier compris dans les frontières du Tong-Kin. Mais les géographes n'admettent pas l'opinion des indigènes, parce que le Song-Koï prolonge bien en direction le cours de la Rivière-Noire. La Rivière-Claire arrose *Tuyen-Quan*, célèbre par sa belle défense; elle se jette dans le fleuve Rouge en amont de Son-Tay.

Le Song-Koï, grossi par ses deux affluents de droite et de gauche, est un fleuve qui croît, ainsi que le Nil, à des époques fixes. Vers la fin de mai commence le débordement de la saison pluvieuse; il atteint 5 ou 6 mètres à Hanoï. Les eaux recouvrent alors les provinces de Hanoï, Hong-Yen, Nam-Dinh et Ninh-Binh.

Outre le Song-Koï, un autre grand cours d'eau, le *Thaï-Binh*, arrose le Tong-Kin. L'on ne sait encore où est sa source exacte. Les uns la placent dans le Kouang-Si, les autres au lac Babé, dans la province de Caobang. Sa partie supérieure porte le nom de *Song-Cau* et passe à Thaï-Nguyen. Son delta commence dans la province de Hai-Dzuong et de Quang-Yen. Alors ses arroyos et ses bouches se confondent avec les canaux et les branches extrêmes du Song-Koï. Dans le cours supérieur, sur sa rive gauche, le Thaï-Binh reçoit deux cours d'eau venus du Kouang-Si: le *Song-Thuong* et le *Luc-Ngan*.

C'est dans le haut bassin du Thaï-Dinh que se trouve le seul lac du Tong-Kin digne d'être cité: le lac *Babé*, qui ne forme qu'une seule masse d'eau dans la saison des pluies et qui se divise en trois lacs, unis par des arroyos, dans la saison sèche.

L'ensemble des cours d'eau qui sillonnent le Tong-Kin, notamment le fleuve Rouge, ont été désignés par Francis Garnier, par Jean Dupuis, par tous les explorateurs comme la future voie commerciale qui doit mettre en communication la Chine méridionale avec le golfe du Tong-Kin. C'est pour conquérir la vallée du fleuve Rouge qu'a été faite l'expédition du Tong-Kin. Certes le Song-Koï répond aux espérances qui ont été conçues au début. Les bateaux, s'ils sont à fond plat, le remontent et le descendent en tout temps; la navigation peut être assurée régulièrement par les barques annamites et par les radeaux yunannais. Mais si les commerçants français veulent se livrer au négoce dans la nouvelle colonie, il faut qu'ils renoncent aux navires de cale profonde; il faut qu'ils adoptent un type particulier pour ne pas être arrêtés par la baisse des

eaux. Peut-être la construction d'un chemin de fer du delta à Lao-Kay ou à un autre point de la frontière chinoise sera reconnue nécessaire. — Du reste, si la France n'utilise pas la voie qu'elle possède, la Chine reliera elle-même le Yun-Nan à la mer pour écouler à son profit les produits de la région; elle établira un chemin de fer, dans la vallée du Si-Kiang, pour aboutir à Canton.

---

## CHAPITRE XVI.

Climat. — Salubrité.

Il est extrêmement important de connaître avec exactitude le climat du Tong-Kin ; car des renseignements donnés avec légèreté peuvent induire en erreur des colons et les entraîner à une expatriation ou bien les tenir dans une défiance également préjudiciables aux intérêts de la France et à leur propre avenir. Il convient, pour être sûr de ne fausser en rien la vérité, de s'adresser à des spécialistes, à des docteurs compétents, qui ont résidé au Tong-Kin.

On peut dire du climat du Tong-Kin, selon l'expression de M. Maget, médecin de la marine, qui a habité Hai-Phong en 1879 et 1880, qu'il est hybride ; tempéré en hiver, il est tropical en été.

A la fin de janvier, le soleil se cache pour trois mois. D'abord voilé, le ciel se couvre de plus en plus ; en mars tombe la pluie, qui devient torrentielle en avril. Mai et juin sont caractérisés par des éclaircies et des averses intermittentes ; août, septembre et octobre deviennent de plus en plus secs ; novembre et décembre sont les mois de pleine sécheresse. La température varie alors de 7 à 20 degrés au-dessus de zéro. C'est le moment des récoltes, des transactions commerciales, de la vie active. Grâce à la période de sécheresse, l'Européen peut vivre en bonne santé pendant deux ans, dit le D<sup>r</sup> Maget, mais pendant deux ans seulement. Passé ce terme, une anémie grave se déclare. Pendant la saison des pluies, le thermomètre monte jusqu'à 35 degrés ; la plaine ne forme plus qu'un lac immense d'où émergent les maisons, des bouquets d'arbres et des digues : c'est la morte saison pour les affaires.

L'eau potable n'est guère bonne ; toutes les rivières diluent incessamment le sol et sont saumâtres ; leur eau donne aux viandes de boucherie un goût désagréable. Depuis 1875, on a

fait, dit le D<sup>r</sup> Bordier (1), un marché avec un Chinois, qui approvisionne nos postes d'eau de source ; cette eau vient de Quang-Yen et est filtrée dans du grès. Il est prudent de l'essayer par le nitrate d'argent. Elle coûte de 4.000 à 5.000 francs par an, mais grâce à elle on évite la dysenterie.

Un certain nombre de maladies qui sévissent en Cochinchine n'existent pas au Tong-Kin. La fièvre intermittente, la diarrhée de Cochinchine, la fièvre typhoïde n'y sévissent pas. Mais, chaque année, le choléra fait son apparition au début de l'été. Le ténia est très répandu, de même que la lèpre et que l'ulcère. Il faut se méfier de l'insolation. Du reste, les quelques maladies qui planent sur le delta n'atteignent pas les hauteurs, où l'on recouvre facilement la santé. Le Tong-Kin montagneux paraît même être désigné, en raison de sa salubrité, pour devenir un *sanatorium* pour les soldats et les négociants européens.

Tout récemment, le spécialiste le plus qualifié en la matière, M. le docteur Rochard, adressait sur les conditions sanitaires que présente le Tong-Kin une communication très intéressante et très complète au *Temps* (2). C'est le document le plus précis, le plus nourri de détails qu'on puisse trouver :

« Le Tong-Kin n'est pas un pays malsain, si on le compare à nos possessions de la côte d'Afrique, à Madagascar, à la Guyane et même à la Cochinchine.

« Situé sur les confins de la zone torride, entre le 20° et le 23° degré de latitude nord, il a environ 90,000 kilomètres carrés de superficie : c'est le cinquième de l'étendue de la France. Il comprend trois régions distinctes : le delta, composé de terrains d'alluvion, arrosés, enlacés par le fleuve Rouge et par ses affluents, entrecoupé de digues et de canaux, sujet à des inondations périodiques et donnant chaque année deux récoltes de riz. C'est la partie la plus peuplée et la plus riche du Tong-Kin. La seconde région, intermédiaire au delta et aux montagnes, n'a qu'un sol maigre et rocailleux, qui convient pourtant à certaines cultures. La troisième est la région des montagnes. Elle forme autour des deux premières un immense demi-cercle, mal délimité et peu connu. C'est là que se trouvent les mines dont on a tant parlé. Les documents officiels évaluent la population du pays tout entier à 9 ou 10 millions d'habitants.

« Le climat est celui des régions intertropicales, mais il est plus agréable et plus sain que celui de la Cochinchine, parce

(1) *La Colonisation scientifique*. Reinwald, éditeur, 1884 (p. 423).

(2) *Le Temps*, n° du 17 août 1886. (L'hygiène coloniale.)



Moulin à décortiquer le blé.





qu'il comporte une saison fraîche qui fait défaut à celle-ci. Tandis que la température moyenne annuelle est à Saïgon de 27° 33, à Hanoï elle n'est plus que de 23° 9. Tandis qu'à Saïgon le thermomètre n'est jamais descendu au-dessous de 18 degrés, au Ton-Kin il s'abaisse en janvier à 8 ou 9, et même jusqu'à 7 degrés. Enfin, on voit quelquefois le matin apparaître de la gelée blanchesur les premiers contreforts de Quang-Yen. Cette saison fraîche caractérise le climat du Tong-Kin et permet aux Européens de le supporter. C'est un véritable hiver, qu'on peut comparer à celui des stations hivernales de la Méditerranée. L'économie se relève pendant cette période reconfortante et prend des forces pour supporter les chaleurs de l'été, qui sont aussi élevées, aussi accablantes qu'en Cochinchine. Cette saison dure environ cinq mois. La température s'élève jusqu'à 36 degrés. Les orages, les pluies diluviennes entretiennent dans l'atmosphère une humidité et un état électrique des plus pénibles. Il est à peine besoin de dire que tout travail, à cette époque de l'année, est interdit aux Européens.

« En dépit de ces conditions climatériques, le Tong-Kin n'est pas un pays malsain. Grâce à la saison fraîche, les Européens échappent à cette anémie des pays chauds qui ne leur permet pas de séjourner plus de deux ans de suite en Cochinchine. Pour les habitants de Saïgon, le Tong-Kin est un pays plein de charme ; on a même songé à diverses reprises à les y envoyer pour se rétablir, au lieu de les diriger sur la France.

« On ne peut pas encore se baser sur la statistique pour fixer le degré de salubrité du pays ; cependant les observations faites sur nos troupes, pendant l'occupation, fournissent quelques données à cet égard. Tant que celles de la marine y ont été seules engagées, jamais il n'y a eu plus de 40 malades pour 1,000 hommes d'effectif, et les pertes ont été très faibles. L'armée a perdu plus de monde. Mais cela tient aux conditions particulières dans lesquelles elle se trouvait. Les régiments de ligne ne sont pas habitués, comme ceux de l'infanterie de marine, à faire campagne sous les tropiques. Ils ne sont pas équipés pour cela et ne connaissent pas aussi bien les précautions dont il faut s'entourer pour éviter les causes de maladie. Les troupes de terre étaient en beaucoup plus grand nombre et, par conséquent, moins bien logées ; elles ont été obligées de pénétrer plus avant dans la zone la plus insalubre, et enfin elles ont eu à subir une épidémie de choléra, qui a dû faire de nombreuses victimes dans les rangs de nos jeunes soldats, affaiblis par le climat et surmenés par des expéditions successives.

« Le choléra est endémique dans l'Extrême Orient. Au Tong-Kin il apparaît tous les ans dès le début de la saison chaude. Mais, en dehors des conditions de guerre dont nous parlions tout à l'heure, il y est moins redoutable pour les Européens que pour les Annamites. C'est ce qui s'observe également dans l'Inde et la Cochinchine. Les fièvres des marais ne sont pas, à beaucoup près, aussi graves qu'on serait en droit de le craindre, dans un pays d'alluvion, traversé par tant de canaux et soumis à des inondations périodiques. On en observe quelques cas au printemps et en automne, à l'époque du labourage des rizières qui se fait deux fois par an ; mais on en a facilement raison. Les insulations sont particulièrement à redouter dans la saison chaude ; c'est aussi le moment où règnent les affections gastro-intestinales, particulières aux pays chauds. On peut se préserver de ces maladies à l'aide de quelques précautions hygiéniques. Il faut, avant tout, tâcher de se procurer un logement convenable, bien aéré, garanti contre l'ardeur du soleil et élevé au-dessus du sol. L'habitation dans les paillottes froides en hiver, brûlantes en été, construites sur un sol presque constamment détrempé, a été la cause de la plupart des maladies qui ont atteint nos soldats au début de l'occupation.

« La qualité de l'eau potable est aussi de la plus haute importance. On ne peut boire sans danger celle qui provient des rivières et des canaux, parce qu'elle est chargée de sels et de matières organiques. Les eaux qui descendent des montagnes couvertes de forêts, sont également malsaines et donnent la fièvre. Il faut préférer l'eau de pluie, qu'on recueille dans des caisses en fer, de mai à la fin d'octobre. Les missionnaires espagnols, qui n'en boivent pas d'autre, doivent à cette précaution l'immunité dont ils jouissent. Lorsqu'on est forcé de faire usage d'une eau suspecte, il est indispensable de la faire bouillir auparavant, ou mieux encore de ne boire que du thé. Quant au régime, c'est celui de tous les pays chauds ; il a pour bases une grande sobriété, une nourriture réparatrice et variée. C'est une condition facile à remplir dans un pays où les denrées alimentaires sont abondantes et de bonne qualité.

« Les vêtements doivent être aussi légers que possible dans la saison chaude ; mais en hiver on est forcé de s'habiller comme en Europe, d'allumer du feu et d'adopter la couverture de laine.

« Les Annamites souffrent alors cruellement du froid. Ils grelottent, soufflent dans leurs doigts, se couvrent autant qu'ils le peuvent, et la plupart deviennent phthisiques. Même dans cette saison, de dix heures du matin à deux heures, il

---

est prudent de ne pas sortir sans se couvrir la tête d'un chapeau de paille ou du casque réglementaire dans l'infanterie de marine. Du 15 mai au 15 octobre, il faut, à moins de nécessité absolue, rester à la maison de neuf heures du matin à trois heures du soir, ouvrir les fenêtres le jour comme la nuit et se procurer, si faire se peut, une moustiquaire. »

---



## CHAPITRE XVII.

Les produits du Tong-Kin — La flore. — La faune. — Les minéraux.

Le Tong-Kin est une contrée vraiment privilégiée, où la nature semble avoir accumulé les dons les plus divers et les plus rares. Dans le delta, dans « *le Tong-Kin où l'on mange* » s'étend un terrain d'alluvion d'une admirable fécondité; dans les régions montagneuses et dans « *le Tong-Kin où l'on ne mange pas* » se trouvent des carrières de pierre et de marbre, de houille, de minerai de fer, de cuivre, d'argent, de plomb, de zinc, des forêts magnifiques. Les produits du Tong-Kin, sa flore, sa faune, ses richesses minières méritent d'être passés en revue.

La *flore* du pays, selon des renseignements empruntés aux documents officiels et aux rapports de MM. Paul Brunat et Gustave Praire (1), présente une foule de variétés. Le sol est en effet chauffé par un soleil ardent, arrosé par des eaux courantes; il est riche en humus déposé par le Song-Koï et le Thaï-Binh. Il doit donner de magnifiques récoltes et favoriser toutes sortes de cultures, ainsi que les contrées similaires, l'Egypte, la Mésopotamie, le Bengale, la vallée de l'Amazone.

Comme *espèces alimentaires*, on compte tout d'abord le *riz*. On estime qu'il y a environ un million d'hectares de rizières cultivées dans le delta. Le sol donne deux récoltes chaque année. Quand les entraves apportées au commerce par les Annamites tomberont, le Tong-Kin arrivera en peu de temps à exporter vingt millions de piculs, c'est-à-dire plus du double de ce qu'exporte la Cochinchine (en 1883, 8,648,000 piculs représentant une valeur de 61,630,000 francs) (2).

Les autres espèces alimentaires cultivées au Tong-Kin

(1) *Explorations commerciales du Tong-Kin*. Rapport présenté par M. Paul Brunat à la chambre de commerce de Lyon.

(2) *Les Colonies françaises. Le Tong-Kin*, par Louis Vignon. Guillaumin 1836, p. 121.

sont le *maïs*, l'*igname*, qui croit dans les terrains secs et sablonneux; la *patate douce*, les *tubercules des marais*, dont le goût rappelle celui de la châtaigne d'eau; le *millet*, l'*ananas*, le *chinchon*, la *canne à sucre*, très estimée dans la province de Nauch-Dinh, l'*arbre à thé noir et vert*, les *bourgeons d'aréquier*, de *palmier*, de *bananier*, les *pousses de bambou*, le *melon*, la *pastèque*, la *citrouille*, la *tomate*, l'*aubergine*, le *manioc*, le *haricot*, et les *salades*, *radis*, *navets*, *carottes*, que les soldats ont récemment importés de France.

Les *épices* sont aussi très abondantes. On y voit le *poivre*, la *muscade*, la *girofle* et la *cannelle*, qui se récoltent dans le chaîne séparative du Mékong et du Song-Koï. Le roi d'Annam a monopolisé le commerce de la cannelle, tonique d'une merveilleuse énergie, remède efficace contre les ophthalmies.

Les *arbres fruitiers* ne manquent pas. Ils sont représentés par le *cocotier*, le *grenadier*, le *citronnier*, l'*oranger*, le *limon*, le *prunier de Madagascar*, le *bananier*, le *caféier*, cultivé surtout par les missionnaires sur les collines qui bordent la vallée du fleuve Rouge; le *letchi*, le *pamplemousse*, le *manguier*, le *cacaoyer*, la *vigne*, la *badiane*, qui donne une essence appelée *huile d'anis étoilé*, fort employée pour la parfumerie, le *junubier*, etc.

Les *plantes industrielles* ne le cèdent en rien aux autres. Elles offrent toutes les variétés : le *tabac*, qui vient admirablement dans les riches alluvions du delta; le *mûrier*, le *bétel*, le *chanvre*, le *coton*, dont la production est susceptible d'un grand développement, en raison des immenses besoins qu'ont les provinces chinoises limitrophes, et qui réussit fort bien dans les fertiles terrains d'alluvions exposés aux brises de la mer; le *ouatier*, l'*ortie de Chine*, l'*arachide*, le *sésame*, l'*indigo*, qui abonde dans le Tong-Kin méridional, le *safran*, l'*arbre à gomme laque*, la *cardamine*.

La *flore médicinale* présente l'*aloës*, le *gingembre*, le *ricin*, abondant dans les marécages comme sur les montagnes, la *noix romique*, le *benjoin*, le *camphrier*, la *melisse*, la *salsepareille*, l'*acanthé*, la *gentiane*, la *saponaire*, surtout le fameux *Hang-Nan*, strychnée qui croit dans les montagnes et qui est devenu célèbre comme remède de la lèpre, de la paralysie, de la morsure des serpents venimeux, de la rage même. En France, un docteur de Nantes, M. Barthélemy, l'a employé contre la paralysie et a obtenu d'excellents résultats.

Si de la plaine on gagne les hauteurs, on les trouve couvertes de forêts luxuriantes, riches en essences de toutes sortes, également propres à l'ornementation et à la construction civile et

navale. On cite l'*ébénier*, le *bois de fer*, l'*arbre à vernis*, qui produit un suc dont le mélange avec l'huile du Tong-Chu fournit un vernis égal à celui du Japon. Le *bambou* pousse en tous lieux ; il se plie à tous les besoins de la vie tonkinoise ; il devient maison, port, clôture, bateau, papier, vase et chapeau. Il convient de citer encore le *sapan*, le *santal*, le *calambac*, dont le bois est très odoriférant. Enfoui à un mètre et demi sous terre, il embaume encore de son parfum la surface du sol.

La *faune* du Tong-Kin mérite aussi d'attirer l'attention. Le règne animal y a une foule de représentants. Il y a au Tong-Kin très peu de *chevaux*, ils sont de bonne race, petits, mais très résistants ; les animaux de labour sont : le *buffle* pour les rizières, et le *bœuf* pour la culture non immergée, comme celle du tabac, de la canne à *sucre*, etc.

Le bœuf du Tong-King est petit, mais bien fait ; il appartient au genre zébu, c'est-à-dire qu'il a un bourrelet de chair sur le cou, à la naissance de l'encolure ; sa chair est d'excellente qualité.

Le *porc* est la base de la nourriture. Il n'est pas de famille qui n'en élève ; sa chair, quoique très saine, est cependant plus fade que celle du porc d'Europe.

Il n'existe pas de *moutons* ; mais, par contre, les *chèvres* sont abondamment représentées. Les *canards*, les *oies*, les *poules*, les *pigeons*, sont très communs et se vendent à très bas prix. Dans la région montagneuse, dans la forêt vierge, il y a de nombreuses bêtes fauves, tels que le *tigre*, la *panthère*, l'*ours*, le *rhinocéros*, l'*éléphant*, qui disparaîtront par l'exploitation des forêts.

D'après M. Edmond Plauchut (1), « s'il est une contrée où le fauve dispute à l'homme le droit de séjour sur la terre qui ensemble les voit naître, c'est bien le Tong-Kin. Les tigres, toujours insatiables de chair humaine, sont nombreux sur le littoral ; dans les montagnes aux forêts sombres, dans les plaines, partout où la jungle se couvre de sinistres roseaux, on trouve encore ces féroces carnassiers à l'affût de l'homme ou du cerf.

« L'éléphant sauvage, le buffle, le rhinocéros, le sanglier, des singes d'une variété infinie, sont aussi des ennemis contre lesquels l'indigène soutient une lutte sans trêve. En une seule nuit, toute une récolte de riz, de canne à sucre et de fruits peut disparaître à la suite de l'invasion inattendue de ces nocturnes ravageurs. Les plus malfaisants d'entre eux sont toujours les singes. Nous en avons vu dans un champ de

(1) *Revue des Deux-Mondes* (en mai 1874).

cannes à sucre une bande nombreuse ; rassasiés outre mesure, leurs petits ventres rebondis, de leurs doigts infatigables ils cassaient les jeunes tiges des succulentes graminées, sans même les approcher de leurs bouches repues. C'est avec de grands cris, les vibrations du gong, des torches, qu'on met tous ces pillards en fuite ; mais, en attendant que les récoltes soient rentrées, que de nuits passées sans sommeil par les pauvres agriculteurs ! »

— « Le *chevrotin*, qui produit le *musc*, vit dans les montagnes du Tong-Kin. On y rencontre aussi le *cerf*, le *daim*, le *chevreuil* ; dans les plaines, le *lièvre*, la *perdre*.

« Parmi les oiseaux, il y en a de fort beaux, dont les plumes sont très recherchées pour les parures ; citons le *paon*, le *faisan bleu*, dit *faisan Raynaud*, et d'autres oiseaux au plumage éclatant. Dès la première année de l'ouverture du Tong-kin au commerce, il a été exporté de 15 à 20,000 dépouilles d'oiseaux, la plupart pour la France.

« Sur les côtes, on pêche des *tortues* et des *mollusques* qui produisent l'*écaille* et la *nacre*.

« Le *ver à soie* réussit très bien. Les Tonkinois le nourrissent sur un mûrier nain, le *Morus indica*, qui se multiplie par boutures avec une grande facilité ; cet arbuste végète ordinairement dans les terrains d'alluvion qui bordent les cours d'eau.

« Les Tonkinois ne savent pas bien dévider les cocons. Aussi les soies grêges se vendent-elles à un prix relativement très bas.

« Les tissus de soie du Tong-Kin ont également besoin d'être perfectionnés. Jusqu'à présent, il n'y a guère que quelques étoffes écruës de nuance crème qui aient été acceptées par l'Europe.

« L'industrie séricicole est très développée, surtout dans le bassin de Thaï-Binh : elle est appelée à prendre des développements très considérables (1). »

Parmi les *minéraux*, la *houille* abonde. L'ingénieur Fuchs estime la superficie du bassin houiller tonkinois à 1,000 kilomètres carrés. La quantité est évaluée, au-dessus du niveau de la mer, à un million de tonnes, et, si on voulait pénétrer en profondeur, on arriverait, en comptant 45,000 tonnes par mètre de creusement, à un rendement de 4,500,000 tonnes, à une profondeur de 100 mètres. La houille du Tong-Kin rappelle le combustible de Charleroy. L'analyse qu'on en a faite, à l'É-

(1) *Notre colonie le Tong-Kin*, par A. Thureau. (Dreyfus, éditeur, 1883.



cole des Mines, a montré qu'elle contient 80 0/0 de carbone pur. La dépense dans le foyer d'une locomotive serait, selon M. Fuchs, de 2 kilogrammes par heure et par cheval-vapeur. D'après son rapport, un chemin de fer industriel de 14 kilomètres suffirait pour centraliser tous les gisements; le charbon, rendu à bord, vaudrait de 15 à 17 francs la tonne. Or, on le vend de 32 à 70 francs la tonne à Singapore, Phong-Haï, Saïgon et Hong-Kong.

L'or abonde au Tong-Kin. Indépendamment des mines qui attireront bientôt les chercheurs vers leurs filons, tous les cours d'eau qui descendent du Yun-Nan et du Kouang-Si roulent des paillettes d'or. On le trouve surtout dans la Rivière-Noire, au pays des sauvages Muongs. Ses alluvions boueuses sont tellement riches en pépites qu'on élève des canards afin de ramasser dans leurs excréments l'or qu'ils ont avalé en barbotant dans le sable. Parfois, dans les villages, on voit les Tonkinoises, passionnées pour le jeu comme les Cochinchinoises et les Annamites, jouer des sommes considérables sous forme de poudre d'or. L'on a analysé les quartz aurifères du Tong-kin à l'Ecole des Mines; ils donnent jusqu'à 40 grammes d'or par tonne de quartz, tandis que les quartz de l'Oural, de la Transylvanie, du Colorado, de l'Inde, de l'Australie, ne fournissent que 12 à 20 grammes par tonne. Seuls les quartz du Vénézuéla produisent presque autant (36 grammes).

Le Tong-Kin est aussi fort riche en mines d'argent. On trouve le *cuivre* presque partout dans les montagnes. Le pays semble ne former qu'un seul et vaste gisement avec le Yun-Nan. Dans la province de Thang-Hoa, le cuivre est fort commun; tous les récipients du pays, vases, cuvettes, cafetières, chaudrons, sont de cuivre. Quand le minerai de cuivre est mélangé de plomb, il contient d'ordinaire 700 grammes d'argent par tonne.

Le Tong-Kin possède de nombreuses mines d'*étain*, surtout à Lao-Kaï, et hors de sa frontière, mais à proximité du fleuve Rouge, à Martze, où l'on occupe plus de dix mille ouvriers.

Les hauteurs contiennent du *mercure*, du *zinc*, du *plomb*, du *bismuth*, de l'*arsenic*, de l'*alun*, du *pétrole*, du *kaolin*, du *marbre*, du *salpêtre*, du *crystal de roche*, du *soufre*, du *jade*, des *eaux minérales*.

Toutefois, de tous les minerais que possède le Tong-Kin, celui dont nous tirerions certainement le meilleur parti, celui dont la possession excite le plus l'envie de nos rivaux dans le

monde, surtout des Anglais, c'est la houille. L'on nous pardonnerait de détenir des gisements d'or, d'argent, mais d'avoir à notre disposition de la houille, non pas.

La houille devient en effet un des plus puissants facteurs de la concurrence universelle. Aussi nos voisins de l'Inde ne peuvent-ils voir sans colère que la France ait découvert et conquis un immense bloc de houille. « Détail très important pour les Français, et aussi pour nous, écrit C.-B. Norman (1), c'est que de nombreuses et abondantes mines de houille existent dans plus d'une des localités du littoral.

« On ne doit pas oublier que le traité de Francfort (1871) a privé la France de presque tous ses grands terrains houillers de l'Est. Les chemins de fer français dépendent aujourd'hui presque exclusivement de notre pays pour le combustible; les comptoirs maritimes de la France sont, à cet égard, sous notre entière dépendance. Si une guerre européenne éclatait, les magnifiques vaisseaux cuirassés de la République manqueraient de charbon, et ses colonies deviendraient facilement la proie de la nation qui possède des mines de houille en Orient. Malgré les riches terrains houillers que nous possédons aux Indes, nos chemins de fer et nos navires sont alimentés encore par la mère-patrie; et si une guerre venait à mettre la France et l'Angleterre des deux côtés opposés, les efforts tentés sans succès au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle redoubleraient aujourd'hui. Si les croiseurs français étaient ravitaillés par les mines houillères du Tong-Kin, ils nous barreraient le chemin de la Chine; la Birmanie et Calcutta seraient bloqués, et la sécurité de nos possessions serait gravement compromise. »

« On a découvert de la houille, écrit-il ailleurs, dans plus d'un endroit, et il résulte des expériences faites que cette houille peut alimenter les machines à vapeur. Plusieurs couches de ce précieux agent de la force maritime ont été trouvées près de la mer; cette seule découverte offrirait aux Français un profit plus grand que celui que tous les métaux précieux du pays pourraient leur donner. Ils n'auraient plus besoin de compter sur les mines de la Grande-Bretagne (2)..... »

(1) *Le Tong-Kin ou la France dans l'Extrême-Orient*, par C.-B. Norman, ancien capitaine de l'État-Major du Bengale. Henrichsen, éditeur, 1884, pages 7-8.

(2) *Ibid.* p. 26.

## CHAPITRE XVIII.

Agriculture. — Industrie. — Commerce.

Le sol et le sous-sol du Tong-Kin fournissent de nombreux produits aux habitants ; mais comment les indigènes savent-ils mettre en valeur et cultiver la terre ? quel usage font-ils des matières industrielles ? comment échangent-ils les objets qu'ils ont fabriqués ? qu'achètent-ils de préférence ?

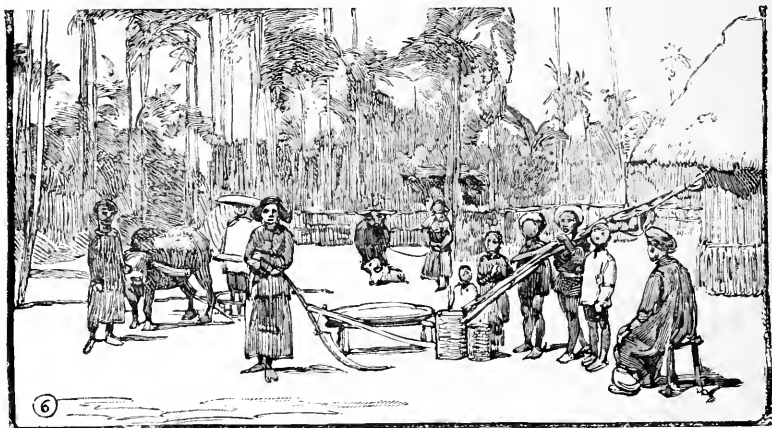
Le régime de la petite culture domine au Tong-Kin. Les procédés employés pour l'agriculture sont encore bien primitifs. S'ils usent des engrais, ils ne connaissent pas les procédés perfectionnés de drainage, d'assolement, d'amendement. Ils se servent d'outils très simples : la bêche, la houe, une charrue en bois des plus légères, une herse que l'on dirige en s'y tenant debout, la faucille pour le riz. Partout ils arrivent à des résultats merveilleux, car la terre couverte d'alluvions leur vient en aide. Les voyageurs sont en admiration devant les champs que cultivent les Tonkinois. M. Paul Bourde, dans son ouvrage désormais classique sur le Tong-Kin, décrit les travaux des champs avec un rare bonheur d'expression (1) :

«... Rien ne nous a habitué à une pareille fertilité. Toutes les cultures sont alignées comme les légumes de nos maraîchers ; les Tonkinois ne sèment rien à la volée, sauf le riz, mais ils le repiquent ensuite. Le pays est propre, soigné, sarclé comme un jardin sans fin, au milieu duquel les bosquets des villages se dressent pareils à de luxuriants vergers. Derrière les hautes haies de bambous dont le feuillage léger a des frissons de peluche verte, croissent les plantations de mûriers nains, dans les pousses dorées desquels il semble qu'on devine déjà la soie du ver qu'ils nourrissent ; les aréquiers aux grêles colonnettes, les letchis énormes, chargés de tyrses fleuris en

(1) *De Paris au Tong-Kin*, p. 116 et suiv.

ce moment, tournant leurs membres contournés sous d'opulents dômes d'un vert poussé au noir ; les forêts de bananiers, dont les larges et luxueuses feuilles ont l'éclat du satin, et des arbustes de toute sorte, goyaviers, pêcheurs, parmi lesquels éclatent en taches sanglantes les rouges fleurs des hibiscus.

« De ces haies géantes, vrais remparts contre les pirates, les paysans sortaient le matin en longues files et se répandaient



Une Ferme au Tong-Kin.

dans les champs, les uns poussant devant eux leurs troupeaux, d'autres une longue houe en bois renforcée d'un morceau de fer sur l'épaule, d'autres conduisant leur charrue, car on est fort occupé en ce moment à des labours. Ces charrues légères et primitives sont trainées par un seul buffle que le laboureur conduit lui-même ; la grosse bête, avec sa mine stupide, évolue docilement au bout du sillon. La terre inondée des rizières se remue au moyen d'une sorte de herse composée de deux traverses emmanchées de longues dents de fer. Les hommes, les vêtements repliés au-dessus de la ceinture, y travaillaient plongés dans l'eau jusqu'aux cuisses, et les buffles, immergés jusqu'au ventre, n'en marchaient pas moins en ligne bien droite, remuant de leurs larges sabots la bourbe noire du fond d'où s'exhalaient sans cesse des bulles de gaz qui venaient crever à la surface autour d'eux. »

.... « La plupart de leurs récoltes demandant à être inondées pendant une période de la croissance, les industriels Tonkinois ont remanié complètement la surface du sol pour obtenir partout des surfaces parfaitement horizontales, où l'eau puisse s'étaler à d'égales profondeurs. Si peu que le terrain ondule, ces surfaces horizontales bordées de talus s'étagent les unes au-dessus des autres, à la façon des courbes d'un plan en relief, quand les intervalles ne sont pas remplis de stuc. Les rizières dominant, étendant d'immenses nappes que les vents remuent comme une mer verte. Le coton, cultivé en grand, les arachides, le maïs, auquel sont mêlés des haricots, commencent à naître. Des champs sont relevés en sillons, sur lesquels courent les tiges rampantes des patates, où s'épanouissent les belles feuilles peltées des taros. Près des villages, d'épais fourrés de cannes à sucre font le damier avec des carrés de mûriers nains et des plantations d'un thé particulier, le thé de Son-Tay, que les indigènes boivent vert comme au Japon. Certaines cultures sont fumées avec un grand soin et disparaissent sous une couche de paille de riz jaunie. Ce qu'on raconte de la diligence des Chinois à recueillir les engrais se voit ici ; nous croisons trop souvent des paysans portant dans des paniers des choses dont l'odeur incommode réclamerait des vases mieux clos ! »

Sans être très avancée, l'industrie du Tong-Kin est supérieure à celle de l'Indo-Chine tout entière. L'indigène se fait volontiers maçon, charpentier, ébéniste, cordonnier, tailleur, brodeur, fondeur en cuivre ; il recule devant le travail des mines. Il fabrique des barques en bambou tressé, enduit d'une couche imperméable. Il peut les transporter d'un arroyo à un autre, en raison de leur légèreté. Il fait des briques dites mandarines très estimées. La main-d'œuvre est à bon marché. Les femmes travaillent beaucoup. Elles se livrent aux occupations du ménage ; elles gardent les boutiques, égrenent le coton, repiquent et décortiquent le riz, conduisent les embarcations ou sampans, comme de véritables bateliers.

Les œuvres d'art ne sont pas rares au Tong-Kin. On y fait des vases très originaux en cuivre rouge niellé d'or, d'argent, de cuivre noir, des objets d'ivoire sculpté, des tissus de soie unis ou brochés avec des dessins très simples. On y vend, dans de misérables ateliers, où le fourneau sert à faire la cuisine du ménage et des chefs-d'œuvre, des meubles incrustés de nacre qui s'achètent chèrement. La nacre est fournie par un gros coquillage qu'on trouve sur la côte ; le bois, qui est dur, brun,

apte au travail de la gouge, est répandu sur les hauteurs. L'artiste dessine d'abord sur une feuille de papier le modèle à reproduire, puis, pinçant dans un étau de petites plaques de nacre irisée, il dégrossit à la lime le feston qu'il veut faire et, peu à peu, arrive à découper les plus fins contours; bientôt, il ne laisse dans son étau qu'un menu morceau de dentelle en nacre, un oiseau, une feuille, qu'il taille selon certains reflets bien assortis, en réunissant avec art des nuances disparates: bleu, jaune, rose, vert. L'incrustation s'opère ensuite à la main dans l'épaisseur du bois que l'on polit et que l'on vernit, à petits coups de burin noirci. Souvent la nacre est sculptée en relief et ressort sur les panneaux: avant la conquête, les bahuts, les coffres se vendaient pour peu de chose. Mais, depuis l'arrivée des Français, le prix des incrustations a augmenté de cinquante pour cent. Car il n'y a que 150 ouvriers dans Hanoï, et les demandes abondent. Les chefs d'ateliers en profitent pour exploiter les clients. Une Française de beaucoup d'esprit, qui a vécu dernièrement à Hanoï, raconte avec beaucoup d'humour, dans une correspondance adressée au *Temps*, les mille mésaventures qu'on éprouve au Tong-Kin, quand il faut acheter un objet (1):

« Me voilà donc partie toute seule; c'est bien aventureux! J'enfile la rue des Incrusteurs (lisez: boulevard des Italiens), où des rangées de paillettes très basses remplacent les étincelantes boutiques que je revois de loin comme dans un rêve.

« C'est le centre d'animation de la ville, cette rue des Incrusteurs, qui va aboutir au lac et où se rencontrent, à cinq heures, tous, les promeneurs, où se croisent officiers, soldats, coolies et matelots. Cette animation s'est encore accrue depuis l'arrivée de la mission Paul Bert. Songez donc! six ou sept femmes, quand Hanoï en comptait à peine le double! D'ailleurs, cette ville pleine de promesses aura aussi son tour du lac, un lac qui laisse loin derrière lui celui du bois de Boulogne. Mais nous reparlerons de ce coin enchanteur.

« Une natte sur le devant de la paillette. A côté de son étalage, la marchande, souvent jolie, est accroupie, machonnant son bétel. Des nichées d'enfants grouillent à l'entour. Ce n'est pas là que je vais trouver ce que je cherche, car je n'aperçois à l'extérieur que des boîtes d'allumettes, de cirage, entassées pêle-mêle avec les feuilles de bétel, où se trouve disposée soi-

(1) *Le Temps*, 11 août 1886. (Une Française à Hanoï.)

gneusement la préparation de chaux et de noix d'arec ; si je pénètre dans l'intérieur, je ne vois que des bahuts, des plateaux, vide-poches ou croix en bois dur inscruté de nacre. Voici heureusement quelques maisons plus hautes, en pierre,



Un marchand.

où se lisent sur de grosses enseignes des noms français. Je puis faire là toute une razzia de casseroles, d'assiettes, de verres, à des prix qui feraient bondir une habituée de la Ménagère. On trouve un peu de tout dans ces magasins français, et c'est une concurrence générale, car tous vendent les mêmes articles, depuis les marmites jusqu'aux machines à coudre ; du tabac, des fourneaux à pétrole, des souliers, des conserves de petits pois, de lait, de beurre et des biscuits Albert.

« Les négociants chinois ont aussi des magasins très bien garnis ; ils ont l'air trop intelligents, ces gens-là. Ils sont persévérants, travailleurs et... nombreux. Ce n'est pas sans peine que je suis arrivée à faire mes emplettes. Le long de la route, des *congais*, ou femmes du peuple, me suivent, curieuses d'examiner les détails de ma toilette ; l'une s'enhardit jusqu'à toucher mes gants ; une autre m'adresse la parole ; elle parle d'un ton interrogatif, mais je ne puis lui répondre, et pour cause.

« Mais me voici loin de la rue, où je me trouve seule et un peu déconcertée par la curiosité annamite. Que faire ? Prendre une voiture ? Vais-je héler un fiacre, ou bien, comme à Saïgon, ferai-je signe à un « Isidore » ou à un « Malabar ? » Non, ici le « sapin » a le nom tout particulier et significatif de *pousse-pousse*. C'est ce qu'on appelle au Japon et à Singapour la « djinkisha », la petite calèche minuscule à une place (en se serrant bien, on tient deux) : un coolie à demi-nu prend en main chacun des brancards et tire en courant, tandis qu'un autre coolie pousse par derrière. On est secoué à souhait, comme bien vous pensez, et, pour peu que la course soit longue, on est moulu en arrivant. Mais on a si peu envie de marcher ici, c'est si commode et si bon marché ! Dix sous la course, quinze sous l'heure ; si bon marché qu'on finit par s'y ruiner ! Les « pousse » sont très nombreux, et on n'a qu'à lever le doigt pour en faire accourir plusieurs. Une fois monté : « Di ! di ! » (Va, va !) « Toï, toi ! » (arrête, arrête). C'est là, je l'ai appris à mes dépens, la seule communication possible entre le « cocher » et le « bourgeois ». D'adresse à donner, il n'y faut pas songer ; il suffit d'indiquer du bras le chemin à suivre. Quand on est frais débarqué de la veille, c'est peu pratique ; aussi m'ont-ils égarée et ai-je arpenté pendant deux heures le défilé tortueux des rues annamites : la rue de la Soie, celle des Cuivres, celle des Menuisiers, puis enfin la rue des Potiers, celle que je cherchais. Chaque rue a ainsi son industrie spéciale, dont on lui a par logique donné le nom, et toutes les boutiques y sont semblables. L'étalage est par terre, tout comme à *Old England*.

« Toï ! toi ! » voilà ce qu'il me faut. Des théières bizarres, des tasses sans anse, des carafes de faïence blanches à dessins bleus, le tout aux prix les plus modestes et de forme généralement artistique

« Je veux marchander les objets. Impossible. Je ne sais pas encore dire : *Bao niou* ? Combien ? ni compter en annamite :



*Mot, aï, ba, boun, etc.* Heureusement de jeunes garçons à turban bleu (le turban de l'interprète) s'approchent et, pour gagner quelques sous, s'offrent à me tirer d'affaire. Ils me traduisent les prix et m'avertissent charitablement quand : « Ça trop cher ! » ou : « Ça pas beaucoup cher ! »

« Je m'en rapporte à leur honnêteté et à leur air de profonde indignation quand la marchande veut abuser d'une pauvre provinciale de Paris. Une dispute s'élève entre deux de ces jeunes exploiters. L'un prétend que l'autre me vole et, à mon intention sans doute, sème son discours incompréhensible des mots : « Parfaitement ! Ça m'est égal ! » qu'il répète plusieurs fois, évidemment sans rime ni raison. Ce mot « parfaitement » est le premier qu'ils retiennent et qu'ils appliquent. Je cherche en vain pourquoi.

« Je me retourne pour regagner mon équipage ; une foule de cinquante hommes et femmes aux dents noires, à la bouche béante, de gamins et de gamines portant leur cadet à cheval sur la hanche, m'entourent, m'enserrent, me contemplent et rient de me voir acheter les produits du pays. On dit que, forts de notre ignorance de leur langue, ils nous servent les choses les plus désagréables. Je n'en crois rien. Ces gens-là ont l'air très doux, très pacifique. Ils sont gais et curieux, voilà tout.

« Et d'ailleurs, nous autres badauds parisiens, n'en ferions-nous pas autant si une congai en longue blouse violette, les pieds nus sur des semelles à bouts recourbés, le turban sur la tête, s'avisait de traverser une de nos rues, de s'arrêter et de marchander en annamite, dans un de nos magasins, du ruban à treize sous le mètre ?

« Peut-être d'ailleurs leur paraissions-nous très *tott* ; vous saurez que ce vocable est la traduction de notre mot français (?) « bécarre », et on n'en emploie pas d'autre entre Européens pour indiquer qu'une chose est très réussie.

« Mais je n'étais pas si philosophe à ce moment-là, et j'aurais volontiers pleuré de ne savoir comment indiquer à mes conducteurs le chemin de ma *cagna* (maison). Un ou deux petits bonshommes qui avaient surgi, le panier sur la tête, pour porter mes emplettes, savent heureusement où est la concession. Le cortège se dirige de ce côté, et, pleine de confiance, je me laisse guider par le petit homme à l'air important qui me précède, sa large culotte ballottant sur ses petites jambes, et les grandes manches de sa veste rose retombant sur ses bras qui soutiennent la corbeille sur son crâne rasé. »

Le commerce du Tong-Kin commence à prendre un certain

---

essor, comme l'industrie. L'exportation consiste en riz, soie grège et tissée, thé, étain, toiles laquées, meubles incrustés, plumes d'oiseaux, gomme-laque. Le satin broché de France, la grenadine, le velours gaufré se vendent aux lettrés. Les pauvres achètent des cotonnades légères blanchies et écrues. Les indigènes se procurent volontiers des couvertures en cotonnage et mi-laine, des meubles européens, des tissus d'indienne pour femmes et enfants, de la quincaillerie, des fers travaillés. Du reste, le 1<sup>er</sup> janvier 1887, M. Paul Bert a décidé d'ouvrir à Hanoï une sorte de musée commercial où l'on exposera tous les objets que les marchands européens peuvent vendre aux indigènes; les articles seront tous de provenance française.

Il y a évidemment beaucoup à faire au Tong-Kin, mais déjà le commerce de la colonie est en progrès. Des renseignements sont fournis par les journaux du Tong-Kin concernant le mouvement commercial du pays pendant le 2<sup>e</sup> semestre 1885.

Il résulte de ces renseignements que la valeur totale des importations pendant cette période a dépassé 43 millions; pendant la période correspondante de l'année 1884, elle n'avait pas atteint 5 millions, soit une différence de plus 8 millions d'une année à l'autre.

Ces chiffres indiscutables sont significatifs. Les transactions ont plus que doublé en 1885.

Aussi bien, M. Dutreuil de Rhins, qui a longtemps séjourné dans l'Indo-Chine orientale, ne craint pas d'estimer à plus de 600 millions le mouvement commercial auquel le Tong-Kin peut prétendre.

---

## CHAPITRE XIX

Description des grandes villes. — Villages.

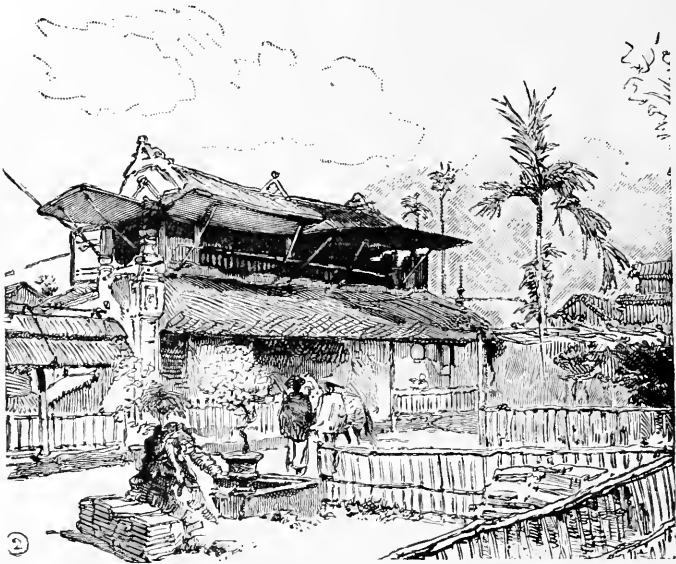
Le Tong-Kin possède un certain nombre de villes dont l'aspect est intéressant à observer. Au cours du récit qui a été développé, on les a souvent nommées ; mais il convient de les connaître mieux, de les parcourir à la suite des voyageurs qui les ont habitées. Chacune d'elles plaira par le caractère spécial de ses rues, de ses pagodes, de ses défenses ; car chacune d'elles a fourni à de brillants écrivains une jolie description (1).

Hanoï est présenté à nous par M. Paul Bourde et par M. Paul Bonnetain :

« La ville, serrée entre le fleuve Rouge et la citadelle, affecte la forme d'un triangle dont le grand côté, tourné vers la rivière, a 3 kilomètres, tandis que les deux autres en ont 2 et demi. Elle a donc environ 8 kilomètres de tour, ce qui est une dimension déjà peu ordinaire pour une enceinte ; il est probable que le chiffre de 100,000 âmes qu'on lui assignait avant que la peur en chassât la population, était fort au-dessous de la vérité. Aujourd'hui que les ravages de la guerre ont livré aux herbes sauvages des rues entières, et que les habitants commencent à peine à rentrer, peut-être est-il encore atteint, tant les maisons sont serrées en quelques quartiers et les rues grouillantes à certaines heures du jour. Quand on arrive par le fleuve, on descend sur la berge en face de la concession que nous accorda le traité de 1874. On peut commencer par là la visite de la ville... De la concession part, dans la direction de la citadelle, la rue des Incrusteurs, aujourd'hui large comme un boulevard. Si on la suit, on rencontre successivement sur la gauche la Sapéquerie et le Camp des Lettrés... Près du Camp des Lettrés s'embranchent sur

(1) Pour des détails, inutiles dans un livre de vulgarisation, voir *les Richesses du Tong-Kin*, par Savigny et Bischoff. (Chez Lecène et Oudin, éditeurs, 1885.)

la rue des Incrusteurs, la rue de la Mission, au bord de laquelle une petite église dressait encore, l'année dernière (1882), son clocher gothique ; les Pavillons-Noirs l'ont incendiée après la mort du commandant Rivière. Les Pères des Missions étrangères ont là une résidence... En suivant toujours la rue de la



Habitation à Hanoï.

Mission, on laisse sur la droite le joli lac au bord duquel est assise notre pagode, et l'on pénètre dans le grand angle de la ville, qui entre comme un coin entre la citadelle et le fleuve. C'en est la partie la plus peuplée. Les étroites façades se présentent les unes contre les autres, débordées par les murs qui dressent au-dessus des toits leurs crêtes blanches taillées en escalier et armées de rinceaux. Des portes monumentales, à double et triple toit gondolé, ferment l'entrée et la sortie des principales rues dont elles portent le nom inscrit en caractères chinois sur leur fronton. . Plusieurs rues sont occupées pres-

que exclusivement par des Chinois ; elles forment un quartier particulier (1). »

« Hanoï est vite vu, sinon vite décrit. Désillusionnant avec cela, comme le reste. On viendra chercher la fortune en ce pays, et, par l'intelligence et le travail, beaucoup l'y trouveront ; mais je doute fort qu'il prenne jamais fantaisie aux artistes d'y poursuivre, soit dans l'œuvre des indigènes, soit dans les choses de nature, le beau qui console et le pittoresque qui distrait. Tout se noie ici dans cette bâtardise dont le poids écrase l'Annam. C'est le triomphe de la grisaille et d'un art incolore à force d'être transitoire. Ce n'est plus l'Inde, et ce n'est point la Chine encore. L'inoriginalité du ciel déteint sur les choses et sur les gens dans une uniforme coulée de banalités monotones... A défaut de l'artiste, l'historien se récréerait-il à Hanoï ! Peut-être encore lui faudrait-il le génie synthétique d'un Cuvier archéologue, car les souvenirs des temps morts sont rares, rares les monuments, rares surtout les documents écrits... Les pagodes sont des rez-de-chaussée sans style, des kiosques vagues, tous copiés sur un patron unique. Le bois dont elles sont bâties a la vétusté silencieuse. La pierre, qui parle si éloquemment sur l'emplacement d'Ang-Kor, est inconnue dans ces plaines noyées, et c'est avec surprise qu'on a découvert en pleine rivière, sur de minuscules arroyos, quelques ponts de marbre, formés de larges dalles noires, qui, sans garde-fous, branlaient sur des fûts grossiers, taillés en ce même marbre indestructible. Avec quelques statues d'éléphants ou d'animaux chimériques, ils forment le bilan de ce qu'ont laissé dans le delta les siècles défunts (2). »

Hanoï a 70,000 habitants. C'est la capitale du Tong-Kin. Après Hanoï, citons Bac-Ninh. Elle est à 35 kilomètres de Hanoï, près du Song-Can et du canal des Rapides. C'est un point stratégique important sur les routes de Lang-Son, Thai-Nguyen et Haï-Duong. Elle compte 2,500 âmes.

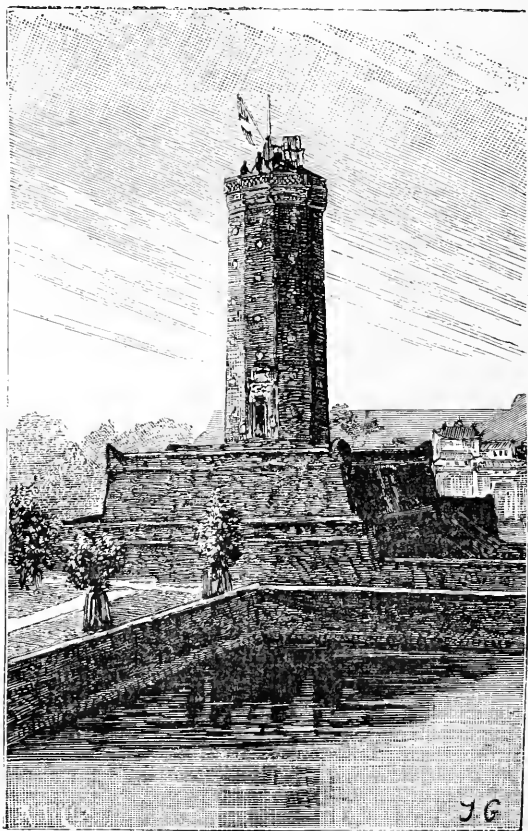
« La ville de Bac-Ninh, centre de la grande et magnifique province de même nom, n'est pas très importante par elle-même, au point de vue du commerce local, mais c'est un point militaire bien choisi, commandant les routes de Thai-Nguyen, Lang-Son et Haï-Dzuong.

« La citadelle forme un hexagone régulier. Elle est construite en briques, avec bastions, mais sans demi-lunes, comme celle

(1) Paul Bourde, *De Paris au Tong-Kin*.

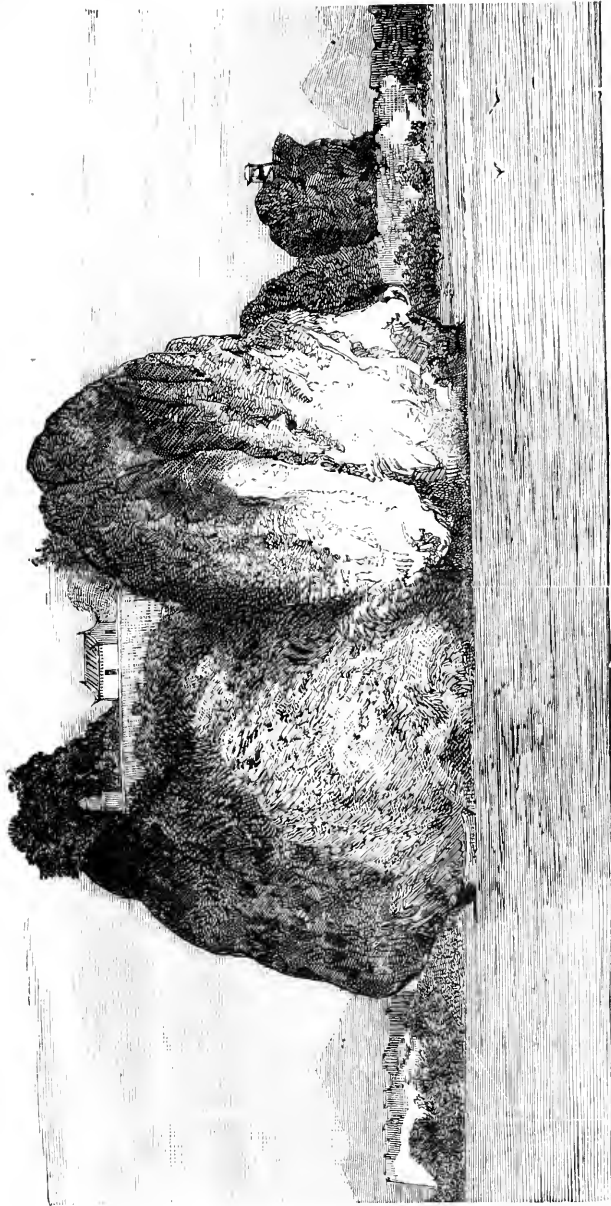
(2) Paul Bonnetain, *Au Tong-Kin*.

de Hanoï. Les crêtes des murailles sont revêtues de chevaux de frise en bambous ; elle possède environ une quarantaine de



Citadelle d'Hanoï.

canons, tous à âme lisse. Les habitations des soldats sont à l'extérieur ; il n'y a que la garde dans les cases intérieures qui entourent les demeures du tong-doc (gouverneur général de Bac-Ninh, Lang-Son et Cao-Bang), du quan-an (justice) et du quan-bô (administrateur). En outre de l'administration



Citadelle de Nam-Dinh.





civile, il y a encore à Bac-Ninh un dé-doc (général commandant en chef les troupes de la province) et un lan-binh (commandant des troupes).

« La citadelle est entourée d'une route circulaire comprenant une grande quantité de maisons servant exclusivement de demeures aux soldats et à leurs familles. Tous ces soldats sont indigènes. Il n'y a pas un seul Chinois.

« En face de la porte Est se trouve une construction en briques, couverte en tuiles, et qui sert de demeure aux mandarins de passage. C'est là que résident les étrangers et que sont reçus les mandarins de Hué, quand ils vont en Chine porter le tribut triennal que l'Annam continue à payer à son suzerain du Céleste-Empire.

« La principale rue de Bac-Ninh, qui est, comme à Phu-Tu-Son, la grande route, est occupée par des négociants, en grande partie chinois. Ce sont surtout des marchands de médecines, de cotonnades, résine et menus objets. Une branche importante du commerce local est la fabrication des grandes jarres pour l'eau et les huiles, et les petits cercueils en terre destinés à renfermer les ossements après exhumation. Dans un des coins de la ville, presque toutes les maisons sont construites avec le rebut des poteries. Le soubassement est formé de jarres rondes déformées à la cuisson. Ces jarres sont juxtaposées et remplies de terre; au-dessus sont superposées de petits cercueils jusqu'à une hauteur de deux mètres. Le tout est recouvert d'une toiture en feuilles de latanie (paillottes) superposées par des pieux en bambous. Ce faubourg ainsi construit présente un aspect absolument bizarre, d'autant plus que ces cercueils sont percés sur chaque paroi de deux trous correspondants qui permettent à l'œil indiscret d'examiner l'intérieur des habitations (1). »

Nam-Dinh, sur un arroyo qui unit le Day au Song-Koi, est la seconde ville du Tong-Kin pour le commerce. Elle a 30,000 habitants. — Ninh-Dinh, située à la bifurcation du Day et de la rivière de Van-Sang, compte de 4 à 5,000 habitants; Thaï-Nguyen, sur le Song-Cau, s'abrite dans une vallée pittoresque. — Son-Tay est au sommet du triangle formé par le delta, et n'a que 4,000 âmes. — Tuyen-Quan, aujourd'hui ruinée, domine la Rivière-Claire.

Une ville maritime, située en plein delta, près de la côte,

(1) Aumoitte, p. 2-4. C'est le premier voyageur qui soit allé de Hanoï à la Porte de Chine.

a attiré l'attention des marins et des voyageurs : c'est Haï-Phong.

Haï-Phong a une grande importance. C'est un port placé entre le Cua-Cam et le Song-Tam-Bac. Sa population s'élève à 40,000 âmes.

M. Rollet de l'Isle (1) décrit la ville en détail : « Nous profitons du reste de la journée pour visiter un peu Haï-Phong. Sur les rives de Song-Tam-Bac, qui, comme j'en ai dit, forme à peu près la limite nord de la ville, sont bâtis : la maison du représentant de la Compagnie des Messageries maritimes, grande bâtisse blanche à véranda et à deux étages, qui a, jusqu'à présent, résisté aux typhons les plus violents ; l'arsenal ou plutôt l'assemblage de cases et de madriers qui en porte le nom. Les ateliers ont été tant bien que mal installés dans une ancienne pagode ; l'ingénieur s'est construit une petite case, et, grâce à deux grosses bigues qui se dressent sur la berge et aux ancrs qui garnissent le terrain, l'établissement a fini par prendre une certaine tournure ; c'est dans ces conditions déplorables d'installation que l'on doit prochainement envoyer de France en tranches qu'il faudra assembler et boulonner. L'arsenal et la maison des Messageries sont sur la rive gauche ; sur la rive droite, on trouve le sémaphore, la maison des douanes françaises, simple bicoque en ruine ; le fort, annamite autrefois, devenu caserne de l'infanterie de marine, grand carré entouré d'un fossé, d'un mur en terre et d'une palissade, à l'intérieur duquel s'élèvent quelques cases en bambous et en torchis ; plus loin, sur cette même rive, s'élèvent plusieurs maisons de commerçants chinois, bâties en briques, couvertes en tuiles vernissées, présentant enfin un certain aspect de confortable au milieu des déplorables « canias » qui les entourent.

« Si, après avoir dépassé l'entrée du Song-Tam-Bac, on continue à suivre le Cua-Cam, on rencontre sur la rive droite les « magasins chinois » : c'est le dépôt des approvisionnements du corps expéditionnaire que l'on a installé dans d'anciennes maisons chinoises. Il y a quelques mois, elles sont devenues trop petites, les marchandises sont dehors, recevant la pluie et le soleil, et les pertes énormes. Placé en dehors de la ville et en communication difficile avec elle, ce dépôt est l'objet d'une surveillance toute spéciale. Quel désastre ce serait que la perte de toutes ces provisions si précieuses pour nos hommes, auxquels le pays ne fournit que peu de chose en fait de nécessaire !

(1) *Au Tong-Kin et dans les mers de Chine*, p. 15, 16, 17.

« L'intérieur d'Haï-Phong est peu intéressant. Quelques maisons européennes, construites par des Annamites, abritent les principaux services, les fonctionnaires et leurs familles. Quelques hôtels et beaucoup de marchands de vermouth. A part un ou deux grands bazars où l'on trouve les choses les plus variées et qui, par cela même, rendent ici d'énormes services, tous les établissements commerciaux français sont des débits de liqueurs. C'est un commerce sûr, en effet, mais, au point de vue colonisateur, c'est médiocre. Inutile de dire que la vicinalité n'existe pas à Haï-Phong, et qu'il faut des bottes d'égoutier pour marcher dans les rues, si l'on peut donner ce nom aux chemins vaseux qui circulent entre les maisons. En fait de monuments publics, il n'y a guère que la Résidence, que nous avons aperçue en arrivant ; elle date de loin et a été bâtie par le génie. Elle est bien disposée, bien aérée : c'est le type des maisons habitables dans ces climats ; malheureusement, construite sur la berge du fleuve, sur un fond de vase, elle commence à fléchir un peu ; c'est le sort commun à toutes les constructions un peu lourdes et partant solides que l'on essaiera de faire dans ce borborygme d'Haï-Phong.

« La ville est remplie de larges trous où croupit une eau vaseuse ; on y dépose toutes les immondices des voisins ; pour construire une maison, il faut toujours surélever un peu le sol, et comme les murs sont généralement faits de vase séchée, on a pris la matière première nécessaire à côté de soi : il en résulte que chaque maison a pour voisin un de ces larges trous pleins d'eau sale. C'est pittoresque, mais dégoûtant, et quand on pense qu'avec cela il n'y a pas de fièvre et à peine d'épidémie à Haï-Phong, on est bien forcé de reconnaître que le climat y est pour beaucoup.

« L'on remarque aussi dans le delta : sur le Thaï-Binh : Haï-Dzuong, ville que la guerre a bien éprouvée, Quang-Yen, bourg bien situé.

Enfin, près des frontières, sur le fleuve Rouge : Laokay, et sur les limites du nord-est : Lang-Son.

Lang-Son vaut la peine d'être décrite à cause de sa citadelle. Car la ville ne se signale à la curiosité des Européens que par ses forts. Le voyageur Aumoitte a tracé des redoutes qui défendent Lang-Son un tableau très fidèle :

« La citadelle de Lang-Son forme un carré d'environ 400 mètres de côté. Il n'y a ni fossés ni bastions. Les murs extérieurs, d'une hauteur de 3 mètres, sont en grosses briques, surmontées d'un parapet percé de meurtrières et couronné

d'une palissade en bambous. Le mur Est borde une rue habitée d'un seul côté par des marchands et des soldats montagnards et annamites. Les trois autres faces sont cachées par une enceinte en bambous croisés. La face Nord donne sur un marché public, où se trouvent aussi plusieurs habitations ; à l'angle Sud-Ouest s'élève une colline de 40 à 50 mètres de hauteur, flanquée d'une pagode agréablement située et dominant la citadelle. C'est là que se réunissent les mandarins pour les sacrifices publics. La porte Ouest est bouchée avec un amas de cailloux et de terres remplissant toute la voûte... La place est située dans une plaine formant une grande cuvette au milieu des montagnes qui l'entourent, et complètement couverte de rizières et de villages semblables à ceux du delta. La face Sud est au pied des montagnes d'où sort la route de Bac-Ninh. La crête des plateaux est d'un accès assez facile, et de leur sommet on aperçoit très distinctement tous les détails de l'intérieur de la citadelle. En face de la porte Sud se trouvent deux grandes grottes en pierre, dans l'intérieur desquelles sont sculptées, sur les parois, des quantités de statuettes religieuses. L'entrée d'une de ces grottes, qui est adossée à la chaîne des collines, est à 20 mètres au-dessus du sol. On y arrive par un escalier praticable aux chevaux indigènes, qui ne sont pas ferrés. Cette grotte n'a pour habitants qu'un gardien, sorte de bonze, et de nombreuses chauves souris (1). »

Si les villes sont intéressantes pour l'Européen, les villages ne satisfont pas moins la curiosité du voyageur. Le Tong-Kin ressemble à la Belgique par ses agglomérations rurales ; les villages et les bourgs se succèdent sans interruption. Les maisons des villages sont généralement en bois ou bien en torchis entremêlé de bambous : celles des pauvres, couvertes en chaume ; celles des riches, couvertes en tuiles. La population y est concentrée. Aucune maison isolée, point de fermes éparses çà et là dans la campagne. Une épaisse ceinture de bambous dérober aux regards chaque village et le protège contre les soudaines excursions des rôdeurs et des pillards.

Les cases — les paillottes de nos marins — ont à peu près toutes la même physionomie. Elles sont closes par un treillis en lattes de palétuvier, percé seulement par devant et par derrière d'une porte à charnières qu'on soulève et qu'on soutient horizontalement pendant le jour au moyen d'un bâton, et

(1) V. p. 17 et 129.

---

qu'on laisse retomber à la nuit. Les cloisons de l'intérieur, quand il y a plus d'une pièce, sont tout simplement en nattes de paille ; sur le sol nu, battu comme une aire, s'agitent et roulent pêle-mêle les enfants complètement à l'état de nature, des poules, des canards, des chiens, des porcs, dans un abominable mais pittoresque pêle-mêle. Bêtes et gens vivent d'ailleurs en excellente harmonie — en cacophonie, si l'on veut.

Souvent les maisons sont au Tong-Kin construites près de l'eau, sur les bords d'un arroyo. On les bâtit alors sur pilotis. Dans le delta, elles n'ont pas à craindre le caprice du flot s'élevant et s'abaissant librement le long des pieux qui les soutiennent, selon le fond de la marée qui se fait sentir fort avant dans l'intérieur des terres. Elles communiquent entre elles par de longues et étroites poutres, que chaque propriétaire relève avec soin aux approches du crépuscule.



## CHAPITRE XX.

Les habitants. — Caractères physiques et moraux. — Costumes. — Habitations. — Nourriture. — Mœurs et coutumes. — Les Tonkinois aquatiques. — Les peuplades indépendantes.

Les Tonkinois appartiennent à la famille annamite qui peuple les pays s'étendant depuis les bouches du Mékong jusqu'à la frontière chinoise.

« Les Tongkinois, dit Dupuis, dans son *Journal de voyage*,  
« ont le nez moins épaté que les Chinois, et les pommettes  
« plus saillantes. Ils ont des membres un peu frêles, la barbe  
« peu fournie et le teint olivâtre. La figure des hommes est  
« peut-être trop carrée et celle des femmes trop ronde; mais  
« ils rachètent ces défauts par d'autres avantages, tels que  
« la belle prestance du port, la finesse de la peau et de beaux  
« yeux noirs cachés sous d'épais sourcils. Ils ne coupent  
« jamais leurs cheveux qui sont d'un noir d'ébène, et les por-  
« tent aussi longs qu'ils peuvent devenir. Ils les rassem-  
« blent derrière la tête en forme de chignon, et les maintien-  
« nent dans cette position à l'aide d'une épingle. Leur taille  
« est d'ordinaire plutôt petite que grande. Un des traits carac-  
« téristiques de leurs mœurs consiste dans l'habitude qu'ils  
« ont d'échanger des cadeaux en toutes circonstances. Il ne  
« faut songer à se présenter nulle part sans être précédé ou  
« suivi d'une offrande. » Ajoutons que leur démarche est  
bizarre et paraît fort hardie, surtout chez les femmes; les dents  
sont noircies, non par l'usage du bétel, comme on le croit d'or-  
dinaire, mais par une drogue de composition chinoise.

Les Tonkinois sont doux et dociles, patients par nature, entêtés par amour-propre, réfléchis, timides, enjoués, puérils jusqu'à l'enfantillage, dépensiers. Ils aiment le jeu avec frénésie, les plaisirs, les théâtres. Ils ont un rare talent d'assimilation que tous les voyageurs, que tous les officiers ont constaté. Ils sont intelligents, actifs et perfectibles. Ils imitent

déjà avec succès les produits de nos industries. Ils s'exercent à la serrurerie, à la manœuvre des machines. Ils forment des élèves appliqués, attentifs aux leçons du maître français. Ils fourniront d'excellents interprètes, des instituteurs, des employés. Le courage ne leur fait pas défaut. L'on sait avec quel héroïsme ont combattu à côté des zouaves et des turcos les tirailleurs tonkinois.

Leurs qualités ne vont pas sans de grands défauts qui tiennent à l'oppression dont ils ont été si longtemps les infortunées victimes. Ils sont, sauf les lettrés, fort ignorants, menteurs, dissipateurs, inconstants, prêts à tout entreprendre et à tout abandonner. Ils aiment trop le luxe, la parade, le cérémonial, la politesse affectée et obséquieuse; ils sont d'une grande malpropreté. Entraînés par un fatal amour du jeu, ils perdent leur salaire et jusqu'à leurs vêtements. Ils contractent des dettes qu'ils ne peuvent payer; ils tombaient dans l'état de servitude avant notre arrivée.

Leurs costumes ne manquent pas d'originalité: « Les hommes, dit M. de Bizemont (1), sont vêtus d'un large pantalon noué à la ceinture et d'une robe ou tunique flottante boutonnée sur le côté; le grand luxe est de porter plusieurs de ces robes l'une par-dessus l'autre, celle du dessus étant alors en soie noire brochée. La coiffure est un turban de crêpe noir ou bleu surmonté d'un chapeau en forme d'entonnoir évasé qui se nomme « haute montagne ». Les pieds sont chaussés de sandales en cuir rouge. Pour travailler, les hommes du peuple remplacent la robe par une veste courte en cotonnade et le turban par un simple mouchoir noué autour de la tête. Souvent aussi on les voit le torse nu. Ils portent toujours à leur ceinture une petite bourse en satin enrichie de broderies où ils mettent le bétel, les cigarettes et leur argent.

« Il faut une certaine perspicacité pour distinguer dans la rue les hommes des femmes; le costume de celles-ci ne diffère le plus souvent que par la longueur du pantalon et aussi par leurs bijoux, quand elles en ont. Voici, au surplus, quelle est la toilette d'une élégante: un habit de dessous très court et à manches étroites, une robe de dessus longue et de la couleur préférée, bleu du ciel, ponceau bleu indigo, blanc ou vert; le suprême bon goût est de porter un pantalon de quatre couleurs éclatantes disposées en bandes verticales. Pour se coiffer, elle prend de la main gauche ses cheveux rejetés en

(1) *L'Indo-Chine française*, p. 85-86.





Tons et Tonkinoise



arrière et les enduit d'huile de coco, plus ou moins parfumée, puis, les retournant sur la même main, elle forme un chignon qui tombe assez bas sur la nuque. Un large chapeau de paille tombant droit abrite du soleil et de la pluie. Les femmes annamites aiment beaucoup les bijoux; elles s'en parent la tête, le cou, le bras et les pieds; suivant leur fortune, ils sont en or, en argent, en jade ou en verre. Les bracelets sont différents pour les trois périodes de la vie, selon que la femme est nouvelle mariée, mère de famille ou vieille; ils représentent des animaux chimériques et symboliques. Les bagues affectent trois formes : plates, à facettes ou à fleurs. En marchant elles se dandinent, les bras ballants, et tiennent à la main un grand mouchoir qu'elles jettent parfois sur leurs têtes ou sur leurs épaules. Elles mâchent toutes le bétel, ce qui donne à leur salive un aspect sanguinolent fort peu agréable. On assure que cet usage conserve la dentition. »

On lira avec plaisir un extrait d'une lettre qu'une Française au Tong-Kin adresse de Hanoï au journal *le Temps*, et où se trouvent des détails bien charmants sur les Tonkinoises :

« La Tonkinoise très jeune est certainement supérieure à l'Annamite de Cochinchine. Les pieds que n'a jamais déformés la pression de la chaussure, ces jolis pieds, aux doigts un peu trop écartés, soutiennent un corps droit, bien moulé, dont l'allure rappelle celle de la jeune fille biblique allant à la fontaine et portant sur l'épaule « l'urne où s'abreuveront les buffles haletants, » Le costume évoque aussi cette vision : le « *kekao* » ou tunique fendue sur les côtés s'échancre en pointe sur la poitrine et laisse apercevoir une sorte de cache-poitrine, pièce d'étoffe tantôt rouge, tantôt blanche, tantôt d'un rose très vif.

« Le teint bistré, mais remarquablement lisse et uni, est relevé, disons plutôt sali, souillé par le rougesanglant que donne aux lèvres l'habitude du bétel.

« Le nez, petit, trop petit, est à peine écrasé.

« Les yeux sont noirs, malins, avec je ne sais quoi d'enfantin et d'innocent.

« Leur coiffure est d'un arrangement savant, mais donne un effet de simplicité. Les cheveux, toujours longs, d'un noir bleu, sont séparés au milieu du front, rassemblés derrière et tordus dans toute leur longueur, puis enfermés dans une gaine cylindrique formée par une bande d'étoffe noire ou blanche. Ce long rouleau est tourné en diadème autour de la tête, ne laissant voir devant que les deux bandeaux « à la Vierge », qui

donnent à ces jeunes filles une expression de dignité modeste.

« Par-dessus, l'énorme chapeau de feuilles de palmier, très seyant, semblable à un dessus de guéridon à rebords, mais à rebords baissés, ornés de glands de soie écriue ou noire qui pendent de chaque côté de la tête; elles le retiennent à la main par une espèce d'anse en soie qui tombe jusqu'à la ceinture.

« Elles saluent en soulevant leur chapeau et le renversent de côté sur l'épaule gauche. Souvent aussi elles vont tête nue, le chapeau accroché à l'épaule. »

Le deuil consiste simplement à porter des effets non ourlés et s'effrangeant par le bas en signe de tristesse.

« Les lois somptuaires sont rigoureusement observées dans le royaume d'Annam. Le roi seul peut se vêtir de jaune vif et écrire sur du papier jaune; les livrées de ses gens et de ses éléphants sont de même couleur. Le rouge est réservé aux mandarins de haut rang et le bleu aux fonctionnaires inférieurs.

« Le costume d'apparat des mandarins se compose d'une grande robe à vastes manches en soie brochée d'animaux et de dessins fantastiques diversement coloriés; le bonnet est une calotte noire contenant les cheveux, sur laquelle sont appliqués des ornements dorés; de chaque côté de cette coiffure s'étalent horizontalement deux ailettes étroites, longues d'un pied, en gaze brodée de fils d'or et ressemblant à des ailes de libellule. La taille est entourée d'un cerceau orné de pierres précieuses; en arrière, à hauteur de cette ceinture, débordent des sortes de nageoires inclinées. Une pièce de soie carrée appliquée sur la poitrine porte les signes caractéristiques de leurs grades: un sanglier pour les militaires, une cigogne pour les civils. Les pieds sont chaussés de bottes chinoises à grosses semelles blanches. Une palette d'ivoire qu'ils tiennent à la main est l'emblème du commandement; ils la placent devant la bouche par décence quand ils bâillent ou toussent. Tous les lettrés ont les ongles très longs; parfois ils atteignent 25 centimètres et se contournent en spirales; un seul doigt reste privé de cet appendice bizarre afin de pouvoir se gratter, opération toujours laborieuse chez les Annamites.

« Les mandarins se font toujours porter dans des hamacs, même pour les plus courts trajets, et abriter du parasol, insigne de leur dignité; à Hué, ils n'en ont jamais qu'un, mais en province ils s'en adjugent deux, ou même plus, suivant leur rang. Le hamac est en coton ou en soie, rouge pour les hauts mandarins, bleue pour les autres; il est suspendu sur

une grande traverse rouge ornée de dorures et appuyée sur les épaules de deux hommes ; parfois une toiture garnie de



Mandarin en costume d'apparat.

rideaux abrite le mandarin. En avant du cortège, un coureur fait ranger les passants à coups de rotin ; un groupe de domestiques suit, avec la pipe incrustée, la boîte à bétel, du papier,

l'écritoire, le service à thé. Si le mandarin est militaire, il se fait précéder de son sabre à fourreau incrusté de nacre.

Les habitations diffèrent selon qu'elles sont occupées par des riches ou bien par des pauvres. Les *paillottes* sont faites en bambou, construites parfois sur pilotis, couvertes de chaume. Les murailles sont garnies de vase durcie au soleil. Les différentes pièces sont séparées par des nattes, par des cloisons en planches. L'ameublement est grossier comme le logis; et pêle-mêle, avec des animaux domestiques, dans une saleté repoussante, vivent les hôtes de la paillotte. Les habitations des riches sont de vraies maisons en briques, couvertes de tuiles.

Pénétrons dans l'intérieur d'une demeure. Aussi bien M. Bernard, médecin de la marine, nous invite à le suivre dans le logement de Mytho, jeune femme annamite (1) :

« Un étroit escalier de bois, où nous sommes suffoqués par l'odeur sauvage des petits bâtons brûlés à Bouddha, ou aux ancêtres, nous conduit aux pièces exigües de l'étage supérieur, car il y a un étage ici, ce qui est une grande exception et un grand luxe. Les murs sont, à l'intérieur, tapissés de sentences et de prières imprimées en noir sur du papier rouge. « *Tchá! Tchâ! Père! Père!* » s'écrie Mytho à notre vue, expression d'une grande surprise et en même temps d'une grande joie; et, joignant ses mains, elle les rapproche de sa poitrine et les secoue légèrement en hochant la tête. « *Tchin, tchin quouan!* Bonjour, bonjour! » Ainsi saluent toujours Annamites et Chinois, comme leurs bonshommes de porcelaine qui branlent leur petite tête à balancier....

« Sans dents noires, ses yeux bridés et son nez épaté, Mytho serait une femme passable. Elle a sacrifié à ses amis l'ignoble habitude du bétel, et elle se pare pour eux de ses plus coquettes houppes de soie dans le chignon, de ses plus beaux bracelets de jade ou de stéatite, de ses plus soyeux habits de soie jaune ou bleue. Ses doigts maigres jouent avec un gratte-dos, petite main en ivoire emmanchée d'une longue baleine. Des stores de bambous peints en vert et rehaussés de paysages fantastiques, avec des nuages rouges et des arbres bleus, ne laissent arriver dans la maison qu'un jour blafard et verdâtre; contre l'un des murs de la pièce où Mytho nous reçoit est dressée une estrade de bois, sorte de lit de camp, qui sert tout à la fois de siège et de lit de repos dans la journée;

(1) *De Toulon au Tong-Kin*, p. 214-218.

quelques bancs, quelques tabourets de bambou s'offrent aux visiteurs; enfin, dans les coins se rangent, contenant les vêtements et les bijoux, de grands coffres qui servent aussi de siège et de lit, selon la circonstance, et auxquels le vernis huileux du tong-chon donne une délicieuse couleur de vieux bois, un charmant aspect de meuble antique. Des nattes de jonc très artistement dressées, rayées de rouge et de jaune, couvrent le plancher, et de tous côtés, sur le sol, des vases peints de chinoiseries en bleu pâle, des jardinières minuscules en porcelaine, cubiques et grosses comme des encriers, élèvent, ainsi que dans un parterre de théâtre, leurs fleurs d'arums aquatiques, leurs pivoinies éclatantes et leurs chrysanthèmes aux reflets d'or ou de sang. Une simple cloison de papier rouge divise cette pièce en deux parties et cache la chambre ou plutôt l'alcôve. Des draperies de soie bleue tendent ce réduit, et sur le fond fané brillent en relief des bonshommes grotesques et des dragons fantastiques brodés avec des fils d'or et de soie. Là, sous des courtines semblables aux tentures, est dressé le lit. C'est encore une large table basse, à quatre pieds, et légèrement incliné; des nattes un peu plus fines tiennent lieu des matelas, la tiédeur de l'atmosphère tient lieu de couverture, et c'est tout.

« Les oreillers sont de simples cubes, de simples parallépipèdes de bois ou de rotin, ou bien de petites planchettes ovales, que supportent deux ou quatre petits pieds peu élevés. Pendant que les femmes dorment, les malheureuses! ce n'est pas leur tête qui repose sur cette planchette recourbée en croissant, c'est leur nuque seule, le crâne portant à vide; le monument compliqué de leur coiffure, de celle des Chinoises surtout, est ainsi ménagé et peut n'être refait que tous les trois ou quatre jours. Entrer chez un indigène, c'est aller boire du thé quelque part, et Mytho se garde bien de manquer à ce devoir sacré de l'hospitalité chinoise. De petites tables sont apportées par une vieille duègne édentée, petite, laide, ridée, ratatinée, racornie, semblable à un escargot bouilli tiré de sa coquille, un idéal de laideur enfin, et, des théières enfermées dans des paniers de rotin capitonnés, le thé ambré et fumant coule à flots dans les tasses de porcelaine mince qu'on recouvre d'un couvercle semblable à une soucoupe renversée. Mytho, accroupie sur son estrade, a étendu devant elle une guitare demi cylindrique et longue comme une poutre, une vraie moitié de billot creux, dont la convexité porte une multiple série de longues cordes parallèles, et elle en tire des

accords plaintifs et des symphonies tristes et monotones. Contre la muraille du fond brillent, dans la demi-obscurité, les écrans dorés de l'autel domestique, autel qui a sa place marquée jusque dans les plus misérables demeures. Devant le dieu, qui rit d'un large rire, brûlent des baguettes parfumées. L'une d'elles est graduée, de sorte que le feu qui la consume lentement indique l'heure, selon la marque à laquelle il est arrivé quand on la consulte. C'est un moyen ingénieux et économique de remplacer les pendules et les montres. »

La nourriture des Tonkinois se compose de riz, de porc, de poulets, canards, œufs, poissons, légumes: le tout est relevé par le *nũc-mãm*, saumure d'eau salée et d'épices qui répand une odeur désagréable. L'on sert à la table des fruits de toute espèce: bananes, oranges, mangues, goyaves, ananas, grenades, melon d'eau, cocos. Aux repas de noces, on mange du buffle, des pâtisseries, de la chair de crocodile. Les Tonkinois ont parfois un goût dépravé pour la viande putréfiée, pour les veaux mort-nés, pour les vers à soie frits dans la graisse, pour les fourmis et les abeilles. L'on fait souvent des beignets avec de l'argilè pétrie, des herbes et du sucre. Les repas n'ont jamais qu'un seul service: tous les mets sont servis à la fois dans des écuelles d'où chacun retire sa portion au moyen de baguettes soit en ébène, soit en ivoire. Les convives sont accroupis à la turque, sur la table même. Ils ne boivent jamais pendant le repas: avant de manger, on apporte un peu d'eau de riz fermenté; on se retire après avoir bu plusieurs tasses de thé. Les femmes du peuple n'assistent jamais au repas et mangent à part (1).

La femme a fort à faire aussi dans le ménage. Elle prépare la nourriture; elle décortique le riz, égrène le coton, s'occupe de la basse-cour, tisse les étoffes. De nombreuses Tonkinoises conduisent avec habileté des barques nommées *sam-pans*. « La baie d'Halong et tout l'archipel des Faï-tsi-long « sont peuplés d'une infinité de ces petites embarcations en « bois, avec une légère cahute au milieu où vit toute la « famille, mari, femme, frères, sœurs, et une quantité incroya- « ble d'enfants qui grimpent tout nus sur la paillette et que « l'on croirait à chaque instant près de tomber dans l'eau: « cela n'arrive jamais pourtant, et, sachant à peine marcher, « toute cette marmaille se met aux avirons comme ses parents.

(1) Voir, si l'on veut des détails complets: « Comment le Tong-Kin mange », un des chapitres les plus curieux de M. Paul Bourde.



---

« Tout le monde, quels que soient l'âge et le sexe, manœuvre successivement les avirons extrêmement primitifs placés à l'avant et à l'arrière des sampans. Les Annamites nagent debout comme les gondoliers, avec un gracieux mouvement en avant; les femmes surtout sont, malgré leurs haillons et leur saleté, parfois fort agréables à regarder dans l'exercice de cette fonction, qui constitue leur seule occupation. »

Si « le Tong-Kin aquatique » est intéressant à observer après « le Tong-Kin terrestre », il l'est pourtant moins que le « Tong-king montagnard », que le pays où vivent les peuplades barbares connues sous le nom de Phou-tay. Là le pays est soumis au régime féodal; là chaque tribu obéit à son seigneur appelé *dao-muong*; là certaines mœurs de l'âge primitif subsistent dans leur entière pureté: « Les sauvages ont en général un caractère doux et conciliant, et pratiquent entre eux une grande charité qui les porte à s'entraider, à se secourir mutuellement dans leurs travaux et leurs besoins.... Dans les moments de disette, en temps de famine, les familles qui n'ont plus de riz ou de maïs pour subvenir aux besoins de chaque jour, vont en demander aux maisons voisines, qui jamais ne refusent; et, pour peu que la famine dure quelque temps, toutes les maisons, riches et pauvres, se trouvent réduites au même point, c'est-à-dire doivent aller à la montagne chercher des racines, pour se procurer quelque nourriture. Si quelqu'un dans le village veut bâtir une maison, tous les habitants du village viennent à son aide sans exiger de salaire; les sauvages, en effet, ne se mettent point à gage et ne font point de corvée pour de l'argent, sinon très rarement. Le chef de la maison devra seulement témoigner sa reconnaissance en offrant un repas à ceux qui l'ont aidé à bâtir sa maison (1) ».

---

(1) Mahé de La Bourdonnais, *Les peuplades barbares du Tong-Kin*. — Revue scientifique, 24 juillet 1886.



## CHAPITRE XXI.

La famille. — Mariages. — Naissances. — Education des enfants. — Funérailles. — Religion. — Superstitions. — Fêtes. — Musique. — Théâtre. — Jeux. — Ecriture. — Langue. — Instruction. — Monnaies. — Mesures.

Le père a une grande autorité sur la famille, comme jadis le *pater-familias* à Rome. Il est le chef politique et religieux de sa femme et de ses enfants. Il avait autrefois droit de vie et de mort sur sa postérité. L'enfant doit se prosterner devant son père, en certaines circonstances ; il doit le nourrir s'il devient infirme, il doit payer ses dettes. L'enfant ne peut se marier sans le consentement du père, car il fait participer par son mariage une étrangère au culte des ancêtres, et ne peut agir de la sorte sans l'autorisation paternelle.

Les Tonkinois se marient en général de bonne heure. Le code franco-annamite fixe 16 ans pour l'homme, 14 ans pour la femme. Quand un jeune homme a choisi son épouse, il fait pressentir la famille de la jeune fille par un intermédiaire ou *mai-dung*. C'est le *mai-duong* qui préside aux quatre cérémonies de fiançailles qui, dans les familles aisées, durent près de six mois.

« La première est naturellement consacrée aux ancêtres. Le *mai-duong*, les amis et les parents du jeune homme portent du bétel et des bougies de cire que les deux familles placent en se prosternant sur l'autel des ancêtres de la jeune fille. Cette cérémonie se termine, comme toutes les autres, par une collation de gâteaux et de thé. En second lieu, les parents du jeune homme informent solennellement les parents de la jeune fille que le nom et l'âge de leur fils conviennent au nom et à l'âge de la future épouse. Dans la troisième cérémonie, le *mai-duong*, les parents et les amis qui seront les témoins du jeune homme viennent faire une visite officielle aux parents de la jeune fille. La quatrième cérémonie est consacrée aux présents que les

parents du jeune homme viennent offrir à la fiancée. Le jour du mariage est fixé solennellement par les familles, et le jeune homme est alors autorisé à offrir à sa fiancée des cadeaux de noces : boucles d'oreilles, colliers, bracelets, accompagnés du porc symbolique dans une cage richement ornée. Dans cette dernière cérémonie, le jeune homme salue quatre fois les ancêtres et trois fois les père et mère de la jeune fille. Les notables du village, les parents et les amis des deux familles sont conviés ensuite à un grand repas, après lequel la fiancée est conduite à la maison de son mari. Les deux époux offrent leurs hommages aux dieux qui président au mariage, puis la femme se prosterne devant son mari, qui répond à son salut par une légère inclination de tête. On leur sert alors un gâteau de riz, qu'ils mangent à la lueur des bougies. A partir du troisième jour commencent les visites que les deux époux font aux membres de leurs familles respectives, qui leur doivent, en échange, des présents (1). »

Le contrat est dressé au domicile du jeune homme et déposé d'abord devant les tablettes des ancêtres; puis, à une date convenue, les parents et les amis du fiancé se rendent chez la jeune fille: *le mai-duong* marche le premier, abrité sous un large parasol, et portant le contrat dans un coffret. Des domestiques le suivent avec des corbeilles, des vases, des plateaux chargés de riz, d'arec, de bétel; les invités et les parents ferment le cortège; l'acte de mariage est lu pendant le repas de noces, qui doit être terminé à six heures du soir. A la fin du repas, un poète improvise des vers pour souhaiter aux mariés l'union, le bonheur et de nombreux enfants. Les parents sortent ensuite. Le mariage ne peut être rompu que par le divorce.

La polygamie est légale au Tong-Kin, mais les riches seuls ont plusieurs femmes. La première femme est la seule légitime. Tous les enfants se partagent également la succession; mais l'aîné reçoit une part en plus, afin d'entretenir les sépultures des ancêtres. Les unions dites de second ordre contractées après le mariage de premier rang s'expliquent dans un pays où chaque homme craint de ne pas avoir de postérité qui fasse rendre les honneurs funéraires à la lignée familiale. Il arrive parfois que les Tonkinois, comme jadis les Romains, et dans la même pensée, adoptent un cadet d'un autre famille pour se former une descendance légale et religieuse.

(1) A. Bourchet, *Mœurs et Institutions du peuple annamite*. (Revue maritime et coloniale, tom. XXVII, 1862.)



Jeune Tonkinoise et son enfant.



« Dès la naissance d'un enfant, dit M. de Bizemont, on place devant la porte de la maison un morceau de charbon de bois ; allumé d'un bout et maintenu entre deux morceaux de bois, si l'enfant est un garçon, le bout allumé est tourné vers l'intérieur, et en sens contraire, si c'est une fille.

« Les petits enfants sont généralement très peu vêtus. Les mères les portent à cheval sur leurs hanches et les embrassent avec le nez, comme si elles aspiraient le parfum d'une fleur. Les parents aiment beaucoup leurs enfants ; mais s'ils n'ont pas de quoi les élever, ils n'hésitent pas à les mettre en pension pour douze ou quinze ans dans une famille plus aisée. Parfois on voit des femmes dans la misère vendre leurs enfants de 12 à 30 francs ; mais elles ont toujours soin de stipuler qu'elles pourront les reprendre en remboursant une somme convenue ; l'enfant, d'ailleurs, peut, devenu grand, quitter, s'il le veut, ses parents adoptifs. De telles transactions n'en sont pas moins déplorables, et c'est dans ces circonstances que l'institution catholique de la Sainte-Enfance rend de grands services.

« Dès que l'enfant entre dans sa deuxième année, on le soumet à l'épreuve du *antoi-toï* ou des joujoux. On lui présente un plateau chargé de divers objets : livres, bonbons, poupées, etc. ; il choisit celui qui lui plaît le plus, et l'on augure de son avenir selon l'objet de sa prédilection : prend-il le livre ? il sera savant ; préfère-t-il les bonbons ? ce sera un gourmand ; il sera avare s'il a choisi l'argent.

Les funérailles donnent lieu à de curieuses cérémonies. La famille dresse dans sa demeure des tables et des autels où elle fait brûler nuit et jour des bougies et des parfums. Elle nourrit sans interruption, pendant tout un mois, les parents, les amis du défunt, et les notables de la localité. Le mort, vêtu de ses plus beaux habits, est pendant vingt-quatre heures sur un lit de parade, avant d'être placé dans son cercueil massif en bois précieux, qui occupe dans la maison la place d'honneur derrière l'autel domestique. Les invités déposent dans de larges plats en cuivre des oranges, des bananes, des fruits de toute espèce. On conserve le cadavre soigneusement embaumé pendant au moins deux mois. Pendant ce délai, on prépare l'appareil de la cérémonie finale, les bannières, le catafalque, le mausolée. Le jour des funérailles, la bière est posée sur un riche sarcophage, véritable monument soulevé par trente ou quarante porteurs. Le bruit des gongs et des tambours de basque, dit le docteur Bernard, témoin oculaire d'un enterrement, couvre à peine les

hurlements et les cris des pleureuses, habillées de blanc de la tête aux pieds, et suivies d'hommes en deuil qui portaient sur des brancards des planchettes coloriées, des inscriptions rappelant les vertus du défunt, des fruits, de la viande, du pain, des cierges. Viennent ensuite les descendants du mort, en habits de toile grossière, et accompagnés de leurs amis. Ceux-ci agitent des banderoles, tiennent d'immenses parasols, et promènent au bout d'une hampe le *tai-ki*, sorte de disque en bois qui est l'emblème du grand vide au delà duquel il n'y a rien. Les bonzes chantent des cantiques, les musiciens les accompagnent. Autour des porteurs vont et viennent des individus chargés de faire partir des pétards pour chasser les mauvais esprits qui rôdent autour de la bière et qui voudraient bien accompagner l'âme jusque dans l'autre monde. Quand l'inhumation est achevée, les parents entourent l'autel des ancêtres et accomplissent une dernière cérémonie pour rattacher à jamais l'âme du mort à l'âme des ascendants. Puis on procède à un sacrifice et l'on fait un grand repas. »

Les anniversaires des morts survenus dans la famille sont célébrés en grande pompe. « S'il s'agit, par exemple, de l'anniversaire de l'aïeul, le chef de la famille invite tous les descendants de cet ancêtre. Un repas est préparé la veille pour les ancêtres ; les autels sont parés dans le temple domestique. Le soir, aux approches de la nuit, on allume les cierges sur l'autel de l'ancêtre honoré ce jour-là et sur l'autel des autres ancêtres, dont les tablettes sont exposées dans l'ordre naturel prescrit par les rites. On dispose les mets préparés ; cette offrande est marquée par la célébration du rite préliminaire de la réception des ancêtres. Le jour anniversaire arrivé, on offre un repas dont l'importance est proportionnée à la condition de chacun, et c'est principalement sur l'autel de l'ancêtre honoré qu'il est placé ; on garnit néanmoins d'offrandes suffisantes l'autel des autres ancêtres. La cérémonie rituelle doit être accomplie de bonne heure, vers sept heures du matin. Le lendemain ou le soir de ce même jour, il faut, pour reconduire les ancêtres, faire une offrande de congé, semblable à l'offrande de réception (1). »

Comme on le voit, d'après les cérémonies usitées dans les funérailles, les Tonkinois n'ont d'autre religion que le *culte des ancêtres*, et aussi des génies. Au Tong-Kin, comme dans la Rome antique et dans le Latium, tout village a son

(1) Luro, *Le pays d'Annam*, p. 126.



esprit protecteur, tout esprit sa pagode, et l'on ne peut parcourir le pays sans rencontrer à chaque pas un monument dédié aux génies, aux esprits, au roi, à un général, à un fameux lettré.

« Généralement les édifices sacrés sont entourés d'un mur percé, en avant, d'une porte principale, et, si le monument a des dimensions suffisantes, de deux ou quatre portes secondaires. Les portes, surmontées d'ornementation, de lanternes bizarres, donnent accès dans une cour spacieuse, au fond de laquelle des hangars précèdent parfois la pagode proprement dite, dont le toit en tuiles rouges est terminé aux angles en forme de sabot et surmonté d'oiseaux et de dragons baroques. L'autel est laqué, sculpté, incrusté. Devant lui est une grande table autour de laquelle les bonzes, entourés de leurs aides, officient les jours de cérémonies, et qui se couvrent, durant l'office, de fleurs, de fruits, de bougies allumées par les fidèles. Pendant que le bonze récite ses prières à haute voix ou que ses aides psalmodient au son de la flûte ou du violon, les fidèles ne se gênent guère pour fumer, chanter, rire, causer, sans respect du lieu où ils se trouvent, et en dépit des images allégoriques qui tapissent les murs. Ces images représentent le plus souvent les atroces supplices, les tortures variées qui attendent le criminel dans l'autre vie.

« Les bonzes mènent une vie heureuse, si, comme le veut Çakyamouni, le souverain bien consiste dans le renoncement à l'extériorité et à soi-même, dans cet anéantissement absolu de la personnalité humaine qui s'appelle le *nirvand*. Ils ne sortent de leur retraite que pour célébrer des fêtes publiques ou des cérémonies religieuses. Bien vus des mandarins et du peuple, ils ne se mêlent ni à celui-ci ni à ceux-là. Dispensés du service militaire, ils vivent dans une oisiveté perpétuelle, ne s'occupant, en dehors du culte, que de tenir des écoles de jeunes bonzillons, destinés à leur succéder et séduits par la perspective d'une vie de mollesse. Le roi leur donne du riz, les fidèles d'abondantes aumônes. Sous peine d'être incorporés dans un régiment, ils doivent garder leur vœu de chasteté. »

Les Annamites ne sont pas dévots, mais ils sont extrêmement superstitieux. Y a-t-il une épidémie? Vous les voyez immédiatement sacrifier à ce Bouddha, dont ils ne sont pourtant que de tièdes adorateurs, pour obtenir de lui la fin prochaine du fléau. Veulent-ils se lancer dans quelque entreprise? Nouveau sacrifice pour qu'on puisse prendre les augures. Il est vrai que ces cérémonies ont un côté appréciable ; la victime,

qui peut être un porc du plus gras modèle, est mangée le lendemain par ceux qui l'ont offerte et par les bonzes; de sorte que le sacrifice est, en fin de compte, une occasion de faire un bon repas.

La véritable religion, nous l'avons dit, c'est le culte des génies et celui des ancêtres, dont les mânes veillent constamment sur la famille et la protègent. Les âmes des aïeux peuplent l'espace à l'état d'esprits; ils ont pour asiles de prédilection les sites verdoyants et ombragés que leur ménage la piété de leurs descendants. A l'abri des arbres séculaires qui abondent dans les enclos au milieu desquels s'élèvent les pagodes, les riches familles élèvent de petits édicules à la mémoire des chers défunts. « Ce sont généralement des diminutifs de pagodes : sous le toit qui s'avance un peu en avant est disposée une petite table couverte de cierges, de chandelles, de papiers dorés et argentés, et de petits objets en carton peints comme nos jouets d'enfants. On y voit aussi représenté le mandarin lui-même avec son cheval ou son bateau et ses parapluies, dont la vanité de la famille s'est plu à augmenter le nombre. » — Les pauvres placent simplement au pied de ces arbres, auxquels jamais personne ne touche par respect pour la sainteté du lieu, de minuscules autels en bois ou de petites tables, à moins qu'ils ne préfèrent suspendre aux lianes des amulettes de toute sorte, les uns en honneur des aïeux, les autres destinés à préserver les descendants des puissances humaines.

Le culte des ancêtres est très ancien. On le retrouve, aux premiers âges de l'histoire, chez des peuples qui n'ont avec les Annamites ou les Chinois aucun lien de parenté, et il serait curieux de comparer, à ce point de vue, les croyances des peuples jaunes à celles des Hindous, des Romains ou des Grecs.

M. Fustel de Coulanges, dans le chapitre de la *Cité antique* qu'il a consacré à la religion domestique des Romains et des Grecs, fait une remarque qu'il est à propos de reproduire ici. « Assurément, nous avons beaucoup de peine aujourd'hui à comprendre que l'homme pût adorer son père ou son ancêtre. Faire de l'homme un Dieu nous semble le contre-pied de la religion. Il nous est presque aussi impossible de comprendre les vieilles croyances de ces hommes qu'il l'eût été à eux d'imaginer les nôtres. » Les anciens voyaient dans l'ancêtre le premier homme de la race, l'origine de la famille. Aussi l'adoraient-ils. — « Il faut que ce sentiment ait été bien naturel et

bien puissant, car il apparaît comme principe d'une religion à l'origine de presque toutes les sociétés humaines; on le trouve chez les Chinois comme chez les anciens Gètes et les Scythes, chez les peuplades de l'Afrique comme chez celles du Nouveau-Monde (1). » M. Luro voit dans le culte rendu par les Annamites à leurs ancêtres les derniers vestiges d'une religion primitive répandue en Asie, alors que les Hindous et les Chinois ne formaient pas encore un corps de nation.

Les riches consacrent aux ancêtres un édifice spécial; les gens de la classe moyenne, une pièce de leur habitation; les pauvres, la place d'honneur dans leur logement. Même quand un homme meurt sans laisser d'héritiers pour accomplir les rites en son honneur, les personnes charitables viennent faire des offrandes aux âmes abandonnées et errantes sur les autels érigés auprès des chemins.

Dans les « chambres des ancêtres » s'élève un autel en escalier, dont chaque degré est occupé par les planchettes d'une génération. Au-dessus de cet autel est accrochée au mur une image enluminée de Bouddha (*Phat*, en annamite), autour de laquelle brûlent les veilleuses dans des verres pleins d'huile de coco (2).

Les croyances superstitieuses abondent chez les Tonkinois. Craignent-ils un mauvais génie dont ils ressentent la maligne influence, ils le comblent de respect; ont-ils foi dans un bon génie, ils le prient, ils l'implorent humblement. Si un animal féroce sème l'épouvante dans un village, les habitants font un portrait du lion, du tigre, le suspendent à la place d'honneur dans leur paillette et traitent la bête ainsi représentée de « Monsieur le Tigre »; ils espèrent ainsi fléchir sa cruauté. M. de Bizemont raconte un fait dont il a été le témoin et qui donne une idée exacte de la superstition indo-chinoise: « Un tigre avait choisi pour théâtre de ses exploits le territoire d'un village où résidait un officier français; il ne se passait pas de jour qu'il n'enlevât quelque vieille femme, quelque enfant ou, tout au moins, quelque animal domestique. Les habitants étaient dans la consternation et ne parvenaient pas, malgré leurs adjurations révérencieuses, à fléchir ce farouche voisin. Dans leur désespoir, ils députèrent auprès de l'officier leur conseil

(1) Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, (Paris, 1885. in-16.)

(2) Extrait des *Français au Tong-Kin*, par Maxime Petit, in-8°, 1886, p. 35-37. L'auteur a réuni les travaux de Dutreuil de Rhins (*Le royaume d'Annam et les Annamites*) et d'Elisée Reclus (*Géogr. universelle*, tome VIII.).

municipal, maire en tête, pour le supplier d'envoyer des soldats combattre l'ennemi commun. Quelque alléchante que fût la perspective d'une chasse aussi émouvante, notre compatriote dut s'y refuser, car le gouverneur, dans le louable but de



Suprestition du coq blanc.

ménager la vie des soldats, venait précisément d'interdire ces petites parties où il y avait toujours mort d'homme. « Mais, ajouta l'officier, rien ne vous empêche de construire un piège; vous n'avez qu'à creuser un trou au fond duquel vous plantez un bambou pointu; vous le recouvrirez d'un léger clayonnage et d'une couche d'herbe, puis vous attacherez sur cette trappe un animal, chien ou porc, sur lequel le tigre ne manquera pas de sauter gloutonnement; le clayonnage cédant sous son

poids, il tombera dans le trou et s'empalera lui-même. — Nous ne jouerons jamais un si mauvais tour à monseigneur le tigre ! s'écrièrent d'une seule voix les prudents notables. — A votre aise ! » répliqua l'officier. Quelques instants après, le conseil municipal revint à la charge. « Si monsieur le mandarin voulait bien nous donner l'ordre écrit et revêtu de son propre cachet de construire le piège, nous n'hésiterions plus à le faire. — Volontiers, mes amis. » Aussitôt un lettré traça en gros caractères la pièce officielle demandée, le cachet fut apposé, et le corps municipal se retira fort satisfait. Le soir même, notre compatriote visitait le piège dressé suivant ses indications, et voyait tout à côté sa pancarte affichée sur un poteau ; monseigneur le tigre verrait ainsi que les honnêtes habitants du village n'étaient pour rien dans cet abominable guet-apens, et l'on pouvait espérer que sa vengeance ne s'égarerait pas sur des innocents forcés, bien malgré eux, d'exécuter un ordre formel. Au milieu de la nuit, un grand vacarme annonça que le tigre venait de se prendre au piège ; tous les indigènes armés de lances l'entouraient et le criblaient de coups avec force vociférations ; n'ayant plus rien à redouter de la pauvre bête, ils lui faisaient payer en une heure les longues nuits d'angoisses et les pertes cruelles dont ils lui étaient redevables. Il était trop tard pour préserver la précieuse peau toute déchiquetée par ces forcenés.

« Les sorciers et les devins jouissent d'une grande influence et sont consultés dans maintes circonstances. Les pratiques les plus communes sont d'observer les deux pattes coupées et écorchées d'une poule pour lire l'avenir, de consulter dans le même but la disposition des phalanges des doigts, de jeter des sorts en laissant tomber quelques pièces de monnaie dans une carapace de tortue, etc.

« On ensorcele aussi un ennemi en plantant, dans une pagode ou un carrefour, un bananier la tête en bas ; puis on immole à côté une poule coupée en morceaux, en prononçant à haute voix les nom et prénoms de la personne maudite, afin d'attirer sur sa tête quelque malheur ou quelque maladie.

« Les Annamites ont des jours fastes et néfastes. Ils couchent huit jours devant la porte d'une maison qu'ils viennent de bâtir, attendant le moment propice pour y entrer. Une maison où personne n'a jamais été malade acquiert un prix considérable aux yeux des habitants (1).

(1) V<sup>te</sup> de Bizemont, *L'Indo-Chine française*, p. 209.

Au Tong-Kin, aux jours prescrits par la religion, comme dans les jours ordinaires, tout est prétexte à des fêtes et à des réjouissances. Quand un riche personnage veut donner un festin, il envoie à chacun de ses amis, en signe d'invitation, une portion de porc. L'envoi est accompagné d'un mot qui fixe la date de la réunion. Chaque convive est tenu de se rendre à l'invitation, avec une somme d'argent destinée à couvrir une



Le repas des ancêtres.

partie des frais. Si l'un des invités veut rendre l'honneur qu'on lui a fait, son hôte doit apporter un franc de plus qu'il n'a reçu auparavant. Parfois la dépense monte pour un invité jusqu'à cent francs.

La principale fête de l'année est religieuse. C'est le *Tét* ou premier jour de l'an. Quinze sorciers parcourent les rues avec des instruments de musique et collent sur les portes des maisons riches des pancartes conjurant les mauvais sorts. Ils reçoivent un repas et quelque argent. L'inférieure promenade précède le *Tét* de quelques jours. « Pendant la dernière nuit « de l'année, on plante devant les portes un grand bambou,

« surmonté d'une sorte de toile contenant du bétel, de l'arec, de la chaux, et enveloppée de papier d'or et d'argent. Ce bambou doit rester sept jours, durant lesquels les créanciers ne peuvent réclamer les sommes qui leur sont dues. Avant la fête, on se munit de vêtements neufs, on nettoie et on orne les maisons, on prépare le repas des ancêtres. Le premier jour de l'an, dès le matin, après avoir allumé des lanternes et des baguettes odoriférantes, on commence les salutations aux ancêtres en leur offrant du thé ; puis on va souhaiter la bonne année aux parents âgés. Dans la journée, on présente encore deux repas aux ancêtres avec fruits et sucreries, ainsi qu'on le ferait à des personnes vivantes, et cela jusqu'au troisième jour qui est celui du repas d'adieu. Pendant trois jours on se divertit en tirant force pétards, en buvant de l'eau-de-vie et en mangeant des pâtisseries de toutes sortes. »

La musique fait fureur dans tout le Tong-Kin. Mais la musique que l'on entend sur les bords du Sang-Koï ne ressemble en rien aux mélodieux accords dont raffolent les Européens. C'est le triomphe de la cacophonie. Un orchestre tonkinois comprend, s'il se respecte, un violon à trois cordes, une sorte de harpe éolienne, une flûte rustique, des baguettes que l'on frappe l'une contre l'autre, des cymbales, des tambourins, le sempiternel tam-tam : tous instruments qui luttent de fausseté et de tapage.

Le théâtre est aussi goûté à Hanoï et dans les grandes villes du Tong-Kin que sur les boulevards de Paris. Les pièces rappellent, comme chez les Grecs, les exploits des anciens héros. Comme en Grèce aussi, les rôles de femmes sont tous tenus par des acteurs. M. de Grammont donne l'analyse d'une pièce fort appréciée. Une jeune princesse chinoise reste maîtresse du trône à la mort de son père et défend ses droits contre ses oncles qui guerroient pour les lui ravir. Elle invoque l'esprit du tigre, afin qu'il daigne la secourir. Le génie apparaît, disperse ses ennemis, sauve la reine, mais demande à devenir le vrai maître du royaume, sans que nul ne s'en doute. Tout à coup un jeune prince se montre qui chasse les rivaux, qui dompte l'esprit du tigre et qui épouse la princesse, sa cousine. Comme la pièce serait trop sérieuse, elle est égayée par une sorte de bouffon qui parle franc aux courtisans, se montre galant envers la reine, et discute avec le tigre. Par intervalles, la scène est occupée par un vieillard gravement burlesque, qui saute, crie et réclame l'attention des spectateurs qui se perd dans la complication du drame déroulé sous les regards.

Si le théâtre amuse le public, il fait aussi les délices des soldats. Devant leurs cantonnements, ils construisent eux-mêmes les hangars bordés d'étoffes où chaque soir ils donnent des représentations. L'intérieur en est d'ordinaire divisé en trois compartiments par des cloisons qui ne s'élèvent qu'à deux ou trois pieds du sol : « Les musiciens, dit Dutreuil de Rhins, se tiennent accroupis sur les côtés de la scène qui occupe le fond du hangar ; à l'entrée est le compartiment du public qui reste debout, et par côté s'élève une sorte d'estrade avec des bancs pour les mandarins et les gens comme il faut. L'entrée est gratuite, mais les acteurs reçoivent toujours avec plaisir les sapèques que leur jettent les spectateurs satisfaits. Les voyageurs qui vont y passer un moment n'ont d'autre désagrément que celui d'entendre l'affreux concert des grosses caisses, des gongs, des flûtes et des instruments à cordes. Les acteurs, barbouillés de couleur et revêtus de costumes semblables à ceux des acteurs chinois, font chacun de longs discours, avec accompagnement de contorsions et de cabrioles. Leur débit est aussi vif, aussi emporté que leurs mouvements, et, non contents d'exagérer les intonations musicales particulières à la langue annamite, ils poussent parfois des cris épouvantables. Hommes et femmes sont là, pêle-mêle, s'agaçant, se pressant et formant un tableau plus piquant encore à observer que la scène. »

Au théâtre et dans la vie courante, entre gens des classes moyennes et inférieures, l'on parle la langue annamite, langue monosyllabique, dont les mots sont séparés, inflexibles et invariables. La racine constitue le mot, et chaque racine a le caractère du substantif et du verbe. Le genre et le nombre dans les noms se marquent par l'adjonction à la racine principale de racines qui indiquent le masculin ou bien le féminin, le singulier ou bien le pluriel. Le substantif est toujours placé avant l'adjectif qui le qualifie ; dans les verbes, la notion du temps est obtenue par une racine qui forme le pivot de la proposition et par d'autres racines employées simultanément et dont le sens correspond au passé, au futur, au présent. Comme le vocabulaire est restreint, la langue annamite, qui est chantante, a recours à des intonations musicales qui multiplient le sens des termes. Le patois est inconnu au Tong-Kin et l'on accentue, les syllabes de la même façon dans toute l'étendue du territoire. L'influence de la langue chinoise se fait sentir vers la frontière du N. et de l'E. Les lettrés, les mandarins se servent du chinois, surtout pour exprimer les idées abstraites et élevées.



Quant à l'écriture, elle est idéographique et dérive des caractères employés dans le Céleste-Empire, mais avec des modifications et des additions nombreuses qui empêchent de confondre les signes annamites et chinois, malgré leur commune origine. « Lorsque les missionnaires portugais, disent MM. Paulus et « Bouinai, parurent dans la Cochinchine, ils appliquèrent, à « l'imitation du P. Alexandre de Rhodes, les caractères latins à « l'écriture de la langue annamite. L'écriture nouvelle s'appelle le *Quoc-ngu* ; elle a été généralisée depuis notre conquête, « et l'introduction de cet alphabet phonétique sera peut-être le « plus grand des bienfaits apportés dans l'Indo-Chine par notre « domination, comme dans l'antiquité l'introduction des caractères phéniciens chez les peuples du bassin méditerranéen fut l'instrument le plus rapide de la civilisation de « l'Europe occidentale. »

L'instruction n'est guère développée au Tong-Kin. Certes il y a dans presque tous les villages une école primaire ; mais comme on y emploie le système chinois d'écriture idéographique, les élèves ne font aucun progrès. Les lettrés eux-mêmes pourraient-ils se flatter, en effet, de posséder les cent mille caractères différents imaginés pour représenter, pour peindre les idées exprimables ? Comment donc des enfants, après un court travail d'un ou deux ans, seraient-ils initiés à une écriture qui est un mystère pour les plus vieux savants ! Il n'est pas douteux que maintenant l'emploi du *quoc-ngu* du système graphique ne devienne le ridicule de la civilisation. Du reste ; des écoles françaises s'ouvrent ou bien sont à la veille de s'ouvrir dans les localités les plus reculées. Les Tonkinois ne cherchent qu'à connaître notre langue ; dans les rues d'Hanoï et des grandes villes, ils questionnent soldats et officiers, ils apprennent des mots, ils poussent leur progéniture aux yeux bridés à apprendre l'idiome des conquérants, des libérateurs. Le gouvernement français et l'Alliance française (1) sauront mettre à profit les facultés d'assimilation que chacun se plaît à constater chez les Tonkinois.

Il conviendra aussi, pour la rapidité des calculs et pour la facilité des transactions commerciales, d'amener peu à peu les indigènes à employer, pour les monnaies, pour les poids et

(1) *L'Alliance française* est une association nationale qui poursuit la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger. Elle compte déjà 12,000 adhérents ; elle a fondé depuis trois ans nombre d'écoles, surtout en Afrique. L'Extrême-Orient fournira un magnifique champ à son activité.

mesures, pour l'estimation des longueurs, le système décimal.

D'ordinaire les Tonkinois se servent, en fait de monnaie, de la piastre américaine (3 fr. 55) et de la *ligature*, qui vaut un franc, et qui se compose de 600 rondelles de zinc percées d'un trou par le milieu et enfilées par un lien en rotin. 60 rondelles (*shien*) valent 10 centimes ; 10 paquets de ligatures portent le nom de *thuc*. Les Tonkinois se servent encore de lingots d'or ou d'argent, de clous et de demi-clous.

On emploie aussi d'anciens poids et d'anciennes mesures, depuis le *dong* qui pèse 3 grammes, jusqu'au *quart* qui pèse 312 kilog. S'il est difficile de s'en servir, il est impossible pour un Européen de se reconnaître dans les mesures de longueur qui sont au nombre de 6, de surface (6), de capacité (4).

---

## CHAPITRE XXII.

L'administration. — Autrefois. — Aujourd'hui.

Avant que la France eût conquis le Tong-Kin, il était administré par les Annamites, dont le joug pesait lourdement sur ce pays. A ne regarder que la surface des choses, on aurait pu croire qu'on se trouvait en présence d'une administration régulière bien ordonnée, équitable. Pourtant, son « apparente « civilisation, dit Dutreuil de Rhins, est la négation la plus « absolue de la civilisation, car elle se résume uniquement dans « l'exploitation féroce de la grande majorité du pays par une « minorité corrompue et dépourvue de la moindre qualité qui « puisse la rendre intéressante. »

Le pays était dévoré en entier par la lèpre du mandarinat, institution d'origine chinoise, dont le caractère démocratique s'est profondément altéré. Le mandarinat est en effet presque héréditaire dans l'Annam, par la façon dont les candidats subissent les examens. On ne naît pas fils de mandarin (*kouan*) sans profit. Aussi, dans le concours, l'influence, les recommandations, l'intrigue pèsent plus sur l'esprit des examinateurs que le travail et le mérite. Et pourtant, quand les candidats ont essayé d'apprendre jusqu'à 20 ans et plus à lire et à écrire les caractères chinois, quand on les a affublés au hasard du titre pompeux de bachelier (*chin-hoc*), de licencié (*ken-gneun*) ou bien de docteur (*tan-chü*), ils ont des brevets revêtus de l'estampille officielle, et on les déclare propres à tous les emplois publics indistinctement. Ne sont-ils pas tous également aptes à tout, puisqu'ils sont tous égaux en ignorance ? Aussi les services du gouvernement sont-ils menés à la diable et les contribuables taillés à merci ! La loi, escamotée par les fonctionnaires, n'est que le régime du bon plaisir. La propriété est mal divisée ; une grande partie de la population n'a ni feu ni lieu ; les taxes personnelles, les corvées, l'impôt foncier, en un mot toutes les charges, toutes les contributions, dont la répartition semble parfaitement réglée sur le papier, sont la cause d'effroyables exactions et de concussions sans limite.

Les fonctionnaires sont classés d'après les lois d'une inflexible hiérarchie. Dans chaque province, tous les services sont

centralisés par un gouverneur (*tong-doc*) assisté de grands mandarins. Le gouverneur est inspecteur de l'université, chef de la justice et de l'administration civile (*kouan-an*), percepteur général (*kouan-bô*), commandant en chef des troupes.

Les préfectures (*phu*) et sous-préfectures (*huyen*) ont la même organisation que la province ; elles se subdivisent en cantons (*tong*), en villes (*tangh*), en villages (*xa*), en hameaux (*thôn*) : les divers services ont à leur tête des personnages d'un grade inférieur qui doivent en référer, pour toutes les affaires importantes, à leurs supérieurs qui font partie de l'administration centrale. Ainsi les *kouan-phu* reçoivent les ordres du *tong-doc*, les *kouan-huyen* dépendent des *kouan-phu*, etc. : de même le tribunal du *huyen* relève du tribunal du *phu*, et celui-ci des premiers tribunaux de la province, dont les jugements peuvent être renvoyés devant la cour supérieure de Hué.

Au-dessus des magistrats provinciaux planent les ministres (*thuong*), autre sorte de peste ; ils mettent la dernière main, savamment, à ce pillage universel. Il y en a sept : celui des travaux publics, chargé aussi de la marine ; celui des finances, celui des affaires étrangères, ceux de la guerre, des rites, de l'intérieur, de la justice.

Au-dessus d'eux est établi le conseil privé, avec lequel ils partagent, de gré ou de force, leurs innombrables pourboires. Toute une pléiade de fripons affamés, recrutés dans les neuf classes (à deux degrés par classe) du mandarinat, flanqués d'une autre pléiade de sous-ordres : inspecteurs (*tham-bien*), secrétaires (*bien-ly*), interprètes (*thom-ngon*), encore plus empressés à se gorger, entoure le conseil et le ministère.

Ministres et conseillers reçoivent des traitements dérisoires : 1,800 fr. par an, plus divers costumes de soie et plusieurs mesures de riz par jour pour eux et leur maison ; ce qui constitue une somme d'environ 6,000 fr. par an. Mais leurs bénéfices illégaux décuplent et au delà les émoluments. « Tous les fonctionnaires, dit Dutreuil de Rhins, se rattrapent  
« sur la poche du contribuable, chacun en proportion du  
« rang qu'il occupe. Du petit au grand, du ministre à l'officier  
« subalterne, il existe une hiérarchie parfaite jusque dans les  
« limites assignées aux exactions de chacun. La seule faute  
« condamnable, aux yeux d'un supérieur, est celle dont il res-  
« sent personnellement les effets. Le châtimeut alors ne se fait  
« pas attendre : châtimeut toujours corporel, quel que soit le  
« cas. C'est ainsi que des interprètes du ministère des affaires  
« étrangères, convaincus d'avoir mal traduit une note envoyée

« par notre agent à propos du Tong-Kin, furent condamnés à recevoir trente coups de rotin. Le médecin du roi a eu à subir une fois la même punition pour avoir donné à Sa Majesté un médicament qui n'avait pas produit l'effet attendu. »

Le voleur en chef de ses Etats était, avant l'occupation française, le *voïa* (le roi). A vrai dire, c'était la seule compensation réelle qu'il pouvait retirer de sa haute mais incommode position. Le souverain, vivant au milieu de son harem, des princes du sang (*kieua*) et de quelques grands dignitaires, qui ne sont que pour chasser, faire des sacrifices, accomplir des pèlerinages aux sépultures sacrées, ce souverain dont la vue fait disparaître les petits et agenouiller les grands, qui ne voit, n'entend jamais rien que par son conseil privé et que par ses ministres, ne gouverne réellement pas. Tout maître absolu qu'il était de la vie de ses sujets, privilège sanglant dont il n'a que trop abusé et qui le rendait un objet de terreur, il demeurait l'esclave de l'étiquette, l'homme le moins bien renseigné de son royaume, l'instrument inconscient dont se servait l'astucieuse politique des mandarins, le fétiche qu'ils montraient aux sujets pour cacher leur influence, leurs vols et leurs crimes.

Ce que peuvent être les finances, la justice, l'armée, dans un pays qui tombe pour ainsi dire en décomposition, on le comprend sans peine. Tout est réglé par le caprice des fonctionnaires ; et pourtant, si l'on ne considère que l'extériorité des manifestations sociales, tout semble obéir à une méthode inflexible et rigoureuse.

Les attributions sont surtout directes : elles sont ou personnelles ou foncières.

Sous le titre : impôt personnel, il faut comprendre :

1<sup>o</sup> La capitation.

2<sup>o</sup> Le service militaire.

3<sup>o</sup> Les corvées.

4<sup>o</sup> L'impôt sur les corporations ouvrières.

Dans chaque commune, les inscrits sont répartis en trois classes : les gens exempts de l'impôt, les gens qui le paient en totalité, les gens qui le paient en partie.

Naturellement, les grands dignitaires, les employés du gouvernement ne sont pas des contribuables. Il est vrai que des vieillards au-dessus de soixante ans, et les infirmes, les soldats restés vingt ans sous les drapeaux, sont exempts de toute taxe.

Les Chinois établis au Tong-Kin paient une taxe spéciale.

Chaque village est tenu de fournir au gouvernement un certain nombre de soldats réguliers (*linh-vé*) et de miliciens (*linh-*

cd), à moins qu'ils ne fournissent déjà les courriers de la poste et la garde des préfets et des sous-préfets. Au bout de dix ans, les soldats peuvent soit continuer leurs services, soit revenir dans leurs foyers.

Les inscrits doivent 48 jours de corvée à l'Etat, pour construire des routes royales, creuser des canaux, élever des digues.

Enfin les ouvriers de même profession, groupés avec autorisation du gouvernement en corporation ou *cuóc*, paient un impôt particulier.

L'*impôt foncier* est inscrit, dans chaque village, sur le livre des terres (*bó-dién*).

Les terrains des pagodes, des édifices religieux et publics, les terres vierges, les terrains de sépulture sont exempts d'impôt.

La terre cultivée en riz paie l'impôt foncier selon qu'elle est terre d'herbes (*tháo-dién*) de 1<sup>re</sup> qualité, ou bien terre élevée (*son-dién*).

Tous les cinq ans, le livre des terres est corrigé : les propriétaires peuvent alors présenter des demandes en réduction ou en dégrèvement de l'impôt foncier. La loi prescrit une diminution proportionnelle aux pertes subies par le propriétaire dans l'intervalle de deux revisions cadastrales.

Les *impôts indirects* sont peu nombreux au Tong-Kin : on n'y connaît guère que l'impôt sur la pêche et l'impôt sur la navigation.

Les juges ne sont pas des magistrats spéciaux : ce sont les mandarins qui administrent le village, la ville, le canton, la commune, le départment, la province. Les juges du canton, par exemple, sont les chefs de canton. Ils ne reçoivent aucun traitement de l'Etat pour exercer les charges de judicature ; mais lorsqu'ils rendent un jugement, le condamné doit leur abandonner trois ligatures (une ligature équivaut à un franc).

Les peines infligées aux coupables sont fort sévères : « Le « code annamite, calqué sur le code chinois, dit M. de Bize-  
« mont, ne reconnaît pas l'égalité devant la loi ; les pénalités  
« varient selon le rang du coupable et celui de la personne  
« lésée. Le châtement le plus rigoureux est la mort lente ;  
« viennent ensuite, par ordre de gravité, la capitation, la  
« strangulation, l'exil, la prison avec la cangue au cou et la  
« bastonnade. Parfois les juges ont recours à des supplices  
« exceptionnels : sous le règne de Minh-Mang, les coupables  
« d'adultères étaient foulés aux pieds des éléphants. Pour le  
« crime de lèse-majesté, la mort lente est appliquée sous des  
« formes variées : le condamné peut avoir la bastonnade à  
« raison de cent coups par jour, jusqu'à ce que mort s'en-

« suive, ce qui dure de huit jours à un mois, suivant la vigueur  
« de l'individu ; ou bien la victime est coupée en morceaux  
« qui sont exposés dans une grande jarre à la porte de sa  
« maison ; parfois on le jette dans un trou garni de bambous  
« pointus, où son corps est lacéré de mille blessures ; on em-  
« ploie aussi, comme instrument de supplice, des tenailles  
« froides ou brûlantes, des chaises garnies de clous pointus,  
« des couteaux rouillés, des socs de charrue rougis au feu,  
« etc. En général, les Annamites marchent au dernier supplice  
« avec une grande sérénité, et l'on en voit demander du feu au  
« bureau pour allumer leur cigarette avant de poser leur cou  
« sur le billot. »

La loi consacre aussi l'esclavage : les débiteurs insolvables finissent par aliéner leur liberté et celle de leurs enfants. Quelques esclaves proviennent parfois des tribus qui vaguent sur les frontières. Les esclaves sont, du reste, traités avec douceur.

Il va de soi que bientôt le code pénal indigène, avec ses raffinements de cruauté, sera abandonné et remplacé au criminel par le code franco-annamite adopté en Cochinchine. Il va de soi aussi que l'état civil constitué à Saïgon depuis 1875 sera importé au Tong-Kin ; que l'esclavage disparaîtra entièrement ; mais il faudra longtemps encore employer au civil une législation fondée sur des habitudes et sur des constitutions de la propriété qui diffèrent des nôtres.

Quant à l'armée, elle n'existait au Tong-Kin que sur le papier avant la formation des tirailleurs tonkinois organisés par les officiers français. Les Tonkinois ne servaient, en effet, qu'avec répugnance sous les ordres de leurs oppresseurs, les Annamites. Aussi les mandarins avaient-ils amené de Hué 1,500 à 2,000 soldats annamites, qui tenaient garnison dans toute la province. « Leurs manœuvres, raconte Dupuis, s'exécutent avec force grimaces. Il faut les voir gambader, courir, danser, couper le cou, avec une facilité extrême ; mais le moindre danger vient-il à survenir, tous ces habiles jongleurs sont bien vite en déroute. » Le reste des troupes se composait de milices nationales, qui se refusaient à combattre, en haine de leurs maîtres.

C'est, du reste, grâce à l'animadversion qu'inspiraient les Annamites aux Tonkinois que nos soldats et nos marins ont pu voir leurs efforts couronnés de succès, dans la lutte qu'ils entreprenaient avec tant de courage, avec une si jolie bravoure, à plus de 3,000 lieues de la France. Aussi peut-on et doit-on espérer que, sous le protectorat actuel, nos résidents et nos fonctionnaires rencontreront toujours chez les

Tonkinois une race amie, pacifique, désireuse de progresser. Le Tonkinois n'est pas assez religieux pour entreprendre contre nous une guerre de croyance. Toutefois il conviendra, dans le domaine des croyances, de respecter, chez lui, le culte des ancêtres, qui forme comme le fonds de sa foi.

S'il était permis de lire dans l'avenir, on verrait le principal obstacle à la colonisation du Tong-Kin dans la résistance sourde des mandarins. Les Français les gênent dans leur politique ambitieuse ; ils ruinent leur influence : les lettrés lutteront ouvertement contre les envoyés de la France. Aussi bien les mandarins ne sont pas aimés dans le bassin du fleuve Rouge, car ils sont envoyés par la cour de Hué. Certes on rencontrerait d'excellents auxiliaires parmi la population catholique qui compose les chrétientés tonkinoises. Mais les catholiques du Tong-Kin appartiennent aux basses classes et sont dépourvus d'instruction. L'on ne saurait parmi eux choisir des administrateurs. Le mieux, pour bien gouverner, sera d'amener peu à peu païens et chrétiens à un niveau intellectuel qui leur permette de se diriger et de diriger leurs compatriotes, de faire appel à toutes les bonnes volontés, de satisfaire en partie le rêve des indigènes qui aspirent à participer à la gestion des affaires publiques, de faire reculer l'élément annamite devant l'élément tonkinois, de ne rien brusquer dans l'administration par des changements subits qui surprendraient tout le monde et ne satisferaient personne, d'utiliser les rouages existants de la machine gouvernementale, en supprimant ce qu'ils ont de compliqué, de défectueux, de placer les résidents supérieurs venus de France à côté des gouverneurs pris dans le pays pour diriger les fonctionnaires, pour les guider dans leur œuvre civilisatrice.

Si l'on ne se hâte pas trop, si l'on n'étonne pas les Tonkinois par des réformes trop spontanées, sentant trop l'Occident, pour ainsi dire, l'on fera œuvre durable. Le développement politique et économique du Tong-Kin dépend de notre activité qui, pour être profitable, ne doit pas être inquiète, mais mesurée et constante. Que l'on aille lentement mais sûrement, et bientôt la justice aura adopté le code franco-annamite usité en Cochinchine, bientôt les finances seront réorganisées par le choix de trésoriers intègres, bientôt l'armée sera nombreuse, bien disciplinée, prête à combattre sous les ordres d'officiers français, bientôt l'instruction se propagera et l'on entendra résonner là-bas la langue de la patrie, bientôt on aura transformé le Tong-Kin en une petite France, digne d'avoir la France pour métropole.

---



## CONCLUSION

---

C'est là, dans ses grandes lignes, le résumé des découvertes et des combats qui ont valu la possession du Tong-Kin à la France; c'est là, dans ses principaux traits, la description des pays, l'étude de la vie privée et publique que mènent les riverains du Song-Koï; et maintenant que nous avons essayé d'écrire ce que nos compatriotes ont voulu et accompli, comment conclure, sinon en témoignant notre admiration et notre respectueuse sympathie aux vaillants et aux forts qui ont sacrifié plaisir, jeunesse, santé, existence même, à la conquête et à l'organisation de la nouvelle colonie ?

Honneur donc aux Français qui sont morts glorieusement sur le champ de bataille, à *Francis Garnier*, à *Henri Rivière*, tombés au delta du Song-Koï; à *Courbet*, frappé par la maladie sur son *Bayard*; à *Paul Bert*, terrassé par son patriotique labeur. Portons dans nos cœurs le deuil de ces héros, deuil mêlé d'espérance et de patriotique fierté.

Honneur aux lutteurs qui survivent : à *Dupuis*, qui a réalisé la pensée de Garnier, à tous ceux qui continuent, soit par les armes, soit par les mesures pacifiques, à protéger la France au delà des terres et des mers orientales, à donner à la patrie ces Indes nouvelles qu'elle ne se laissera plus arracher.

Les uns ont prouvé et prouvent, grâce à d'héroïques exploits, dont l'écho retentit encore dans l'Orient et dans l'Occident, que la France doit compter sur ses jeunes troupes triom-

---

phantes, et qu'au jour voulu, elle pourra marcher sur leurs pas, à la victoire.

Les autres montrent, par l'exemple, que coloniser ce n'est ni bombarder ni détruire, c'est commercer, c'est fonder et civiliser. Tous, généraux et administrateurs, ont droit aux hommages et à l'affection de leurs compatriotes.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

|  | Pages. |
|--|--------|
| PREMIÈRE PARTIE.   |        |
| AVANT-PROPOS. . . . .  | 7      |
| CHAP. I <sup>er</sup> . — Coup d'œil général sur l'Indo-Chine. — Coup d'œil général sur le Tong-Kin. — Importance de sa situation aux portes de la Chine. — Premières relations de la France avec le Tong-Kin. . . . .   | 11     |
| CHAP. II. — La recherche des routes vers le Yun-Nan. — L'expédition du Mékong. — Reconnaissance poussée par Francis Garnier vers le fleuve Rouge. — Il voit Dupuis à Han-Kéou et lui conseille de diriger ses recherches vers le Tong-Kin. . . . .   | 21     |
| CHAP. III. — Dupuis et le fleuve Rouge. . . . .  | 33     |
| CHAP. IV. — La première expédition du Tong-Kin. — Francis Garnier. — Prise de Hanoï. — Conquête du delta. — Mort de Garnier (1873). . . . .  | 41     |
| CHAP. V. — La mission Philastre. — Les traités de 1874. — Les massacres au Tong-Kin. — Les explorations (M. de Kergaradec. — M. Fuchs). . . . .  | 53     |
| CHAP. VI. — L'expédition Rivière (1882-1883). — Prises des forts de Hanoï. — Prise de Haï-Phong. — Mort de Henri Rivière, le 19 mai 1883. . . . .  | 61     |
| CHAP. VII. — M. Harmand. — Le général Bouet (Prise de Haï-Dzuong.) — Prise de Hué par le contre-amiral Courbet. — Traité de 1883. . . . .  | 75     |
| CHAP. VIII. — L'amiral Courbet dirige seul les opérations au Tong-Kin. — Prise de San-Tay (décembre 1883). . . . .   | 83     |
| CHAP. IX. — Le général Millot, commandant en chef au Tong-Kin. — Les généraux de brigade Brière de l'Isle et Négrier. — Prise de Bac-Ninh (mars 1884). — Prise de Hong-Hoa (avril 1884). . . . .   | 91     |
| CHAP. X. — Le traité Fournier, premier traité de Tien-Tsin (11 mai 1884). — La surprise de Bac-Lé (23-24 juin). — Rupture officielle avec la Chine. — Résumé des exploits maritimes de l'amiral Courbet (Formose). — (La rivière Min et Fou-Tchéou.) — (Les Pescadores). — Mort de Courbet (10 juin 1885). . . . . | 99     |

|   |     |
|---|-----|
| CHAP. XI. — Le général Brière de l'Isle. — Combats de Kep et de Chu. — La marche sur Lang-Son. — La prise de Lang-Son (13 février 1885). . . . .  | 109 |
| CHAP. XII. — La défense héroïque de Tuyen-Quan (26 janvier, 3 mars 1885). — Le commandant Dominé. — Le sergent Bobillot. — L'affaire de Lang-Son ; succès et retraite (24-28 mars). La paix avec la Chine ; 2 <sup>e</sup> traité de Tien-Tsin (9 juin 1885). . . . . | 117 |
| CHAP. XIII. — Le général de Courcy, commandant en chef. — Guet-apens de Hué (nuit du 4 au 5 juillet 1885). — La mission Paul Bert. — Le pays s'organise. — Etat du Tong-Kin en 1886. . . . .  | 133 |

---

## SECONDE PARTIE.

### LE PAYS ET LES HABITANTS

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. XIV. — Le littoral. — Les îles. — Le delta. — Physionomie générale du pays. . . . .  | 151 |
| CHAP. XV. — Montagnes. — Fleuves. — Lacs. . . . .  | 161 |
| CHAP. XVI. — Climat. — Salubrité. . . . .  | 167 |
| CHAP. XVII. — Les produits du Tong-Kin. — La flore. — La faune. — Les minéraux. . . . .  | 175 |
| CHAP. XVIII. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. . . . .   | 181 |
| CHAP. XIX. — Description des grandes villes. — Villages. . . . .   | 189 |
| CHAP. XX. — Les habitants. — Caractères physiques et moraux. Costumes. — Habitations. — Nourriture. — Mœurs et coutumes. — Les Tonkinois aquatiques. — Les peuplades indépendantes. . . . .  | 201 |
| CHAP. XXI. — La famille. — Mariages. — Naissances. — Education des enfants. — Funérailles. — Religion. — Superstitions. — Fêtes. — Musique. — Théâtre. — Jeux. — Ecriture. — Langue. — Instruction. — Monnaies. — Mesures. . . . . | 213 |
| CHAP. XXII. — L'administration. — Autrefois. — Aujourd'hui. . . . .  | 229 |
| CONCLUSION. . . . .  | 237 |

---

## TABLE DES GRAVURES

---

|   | Pages. |
|---|--------|
| Le fleuve Rouge. . . . .  | 4      |
| Le littoral de l'Annam. . . . .   | 14     |
| Annamite. . . . .   | 15     |
| Francis Garnier . . . . .   | 19     |
| Carte du Tonkin. . . . .  | 23     |
| Vue d'Hanoï. . . . .  | 35     |
| Favillons-Noirs. . . . .  | 43     |
| Henri Rivière. . . . .  | 63     |
| Rivière continue de pousser le canon avec l'aide de quelques officiers<br>et soldats. . . . . | 71     |
| Le general Bonet. . . . .   | 77     |
| L'amiral Courbet. . . . .   | 85     |
| Le général Millot. . . . .  | 93     |
| Le général de Negrier. . . . .  | 97     |
| Le commandant Fournier. . . . .   | 101    |
| La rivière Min. . . . .   | 105    |
| Le général Brière de l'Isle. . . . .  | 111    |
| Le colonel Dominé. . . . .  | 119    |
| Le sergent Bobillot. . . . .  | 123    |
| Légation française à Hué. . . . .   | 135    |
| Paul Bert. . . . .  | 137    |
| Vue d'Haï-Phong. . . . .  | 153    |
| La Rivière-Noire. . . . .   | 159    |
| Jonques. . . . .  | 163    |
| Une ferme au Tong-Kin. . . . .  | 182    |
| Un marchand. . . . .  | 185    |
| Habitation à Hanoï. . . . .   | 190    |
| Citadelle d'Hanoï. . . . .  | 192    |
| Citadelle de Nam-Dinh. . . . .  | 193    |
| Tonis et Tonkinoise. . . . .  | 203    |
| Mandarin en costume d'apparat . . . . .   | 207    |
| Jeune Tonkinoise et son enfant. . . . .   | 215    |
| Superstition du coq blanc. . . . .  | 222    |
| Le repas des ancêtres. . . . .  | 224    |

B165A  
18



University of California  
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY  
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388  
Return this material to the library  
from which it was borrowed.

REC'D LIBRARY

JUL 21 1993

**NON-RENEWABLE**

REC'D LIBRARY

MAR 12 1999

APRU / ZPL

DUE 2 WKS FROM DATE RECEIVED



3 115 01073 2906



A 000 523 491 9



